

## Délibération PNRGC n° 2021-005 du Comité syndical du 05 février 2021

### Débat d'Orientation Budgétaire 2021

■ <b>Président de séance</b>	Richard FIOLE
■ <b>Présents votants</b>	Jacques ARLES - Valentin ARTAL - Jean-Marie BODT - Christian BOUDES - Gérard CAILHOL - Jonathan COSTES - Philippe CARRIERE - Jean-Luc CRASSOUS - Jean-François DUMAS - Michel DURAND - Joël ESPINASSE - Emmanuelle GAZEL - Bastien GIACOBBI - Mathieu HENRY - Christophe LABORIE - Jean-Michel LADET - Mathieu LAMBRECHT - Philippe LEPETIT - Nathalie MARTY - Bernadette PAILHAS - Nathalie PALMIER - Séverine PEYRETOU - Jean-Michel PINAULT - Céline RENAUD - François RODRIGUEZ - Jean-François ROUSSET - Christel SIGAUD LAURY - Michel SIMONIN - Bernard SIRGUE - Cyril TOUZET
■ <b>Pouvoirs</b>	Annie BEL donne son pouvoir à Cyril TOUZET Jean-François GALLIARD donne son pouvoir à Christophe LABORIE Jean-Luc GIBELIN donne pouvoir à Emmanuelle GAZEL Catherine JOUVE donne pouvoir à Séverine PEYRETOU
■ <b>Absents, excusés</b>	Zina BOURGUET - Monique BULTELE - HERMENT - Sébastien CROS - Sébastien DAVID - Emilie GRAL - Michel LEBLOND - Aurélie MAILLOLS - Jean-Sébastien ORCIBAL - Thierry PEREZ LAFONT - Philippe RAMONDENC - Danièle VERGONNIER

L'année 2021 sera une année de transition avant la validation définitive de la nouvelle Charte 2022/2037.

En effet, tant sur un plan institutionnel que budgétaire, la nouvelle Charte apportera des ajustements de statuts, de niveau et de répartition des participations entre les différents membres.

Aussi, les maîtres mots de la préparation du budget 2021 sont la maîtrise et la stabilité.

Cela ne signifie pas pour autant l'immobilisme puisque le budget 2021 sera marqué par :

- L'organisation des rencontres TEPOS en septembre 2021, ce qui entraînera l'ouverture d'une enveloppe budgétaire de 120 000 € qui s'autofinanceront grâce aux partenariats et à la billetterie ;
- L'ouverture du guichet unique pour la rénovation énergétique qui représentera de l'ordre de 150 000 € couverts par les dotations régionales dédiées et la participation des EPCI membres ;
- Le déploiement de l'itinérance vallée du Tarn confié par les Conseils départementaux du Tarn, de la Lozère et de l'Aveyron pour une enveloppe de 237 680 € financés par l'Europe, l'Etat (FNADT), la Région et les départements traversés ;
- La poursuite de la phase de révision de la Charte qui représente environ 80 000 € financés par la Région Occitanie ;
- La participation au déploiement à l'échelle des PNR d'Occitanie du dispositif Sylv'acte pour une participation de 8000 € ;

En termes de coûts de structures (Locaux, Personnels permanents, Elus, parc automobile et informatique...) l'exercice 2021 se déroulera à périmètre et budget constant autour de 1,7 M€ (1,45 M€ RH et 0,25 M€ frais généraux)

Ces charges de structure se financent par :

- Les dotations statutaires soit 1,067 M€ répartis entre la Région Occitanie 435 500 €, le Département de l'Aveyron 347 400 €, les communes du PNRGC 164 500 € et l'Etat pour 120 000 € ;

- La mutualisation des frais de structures avec les autres compétences du Syndicat mixte (SCOT/SPANC) pour un montant avoisinant les 175 000 € ;
- Les prestations de mise à disposition de services des membres du syndicat pour environ 300 000 € ;
- La valorisation des locaux et la production d'énergie pour un peu moins de 60 000 € ;
- Les partenariats récurrents tel que EDF pour environ 20 000 € ;
- Le financement des coûts de structures via des financements relevant du plan d'action (PPN, GAL Leader, GUC, CEP ...) pour environ 100 000 € par année.

L'autofinancement dégagé de l'ordre de 20 000 € permet de financer le renouvellement du parc automobile et/ou informatique pour un montant approximatif de 50 000 € grâce aux subventions et récupération de TVA.

## DEPENSES DE PERSONNEL

---

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, l'effectif de la compétence générale est composé de 21 fonctionnaires territoriaux, 3 agents en CDI et 5 agents en Contrat à durée déterminée.

20 fonctionnaires, 3 CDD et 1 CDI exercent le travail à temps complet ; les 2 autres CDI, deux CDD et un fonctionnaire sont à temps partiel.

Au total, l'équivalent temps plein (ETP) est au 1<sup>er</sup> janvier 2020 est de 27,74.

L'effectif financé sur le budget SCOT correspond à 1 fonctionnaire à temps plein, tandis que l'effectif du budget SPANC correspond à 4 agents à temps complet en CDI, 1 CCD temps plein et 1 temps partiel en CDI soit 5,5 ETP.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, l'effectif complet toutes compétences confondues est de 36 personnes représentant 34,24 ETP.

Le coût total du poste personnel relevant du budget général est de 1 631 000€ à minorer de 10 000 € correspondant aux remboursements des assurances pour « maladie », soit un total de 1 620 000€.

Cette dépense est constituée pour 1 438 000 € par le coût des emplois permanents (FTP, CDI) et pour 193 000 € par les emplois non permanents (stagiaires, CDD) exclusivement liés à la mise en œuvre du plan d'actions et donc financés par ce biais. (Tout budgets confondus)

En 2020, le poste rémunération indiciaire des fonctionnaires représente 621 020,16 €.

- La nouvelle bonification indiciaire..... 11 246,40 €
- Le régime indemnitaire..... 227 602,90 €
- Les avantages en nature (correspondant au véhicule de fonction du DGS) ..... 3 400,20 €

Le temps effectif des agents à temps complet correspond à 1 607 heures annuelles, décomptées pour tous les agents sédentaires au siège par le biais d'un système de « pointeuse », tandis que les autres agents (cadre ou intervenant) fonctionnent sous le système du forfait jour (cf. accord cadre temps de travail).

En 2021, l'équipe sera renforcée de deux CDD autofinancé par leur mission sur le Guichet Unique, d'un CDD de trois mois sur les rencontres TEPOS et de deux emplois saisonniers (2 mois) sur l'équipe AER.

## **DETTE**

---

La dette du syndicat est exclusivement constituée d'un prêt de 900 000 € contracté auprès du Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées pour une durée de 25 années à taux fixe de 2,34 % (renégocié en 2019). Ce prêt a été contracté dans le cadre de l'acquisition - amélioration du siège du Syndicat. Dans les perspectives budgétaires du Syndicat aucun nouvel emprunt n'est envisagé.



**Votre agence**

Collectivités Publiques 12  
Causse Comtal  
12033 Rodez Cedex 9  
Tél : 05 65 89 12 24  
Fax : 05 65 89 19 36

**Votre Conseiller**

Christian Da Silva

**Vos contacts**

Internet : www.ca-nmp.fr  
Filservice : 098 098 18 18  
(numéro non surtaxé)  
Email : contact@ca-nmp.fr  
Votre Appli CA Pocket

1/2 35/14/262/214 01AA1174467G4DP 1 CRM  
GREE464 00510



*PNR*  
**REÇU LE**

**20 JUIN 2017**

PARC NATUREL REGIONAL  
DES GRANDS CAUSSES

**SM PARC NATUREL  
REGIONAL DES GRANDS CAUSSES  
71 BOULEVARD DE L AYROLLE  
12101 MILLAU CEDEX**

**RODEZ, le 14 Juin 2017**

**SM PARC NATUREL REGIONAL DES  
GRANDS CAUSSES,**

**Votre contrat N°00000447173**

Référence à rappeler dans toute correspondance :

Client : 030180172  
Contrat : 00000447173  
Agence : 00510  
Date : 13.06.2017

**IBAN : FR76 1120 6000 5000 2379 3185 821**

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les informations relatives à votre financement.

**Caractéristiques du crédit :**

Catégorie : 1143  
Taux : 2,7300 TAUX FIXE  
Durée en mois : 300  
Différé total :  
Différé partiel :  
Périodicité : TRIMESTRIELLE

Date valeur réalisation : 13.06.2017  
Montant déjà réalisé : 400 000,00 EUR  
antérieurement :  
Montant du crédit : 900 000,00 EUR  
Montant réalisé : 500 000,00 EUR

**Décompte du crédit :**

Commission : 0,00 EUR  
Frais de dossier : 0,00 EUR  
Frais d'étude : 0,00 EUR  
Droits d'enregistrement : 0,00 EUR  
Intérêts avant le 31.08.2017 : 0,00 EUR

N°	Date	Capital Restant dû en EUR	Montant échéance en EUR	Capital amorti en EUR	Intérêts en EUR
1	31.08.2017	893 695,06	11 579,48	6 304,94	5 274,54
2	30.11.2017	887 347,09	12 447,44	6 347,97	6 099,47
3	28.02.2018	880 955,79	12 447,44	6 391,30	6 056,14
4	31.05.2018	874 520,87	12 447,44	6 434,92	6 012,52
5	31.08.2018	868 042,03	12 447,44	6 478,84	5 968,60
6	30.11.2018	861 518,98	12 447,44	6 523,05	5 924,39
7	28.02.2019	854 951,41	12 447,44	6 567,57	5 879,87
8	31.05.2019	848 339,01	12 447,44	6 612,40	5 835,04
9	31.08.2019	841 681,48	12 447,44	6 657,53	5 789,91
10	30.11.2019	834 978,52	12 447,44	6 702,96	5 744,48
11	29.02.2020	828 229,81	12 447,44	6 748,71	5 698,73
12	31.05.2020	821 435,04	12 447,44	6 794,77	5 652,67
13	31.08.2020	814 593,89	12 447,44	6 841,15	5 606,29

1 / 3



IMPRIMERIE



16-31-1548 Causse PCC / nord-midi-py



REPC



REPC



REPC



REPC



REPC



REPC



REPC



REPC



REPC

N°	Date	Capital Restant dû en EUR	Montant échéance en EUR	Capital amorti en EUR	Intérêts en EUR
14	30.11.2020	807 706,05	12 447,44	6 887,84	5 559,60
15	28.02.2021	800 771,20	12 447,44	6 934,85	5 512,59
16	31.05.2021	793 789,02	12 447,44	6 982,18	5 465,26
17	31.08.2021	786 759,19	12 447,44	7 029,83	5 417,61
18	30.11.2021	779 681,38	12 447,44	7 077,81	5 369,63
19	28.02.2022	772 555,27	12 447,44	7 126,11	5 321,33
20	31.05.2022	765 380,52	12 447,44	7 174,75	5 272,69
21	31.08.2022	758 156,80	12 447,44	7 223,72	5 223,72
22	30.11.2022	750 883,78	12 447,44	7 273,02	5 174,42
23	28.02.2023	743 561,12	12 447,44	7 322,66	5 124,78
24	31.05.2023	736 188,48	12 447,44	7 372,64	5 074,80
25	31.08.2023	728 765,53	12 447,44	7 422,95	5 024,49
26	30.11.2023	721 291,91	12 447,44	7 473,62	4 973,82
27	29.02.2024	713 767,29	12 447,44	7 524,62	4 922,82
28	31.05.2024	706 191,31	12 447,44	7 575,98	4 871,46
29	31.08.2024	698 563,63	12 447,44	7 627,68	4 819,76
30	30.11.2024	690 883,89	12 447,44	7 679,74	4 767,70
31	28.02.2025	683 151,73	12 447,44	7 732,16	4 715,28
32	31.05.2025	675 366,80	12 447,44	7 784,93	4 662,51
33	31.08.2025	667 528,74	12 447,44	7 838,06	4 609,38
34	30.11.2025	659 637,18	12 447,44	7 891,56	4 555,88
35	28.02.2026	651 691,76	12 447,44	7 945,42	4 502,02
36	31.05.2026	643 692,12	12 447,44	7 999,64	4 447,80
37	31.08.2026	635 637,88	12 447,44	8 054,24	4 393,20
38	30.11.2026	627 528,67	12 447,44	8 109,21	4 338,23
39	28.02.2027	619 364,11	12 447,44	8 164,56	4 282,88
40	31.05.2027	611 143,83	12 447,44	8 220,28	4 227,16
41	31.08.2027	602 867,45	12 447,44	8 276,38	4 171,06
42	30.11.2027	594 534,58	12 447,44	8 332,87	4 114,57
43	29.02.2028	586 144,84	12 447,44	8 389,74	4 057,70
44	31.05.2028	577 697,84	12 447,44	8 447,00	4 000,44
45	31.08.2028	569 193,19	12 447,44	8 504,65	3 942,79
46	30.11.2028	560 630,49	12 447,44	8 562,70	3 884,74
47	28.02.2029	552 009,35	12 447,44	8 621,14	3 826,30
48	31.05.2029	543 329,37	12 447,44	8 679,98	3 767,46
49	31.08.2029	534 590,15	12 447,44	8 739,22	3 708,22
50	30.11.2029	525 791,29	12 447,44	8 798,86	3 648,58
51	28.02.2030	516 932,38	12 447,44	8 858,91	3 588,53
52	31.05.2030	508 013,00	12 447,44	8 919,38	3 528,06
53	31.08.2030	499 032,75	12 447,44	8 980,25	3 467,19
54	30.11.2030	489 991,21	12 447,44	9 041,54	3 405,90
55	28.02.2031	480 887,96	12 447,44	9 103,25	3 344,19
56	31.05.2031	471 722,58	12 447,44	9 165,38	3 282,06
57	31.08.2031	462 494,65	12 447,44	9 227,93	3 219,51
58	30.11.2031	453 203,74	12 447,44	9 290,91	3 156,53
59	29.02.2032	443 849,42	12 447,44	9 354,32	3 093,12
60	31.05.2032	434 431,25	12 447,44	9 418,17	3 029,27
61	31.08.2032	424 948,80	12 447,44	9 482,45	2 964,99
62	30.11.2032	415 401,64	12 447,44	9 547,16	2 900,28
63	28.02.2033	405 789,32	12 447,44	9 612,32	2 835,12
64	31.05.2033	396 111,39	12 447,44	9 677,93	2 769,51
65	31.08.2033	386 367,41	12 447,44	9 743,98	2 703,46
66	30.11.2033	376 556,93	12 447,44	9 810,48	2 636,96
67	28.02.2034	366 679,49	12 447,44	9 877,44	2 570,00
68	31.05.2034	356 734,64	12 447,44	9 944,85	2 502,59
69	31.08.2034	346 721,91	12 447,44	10 012,73	2 434,71
70	30.11.2034	336 640,85	12 447,44	10 081,06	2 366,38
71	28.02.2035	326 490,98	12 447,44	10 149,87	2 297,57



MISSION ZILOGNE THROUS 1000 2010 JACQUES

SECTION STRATÉGIE

N°	Date	Capital Restant dû en EUR	Montant échéance en EUR	Capital amorti en EUR	Intérêts en EUR
72	31.05.2035	316 271,84	12 447,44	10 219,14	2 228,30
73	31.08.2035	305 982,96	12 447,44	10 288,88	2 158,56
74	30.11.2035	295 623,85	12 447,44	10 359,11	2 088,33
75	29.02.2036	285 194,04	12 447,44	10 429,81	2 017,63
76	31.05.2036	274 693,05	12 447,44	10 500,99	1 946,45
77	31.08.2036	264 120,39	12 447,44	10 572,66	1 874,78
78	30.11.2036	253 475,57	12 447,44	10 644,82	1 802,62
79	28.02.2037	242 758,10	12 447,44	10 717,47	1 729,97
80	31.05.2037	231 967,48	12 447,44	10 790,62	1 656,82
81	31.08.2037	221 103,22	12 447,44	10 864,26	1 583,18
82	30.11.2037	210 164,81	12 447,44	10 938,41	1 509,03
83	28.02.2038	199 151,74	12 447,44	11 013,07	1 434,37
84	31.05.2038	188 063,51	12 447,44	11 088,23	1 359,21
85	31.08.2038	176 899,60	12 447,44	11 163,91	1 283,53
86	30.11.2038	165 659,50	12 447,44	11 240,10	1 207,34
87	28.02.2039	154 342,69	12 447,44	11 316,81	1 130,63
88	31.05.2039	142 948,64	12 447,44	11 394,05	1 053,39
89	31.08.2039	131 476,82	12 447,44	11 471,82	975,62
90	30.11.2039	119 926,71	12 447,44	11 550,11	897,33
91	29.02.2040	108 297,77	12 447,44	11 628,94	818,50
92	31.05.2040	96 589,46	12 447,44	11 708,31	739,13
93	31.08.2040	84 801,24	12 447,44	11 788,22	659,22
94	30.11.2040	72 932,57	12 447,44	11 868,67	578,77
95	28.02.2041	60 982,89	12 447,44	11 949,68	497,76
96	31.05.2041	48 951,66	12 447,44	12 031,23	416,21
97	31.08.2041	36 838,32	12 447,44	12 113,34	334,10
98	30.11.2041	24 642,30	12 447,44	12 196,02	251,42
99	28.02.2042	12 363,04	12 447,44	12 279,26	168,18
100	31.05.2042	0,00	12 447,42	12 363,04	84,38

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : 219, Avenue François Verdler 81022 ALBI Cedex 9. Tél : 098 098 18 18 (numéro non surtaxé) - 444 953 830 RCS ALBI. Société de courtage en assurances, immatriculée sous le numéro 07 019 259 au Registre de l'ORIAS.



IMPALIM VERT®

10-31-1248 Caisse PFC / pfc@nmpm.fr



## SCoT

---

Le budget SCoT s'inscrit dorénavant dans une démarche au long court après la phase de réalisation initiale du document.

Il est à ce titre intéressant de constater que la phase initiale de définition du périmètre, diagnostic, concertation et élaboration de l'ensemble des documents constituant le SCoT s'est étalée sur 4 exercices, soit un budget cumulé (2014-2015-2016-2017) de 442 287 € financés par les contributions des Communautés de communes à hauteur de 315 051 €, de l'Etat à hauteur de 105 000 €, autres (partenaires spécifiques, valorisation interne...) à hauteur de 22 236 €.

Il apparait donc que le coût total a été largement maîtrisé et ce, dans des délais très courts pour ce type de document. Cette maîtrise des coûts globaux est d'autant plus intéressante que la contribution du territoire (EPCI) ne représente que 71 % de ce coût global.

En 2021, au-delà des frais de personnel qui deviennent stables avec un ETP affecté pour assurer l'ensemble des instructions liées au SCoT.

Il conviendra de prévoir des frais spécifiques pour la gestion des contentieux, la modification du SCoT rendue indispensable par les évolutions des périmètres des EPCI membres et l'approbation du PCAET. En conséquence et au vu de la situation budgétaire, la contribution des EPCI sera gelée pour les 2 années à venir.

Les frais de ressources humaines seront donc stabilisés à 68 000 €, les frais de structure à 12 500 €, soit un total de 80 500 € et ce, pour les 2 exercices à venir.

Une partie de ces frais seront renforcés par le budget général du fait de la mutualisation des personnels à hauteur d'environ 30 000 € annuels, soit un solde évalué autour de 50 500 €.

A l'horizon de 3 années, les budgets seront impactés seulement par les actualisations nécessaires des supports d'analyse.

## SPANC

---

Le budget du SPANC est aujourd'hui entré en vitesse de croisière suite à l'intégration de la Communauté de communes du Saint-Affricain et la réorganisation du service à travers l'informatisation accrue des équipes.

Le coût d'exploitation du service pour le suivi de 7 577 installations représente en 2020 : 275 750€

Ces coûts d'exploitation sont couverts par les redevances payées par les usagers du service à hauteur de 220 000 €. Ce montant va augmenter progressivement avec le déploiement de l'ensemble des visites sur les installations du Saint-Affricain.

En ce sens, la redevance payée par les usagers paie le coût structurel du service.

En 2020 la stabilité de la redevance est envisagée malgré l'entrée d'une nouvelle commune Broquiès.

<b>VOTE :</b>	Pour : <b>35</b>	Contre : /	Abstention : /
---------------	------------------	------------	----------------

Après avoir délibéré, le Comité syndical valide ces orientations.

Fait et délibéré à Millau, les jour, mois et an susdits  
Le Président  
Richard FIOL



Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses  
71 boulevard de l'Ayrolle - BP 50126 - 12100 MILLAU cedex  
05-65-61-35-50 - e-mail : [info@parc-grands-causses.fr](mailto:info@parc-grands-causses.fr) - site Internet : [www.parc-grands-causses.fr](http://www.parc-grands-causses.fr)

## Délibération PNRGC n° 2021-006 du Comité syndical du 5 février 2021

### Mise à jour du tableau des effectifs

■ <b>Président de séance</b>	Richard FIOLE
■ <b>Présents votants</b>	Jacques ARLES - Valentin ARTAL - Jean-Marie BODT - Christian BOUDES - Gérard CAILHOL - Jonathan COSTES - Philippe CARRIERE - Jean-Luc CRASSOUS - Jean-François DUMAS - Michel DURAND - Joël ESPINASSE - Emmanuelle GAZEL - Bastien GIACOBBI - Mathieu HENRY - Christophe LABORIE - Jean-Michel LADET - Mathieu LAMBRECHT - Philippe LEPETIT - Nathalie MARTY - Bernadette PAILHAS - Nathalie PALMIER - Séverine PEYRETOU - Jean-Michel PINAULT - Céline RENAUD - François RODRIGUEZ - Jean-François ROUSSET - Christel SIGAUD LAURY - Michel SIMONIN - Bernard SIRGUE - Cyril TOUZET
■ <b>Pouvoirs</b>	Annie BEL donne son pouvoir à Cyril TOUZET Jean-François GALLIARD donne son pouvoir à Christophe LABORIE Jean-Luc GIBELIN donne pouvoir à Emmanuelle GAZEL Catherine JOUVE donne pouvoir à Séverine PEYRETOU
■ <b>Absents, excusés</b>	Zina BOURGUET - Monique BULTEL - HERMENT - Sébastien CROS - Sébastien DAVID - Emilie GRAL - Michel LEBLOND - Aurélie MAILLOLS - Jean-Sébastien ORCIBAL - Thierry PEREZ LAFONT - Philippe RAMONDENC - Danièle VERGONNIER

#### Le Président rappelle aux membres du Comité syndical :

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Comité syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Considérant la nécessité de créer deux emplois d'ingénieurs et un emploi d'adjoint administratif

#### Le Président propose au Comité syndical :

D'adopter les modifications du tableau des emplois suivants :

- par la création de deux postes permanents pour deux emplois de Catégorie A au grade d'ingénieur à temps complet afin de pouvoir répondre favorablement à la mise en place du guichet unique de rénovation énergétique pour les ménages.
- par la création d'un poste permanent pour un emploi d'adjoint administratif (Catégorie C) à temps complet pour pallier à la demande de départ en retraite d'un agent administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe au 31 mars 2021.

Le tableau des effectifs au 5 février 2021 se trouve ainsi modifié :

Cadre d'emplois /grades	Catégorie	Temps de travail	Effectifs inscrits au budget	Effectifs pourvus
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS</b>				
Directeur Général des Services 40 000 - 80 000	A	100%	1	1
Directeur Général Adjoint Services 40 000 - 150 000	A	100%	4	4
<b>TOTAL</b>			<b>5</b>	<b>5</b>
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>				
Administrateur	A	100%	1	0
Attaché	A	100%	4	2
Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	B	90%	1	1
Rédacteur	B	100%	2	2
Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	100%	1	1
		57%	2	2
Adjoint administratif	C	100%	2	1
<b>TOTAL</b>			<b>13</b>	<b>9</b>
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>				
Ingénieur principal	A	100%	2	0
Ingénieur	A	100%	12	10
Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	B	100%	1	0
Technicien principal de 2 <sup>ème</sup> classe	B	100%	1	1
Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	100%	3	3
<b>TOTAL</b>			<b>19</b>	<b>14</b>
<b>FILIERE CULTURELLE</b>				
Attaché de conservation du patrimoine	A	100%	1	1
<b>TOTAL</b>			<b>1</b>	<b>1</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>38</b>	<b>29</b>

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, décide d'adopter le tableau des emplois ainsi proposé qui prendra effet à compter du 5 février 2021.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents qui seront nommés dans ces emplois seront inscrits au budget principal 2021 du syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses au chapitre 012.

<b>VOTE :</b>	Pour : <b>35</b>	Contre : /	Abstention : /
---------------	------------------	------------	----------------

Après avoir délibéré, le Comité syndical valide ce projet et autorise le Président à engager les procédures et signer les documents nécessaires.

Fait et délibéré à Millau, les jour, mois et an susdits  
Le Président  
Richard FIOU



Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses  
71 boulevard de l'Ayrolle - BP 50126 - 12100 MILLAU cedex  
05-65-61-35-50 - info@parc-grands-causses.fr - www.parc-grands-causses.fr

Accusé de réception en préfecture  
012-251201349-20210205-20210205\_006-DE  
Reçu le 09/02/2021

**Participation au programme de subvention pour l'achat d'un véhicule propre**

■ <b>Président de séance</b>	Richard FIOLE
■ <b>Présents votants</b>	Jacques ARLES - Valentin ARTAL - Jean-Marie BODT - Christian BOUDES - Gérard CAILHOL - Jonathan COSTES - Philippe CARRIERE - Jean-Luc CRASSOUS - Jean-François DUMAS - Michel DURAND - Joël ESPINASSE - Emmanuelle GAZEL - Bastien GIACOBBI - Mathieu HENRY - Christophe LABORIE - Jean-Michel LADET - Mathieu LAMBRECHT - Philippe LEPETIT - Nathalie MARTY - Bernadette PAILHAS - Nathalie PALMIER - Séverine PEYRETOU - Jean-Michel PINAULT - Céline RENAUD - François RODRIGUEZ - Jean-François ROUSSET - Christel SIGAUD LAURY - Michel SIMONIN - Bernard SIRGUE - Cyril TOUZET
■ <b>Pouvoirs</b>	Annie BEL donne son pouvoir à Cyril TOUZET Jean-François GALLIARD donne son pouvoir à Christophe LABORIE Jean-Luc GIBELIN donne pouvoir à Emmanuelle GAZEL Catherine JOUVE donne pouvoir à Séverine PEYRETOU
■ <b>Absents, excusés</b>	Zina BOURGUET - Monique BULTEL - HERMENT - Sébastien CROS - Sébastien DAVID - Emilie GRAL - Michel LEBLOND - Aurélie MAILLOLS - Jean-Sébastien ORCIBAL - Thierry PEREZ LAFONT - Philippe RAMONDENC - Danièle VERGONNIER

La Région Occitanie met en place auprès des Parcs naturels régionaux le **dispositif « Eco chèque Mobilité PNR – Achat de véhicule(s) électrique(s) / hydrogène(s) / Vélo(s) à assistance électrique neuf(s) »** applicable à compter du 7 février 2020.

Le Syndicat mixte du PNRGC souhaite bénéficier de cette aide afin de renouveler deux des véhicules de sa flotte par l'achat d'un véhicule hybride rechargeable.

Afin d'être éligible à l'aide régionale susmentionnée, le véhicule doit avoir été acheté neuf auprès d'un professionnel exerçant en Occitanie et doit remplacer un véhicule thermique (essence ou diesel). Le véhicule acheté doit avoir un taux d'émission de CO<sub>2</sub> de 20 g/km au plus pour une voiture électrique ou de 50 g/km au plus pour une voiture hybride rechargeable.

Cette aide peut être cumulable avec la prime à la conversion de l'Etat.

Le montant de l'aide est de 50 % du coût d'acquisition\*, plafonnée à 40 000 euros, pour l'achat d'un maximum 3 véhicules et 5 vélos à assistance électriques par collectivité.

*\*le coût d'acquisition retenu est le prix d'achat TTC du véhicule hors frais divers (carte grise, frais de dossier, de mise en circulation ...), remises et bonus écologiques déduits.*

L'achat d'un véhicule doté d'une motorisation hybride rechargeable est envisagé. Ce type de véhicule permettra de répondre aux besoins comblés actuellement par les deux véhicules à renouveler et répond aux critères d'éligibilité de l'aide régionale.



Le Syndicat mixte souhaite bénéficier de cette aide.

<b>VOTE :</b>	Pour : <b>35</b>	Contre : /	Abstention : /
---------------	------------------	------------	----------------

Après avoir délibéré, le Comité syndical valide ce projet et autorise le Président à engager les procédures et signer les documents nécessaires.

Fait et délibéré à Millau, les jour, mois et an susdits  
Le Président  
Richard FIOU



Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses  
71 boulevard de l'Ayrolle - BP 50126 - 12100 MILLAU cedex  
Téléphone : 05-65-61-35-50 - info@parc-grands-causses.fr - www.parc-grands-causses.fr

Accusé de réception en préfecture  
012-251201349-20210205-20210205\_007-DE  
Reçu le 09/02/2021

**Délibération PNRGC n° 2021-008 du Comité syndical du 5 février 2021**

**Renouvellement de délibération pour la prise en charge des frais réels  
pour les missions en région parisienne et dans les métropoles**

<b>■ Président de séance</b>	Richard FIOU
<b>■ Présents votants</b>	Jacques ARLES - Valentin ARTAL - Jean-Marie BODT - Christian BOUDES - Gérard CAILHOL - Jonathan COSTES - Philippe CARRIERE - Jean-Luc CRASSOUS - Jean-François DUMAS - Michel DURAND - Joël ESPINASSE - Emmanuelle GAZEL - Bastien GIACOBBI - Mathieu HENRY - Christophe LABORIE - Jean-Michel LADET - Mathieu LAMBRECHT - Philippe LEPETIT - Nathalie MARTY - Bernadette PAILHAS - Nathalie PALMIER - Séverine PEYRETOUT - Jean-Michel PINAULT - Céline RENAUD - François RODRIGUEZ - Jean-François ROUSSET - Christel SIGAUD LAURY - Michel SIMONIN - Bernard SIRGUE - Cyril TOUZET
<b>■ Pouvoirs</b>	Annie BEL donne son pouvoir à Cyril TOUZET Jean-François GALLIARD donne son pouvoir à Christophe LABORIE Jean-Luc GIBELIN donne pouvoir à Emmanuelle GAZEL Catherine JOUVE donne pouvoir à Séverine PEYRETOUT
<b>■ Absents, excusés</b>	Zina BOURGUET - Monique BULTEL - HERMENT - Sébastien CROS - Sébastien DAVID - Emilie GRAL - Michel LEBLOND - Aurélie MAILLOLS - Jean-Sébastien ORCIBAL - Thierry PEREZ LAFONT - Philippe RAMONDENC - Danièle VERGONNIER

Par délibération en date du 6 décembre 2013, le Comité syndical a mis en place un système de remboursement aux frais réels pour les missions en région parisienne.

En effet, le système forfaitaire habituellement applicable apparaît inopérant pour ce type de missions, dans la mesure où les prix de l'offre hôtelière sont supérieurs au montant forfaitaire, tels que prévu par la réglementation.

Il est proposé au Comité syndical d'approuver le remboursement aux frais réels et sur présentation de justificatifs pour les frais d'hébergement liés à toutes les missions en région parisienne et les métropoles. Cette mesure s'appliquera à l'année 2021.

<b>VOTE :</b>	Pour : <b>35</b>	Contre : /	Abstention : /
---------------	------------------	------------	----------------

Après avoir délibéré, le Comité syndical valide ce projet et autorise le Président à engager les procédures et signer les documents nécessaires.

Fait et délibéré à Millau, les jour, mois et an susdits  
Le Président  
Richard FIOU



Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses  
71 boulevard de l'Ayrolle - BP 50126 - 12100 MILLAU cedex  
05-65-61-35-50 - info@parc-grands-causses.fr - www.parc-grands-causses.fr

## Délibération PNRGC n° 2021-009 du Comité syndical du 05 février 2021

### Renouvellement de la convention de mise à disposition de véhicule pour SEM Causses Energia

■ <b>Président de séance</b>	Richard FIOLE
■ <b>Présents votants</b>	Jacques ARLES - Valentin ARTAL - Jean-Marie BODT - Christian BOUDES - Gérard CAILHOL - Jonathan COSTES - Philippe CARRIERE - Jean-Luc CRASSOUS - Jean-François DUMAS - Michel DURAND - Joël ESPINASSE - Emmanuelle GAZEL - Bastien GIACOBBI - Mathieu HENRY - Christophe LABORIE - Jean-Michel LADET - Mathieu LAMBRECHT - Philippe LEPETIT - Nathalie MARTY - Bernadette PAILHAS - Nathalie PALMIER - Séverine PEYRETOU - Jean-Michel PINAULT - Céline RENAUD - François RODRIGUEZ - Jean-François ROUSSET - Christel SIGAUD LAURY - Michel SIMONIN - Bernard SIRGUE - Cyril TOUZET
■ <b>Pouvoirs</b>	Annie BEL donne son pouvoir à Cyril TOUZET Jean-François GALLIARD donne son pouvoir à Christophe LABORIE Jean-Luc GIBELIN donne pouvoir à Emmanuelle GAZEL Catherine JOUVE donne pouvoir à Séverine PEYRETOU
■ <b>Absents, excusés</b>	Zina BOURGUET - Monique BULTEL - HERMENT - Sébastien CROS - Sébastien DAVID - Emilie GRAL - Michel LEBLOND - Aurélie MAILLOLS - Jean-Sébastien ORCIBAL - Thierry PEREZ LAFONT - Philippe RAMONDENC - Danièle VERGONNIER

Depuis la mise en place de la SEM Causses Energia, le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses met à disposition régulière son parc automobile au Chargé d'affaires de la SEM.

Afin d'organiser et de réglementer cet usage, une convention annuelle est signée entre Causses Energia et le Syndicat mixte et a été actée par délibération n°2016-082 du comité syndical du 2 décembre 2016, n°2018-005 du comité syndical du 9 février 2018 et, n°2019-035 du comité syndical du 22 mars 2019, n° 2019-107 du comité syndical du 16/12/2019.

Cette mise à disposition de véhicules se poursuit en 2021, il convient donc de renouveler la convention en actualisant notamment la liste des véhicules (cf : pièce jointe annexée à la délibération).

<b>VOTE :</b>	Pour : <b>35</b>	Contre : /	Abstention : /
---------------	------------------	------------	----------------

Après avoir délibéré, le Comité syndical valide ce projet et autorise le Président à engager les procédures et signer les documents nécessaires.

Fait et délibéré à Millau, les jour, mois et an susdits  
Le Président  
Richard FIOLE



Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses  
71 boulevard de l'Ayrolle - BP 50126 - 12100 MILLAU cedex  
Téléphone : 05-65-61-35-50 - info@parc-grands-causses.fr - www.parc-grands-causses.fr

Accusé de réception en préfecture  
012-251201349-20210205-20210205\_009-DE  
Reçu le 09/02/2021

<b>Contrats bourgs centres La Cavalerie et Salles Curan</b>
---

<b>■ Président de séance</b>	Richard FIOLE
<b>■ Présents votants</b>	Jacques ARLES - Valentin ARTAL - Jean-Marie BODT - Christian BOUDES - Gérard CAILHOL - Jonathan COSTES - Philippe CARRIERE - Jean-Luc CRASSOUS - Jean-François DUMAS - Michel DURAND - Joël ESPINASSE - Emmanuelle GAZEL - Bastien GIACOBBI - Mathieu HENRY - Christophe LABORIE - Jean-Michel LADET - Mathieu LAMBRECHT - Philippe LEPETIT - Nathalie MARTY - Bernadette PAILHAS - Nathalie PALMIER - Séverine PEYRETOU - Jean-Michel PINAULT - Céline RENAUD - François RODRIGUEZ - Jean-François ROUSSET - Christel SIGAUD LAURY - Michel SIMONIN - Bernard SIRGUE - Cyril TOUZET
<b>■ Pouvoirs</b>	Annie BEL donne son pouvoir à Cyril TOUZET Jean-François GALLIARD donne son pouvoir à Christophe LABORIE Jean-Luc GIBELIN donne pouvoir à Emmanuelle GAZEL Catherine JOUVE donne pouvoir à Séverine PEYRETOU
<b>■ Absents, excusés</b>	Zina BOURGUET - Monique BULTEL - HERMENT - Sébastien CROS - Sébastien DAVID - Emilie GRAL - Michel LEBLOND - Aurélie MAILLOLS - Jean-Sébastien ORCIBAL - Thierry PEREZ LAFONT - Philippe RAMONDENC - Danièle VERGONNIER

La Région Occitanie a lancé en mai 2017 un programme spécifique « bourgs centres » qui vise à favoriser le développement et l'attractivité des communes rurales et péri-urbaines et qui s'inscrit dans le cadre du Contrat Régional Occitanie Grands Causses Lévézou.

Cette démarche a pour objectif le développement des pôles de centralité sur le territoire, ce qui s'articule avec les orientations du SCoT du Parc naturel régional des Grands Causses approuvé en juillet 2017.

Pour répondre à l'objectif d'assurer une cohérence des contrats bourgs centres à l'échelle du territoire, le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Grands Causses s'est positionné lors du Comité syndical du 7 décembre 2018 en tant que facilitateur et coordonnateur de la démarche entre les collectivités et la Région, avec un accompagnement à géométrie variable qui prend la forme d'une mise à disposition de l'ingénierie et peut aller jusqu'à une assistance à maîtrise d'ouvrage.

A ce jour, huit communes ont sollicité un accompagnement par les services du Parc Naturel Régional dans leurs projets de requalification et de revitalisation des centres bourgs. Il s'agit de communes qui ont été identifiées dans le SCoT des Grands Causses en tant que « Pôle urbains structurants » comme Millau, Saint-Affrique et Séverac d'Aveyron, ou en tant que « Pôles intermédiaires » comme Camarès, Saint-Rome-de-Tarn, Belmont-sur-Rance, La Cavalerie et Salles Curan.

Dans le cadre de ces contrats Bourgs Centre, les communes et EPCI s'engagent dans une démarche transversale de développement et de valorisation, qui s'articule autour des priorités d'actions suivantes : cadre de vie, habitat, mobilité, services, culture, patrimoine, tourisme, environnement, économie...

Il s'agit aujourd'hui d'approuver les projets de contrats bourgs centres des communes de La Cavalerie et Salles Curan validés lors du Comité de Pilotage du 15 janvier 2021.

## 1- La Cavalerie

La commune de La Cavalerie et la Communauté de Communes Larzac Vallée s'engagent dans un projet ambitieux sur l'ensemble du territoire qui s'inscrit aujourd'hui dans le cadre du contrat Bourg Centre autour des enjeux et objectifs opérationnels suivants :

- Rénover l'habitat et développer une offre de logements adaptée aux attentes des nouveaux arrivants :
  - o Opération de Requalification de l'habitat
  - o Aménagement et rénovation Logements communaux
- Maintenir un niveau d'équipements et de services pour favoriser la mixité et les liens intergénérationnel
  - o Développement d'équipements à vocation sportive et ludique comme le Gymnase Intercommunal en lien avec la construction du nouveau Collège
  - o Rénovation des équipements de Services publics
  - o Rénovation et aménagement d'équipements et de services Socio Culturels
- Requalifier et valoriser les espaces publics et le patrimoine et organiser les mobilités à l'échelle de la commune

## 2- Salles Curan

Salles Curan s'engage également dans un programme visant à renforcer la centralité de la commune à l'échelle de son territoire en lien avec la Communauté de communes Lévézou Pareloup, et s'appuie sur 2 axes stratégiques :

- Offrir des conditions d'accueil et de maintien de la population
  - o Valoriser l'espace public en lien avec les commerces de proximité
  - o Requalifier l'offre de logements dans le centre ancien
  - o Développer des services et équipements pour le maintien de l'attractivité
- Renforcer la Fonction de Pole de service touristique de Salles Curan
  - o Développer un complexe aquatique à vocation sportive et touristique
  - o Développer les liaisons douces entre les sites touristiques et le bourg
  - o Poursuivre la valorisation du patrimoine culturel

Les programmes opérationnels pluriannuels relevant des contrats présentés auront vocation à s'inscrire dans le cadre du Contrat Territorial Occitanie Pyrénées Méditerranée Grands Causses Lévézou 2018-2021

La gouvernance sera confiée à un Comité de Pilotage composé des cosignataires des Contrats : la Région Occitanie, les communes, les communautés de communes, le Parc Naturel Régional des Grands Causses, le PETR Lévézou, le Département de l'Aveyron, ainsi que des partenaires techniques associés comme le CAUE, l'EPF Occitanie ainsi que les services de l'Etat.

<b>VOTE :</b>	Pour : <b>35</b>	Contre : /	Abstention : /
---------------	------------------	------------	----------------

Après avoir délibéré, le Comité syndical valide ces 2 projets de contrat Bourg Centre et autorise le Président à engager les procédures et à signer les documents nécessaires.

Fait et délibéré à Millau, les jour, mois et an susdits  
Le Président  
Richard FIOL



Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses  
71 boulevard de l'Ayrolle - BP 50126 - 12100 MILLAU cedex

05-65-61-35-50 - e-mail : info@parc-grands-causses.fr - site Internet : www.parc-grands-causses.fr

Accusé de réception en préfecture  
012-251201349-20210205-20210205\_010-DE  
Reçu le 09/02/2021

<p><b>Convention de partenariat du Projet alimentaire territorial</b>  <b>Dispositif de reconnaissance national</b></p>
---

<b>■ Président de séance</b>	Richard FIOL
<b>■ Présents votants</b>	Jacques ARLES - Valentin ARTAL - Jean-Marie BODT - Christian BOUDES - Gérard CAILHOL - Jonathan COSTES - Philippe CARRIERE - Jean-Luc CRASSOUS - Jean-François DUMAS - Michel DURAND - Joël ESPINASSE - Emmanuelle GAZEL - Bastien GIACOBBI - Mathieu HENRY - Christophe LABORIE - Jean-Michel LADET - Mathieu LAMBRECHT - Philippe LEPETIT - Nathalie MARTY - Bernadette PAILHAS - Nathalie PALMIER - Séverine PEYRETOU - Jean-Michel PINAULT - Céline RENAUD - François RODRIGUEZ - Jean-François ROUSSET - Christel SIGAUD LAURY - Michel SIMONIN - Bernard SIRGUE - Cyril TOUZET
<b>■ Pouvoirs</b>	Annie BEL donne son pouvoir à Cyril TOUZET Jean-François GALLIARD donne son pouvoir à Christophe LABORIE Jean-Luc GIBELIN donne pouvoir à Emmanuelle GAZEL Catherine JOUVE donne pouvoir à Séverine PEYRETOU
<b>■ Absents, excusés</b>	Zina BOURGUET - Monique BULTEL - HERMENT - Sébastien CROS - Sébastien DAVID - Emilie GRAL - Michel LEBLOND - Aurélie MAILLOLS - Jean-Sébastien ORCIBAL - Thierry PEREZ LAFONT - Philippe RAMONDENC - Danièle VERGONNIER

**Signature De La Convention De Partenariat De Mise En Œuvre Du Projet Alimentaire De Territoire Grands Causses Levezou**

Le Parc naturel régional des Grands Causses a été retenu en mars 2019 à l'AAP du Programme National de l'Alimentation pour son Projet Alimentaire de Territoire (PAT) en émergence, sur un périmètre élargi aux territoires du Pnr Grands Causses du PETR Lévézou.

Ce projet partenarial s'appuie sur 4 acteurs, le Syndicat Mixte du PNR, la chambre d'agriculture de l'Aveyron, les locos motivés et l'APABA qui proposent un PAT construit sur la base d'initiatives engagées ou en émergence sur le territoire et qui s'inscrit dans la démarche de la Région Occitanie pour le développement d'une alimentation durable et en complémentarité des actions menées par le Département de l'Aveyron.

Le partenariat est également élargi à tous les acteurs locaux de l'alimentation qui participent à la gouvernance et au comité de pilotage du projet (collectivités, restaurations collectives, producteurs, syndicats, consulaires, établissements de formation...). L'objectif est de construire une gouvernance alimentaire locale sur le long terme.

A la demande du territoire, le Syndicat Mixte du PNR pilote le projet, et coordonne les actions le travail de chacun des partenaires y compris le portage financier. Le Parc naturel régional s'est vu attribué dans le cadre de l'Appel à Projet une subvention du Programme national pour l'alimentation d'un montant de 49 914€. Cette enveloppe globale est réaffectée aux partenaires en fonction des actions portées et selon les modalités prévues dans la convention de partenariat (annexe 1)

## Dispositif de reconnaissance du Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Le dispositif de reconnaissance des PAT par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation (MAA) a pour objectif de recenser les démarches PAT dès leur émergence et de soutenir leur déploiement sur le territoire en leur donnant plus de légitimité et de visibilité. Par ailleurs cette reconnaissance officielle permet de pouvoir solliciter les subventions de l'Etat dans le cadre de l'appel à projet national du Programme national de l'alimentation (PNA) ainsi que pour les dispositifs du plan de relance dédié au soutien des PAT opérationnels.

Au regard de l'état d'avancement des actions, le PAT Grands Causses Lézou peut solliciter une reconnaissance de niveau 2 correspond aux projets dont le degré d'avancement permet la mise en œuvre d'actions opérationnelles, pilotées par une instance de gouvernance établie, pour une durée de 5 ans renouvelable.

Cette demande de reconnaissance passe par le dépôt d'un dossier (Annexe 2) au Ministère de l'Agriculture, via la Préfecture de Région et la DRAAF. La décision définitive de reconnaissance des projets est actée par le Ministre.

<b>VOTE :</b>	Pour : <b>35</b>	Contre : /	Abstention : /
---------------	------------------	------------	----------------

Après avoir délibéré, le Comité syndical valide la convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture, les Locomotives et l'APABA et autorise le Président à engager les procédures et signer les documents nécessaires relative au dispositif de reconnaissance du Projet Alimentaire de Territoire.

Fait et délibéré à Millau, les jour, mois et an susdits  
Le Président  
Richard FIOL



Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses  
71 boulevard de l'Ayrolle - BP 50126 - 12100 MILLAU cedex  
05-65-61-35-50 - e-mail : [info@parc-grands-causses.fr](mailto:info@parc-grands-causses.fr) - site Internet : [www.parc-grands-causses.fr](http://www.parc-grands-causses.fr)

Accusé de réception en préfecture  
012-251201349-20210205-20210205\_011-DE  
Reçu le 09/02/2021

**Partenariat « Milieux ouverts herbacés 2 -phase 3 » avec IPAMAC**

<b>■ Président de séance</b>	Richard FIOLE
<b>■ Présents votants</b>	Jacques ARLES - Valentin ARTAL - Jean-Marie BODT - Christian BOUDES - Gérard CAILHOL - Jonathan COSTES - Philippe CARRIERE - Jean-Luc CRASSOUS - Jean-François DUMAS - Michel DURAND - Joël ESPINASSE - Emmanuelle GAZEL - Bastien GIACOBBI - Mathieu HENRY - Christophe LABORIE - Jean-Michel LADET - Mathieu LAMBRECHT - Philippe LEPETIT - Nathalie MARTY - Bernadette PAILHAS - Nathalie PALMIER - Séverine PEYRETOU - Jean-Michel PINAULT - Céline RENAUD - François RODRIGUEZ - Jean-François ROUSSET - Christel SIGAUD LAURY - Michel SIMONIN - Bernard SIRGUE - Cyril TOUZET
<b>■ Pouvoirs</b>	Annie BEL donne son pouvoir à Cyril TOUZET Jean-François GALLIARD donne son pouvoir à Christophe LABORIE Jean-Luc GIBELIN donne pouvoir à Emmanuelle GAZEL Catherine JOUVE donne pouvoir à Séverine PEYRETOU
<b>■ Absents, excusés</b>	Zina BOURGUET - Monique BULTEL - HERMENT - Sébastien CROS - Sébastien DAVID - Emilie GRAL - Michel LEBLOND - Aurélie MAILLOLS - Jean-Sébastien ORCIBAL - Thierry PEREZ LAFONT - Philippe RAMONDENC - Danièle VERGONNIER

**Référence à la Charte du Parc naturel régional des Grands Causses**

Objectif opérationnel 5.2 : Préserver les espaces naturels et les espèces qui y sont liées (biodiversité)  
Article 5.2.1 : Poursuivre la connaissance des espèces et des milieux

**Contexte et motif de l'action**

La diversité des ressources naturelles offertes par les milieux ouverts herbacés (prairies naturelles, parcours...) est un atout des territoires du Massif central. Les compétences et des savoirs faire des agriculteurs contribuent à la valorisation de ce patrimoine naturel.

**Objectif**

Le projet vise à accompagner les territoires dans un développement basé sur la valorisation de la diversité des ressources naturelles offertes par les milieux ouverts herbacés et des compétences et des savoirs faire des agriculteurs dans le cadre d'un programme coordonné à l'échelle du Massif central. Cela nécessite :

1. Le partage d'expériences et montée en compétences des techniciens des Parcs et des structures partenaires intervenant sur les différents territoires.
2. La diffusion des connaissances et les expériences :
  - Contribuer à la capitalisation et la diffusion des résultats des projets MOH2 et des savoirs (scientifiques et paysans) liés à la préservation et la valorisation de la diversité des MOH ;
  - Communiquer auprès des éleveurs d'aujourd'hui et de demain (enseignement agricole), et du grand public.
3. La coordination du programme par IPAMAC et l'accompagnement des projets individuels.



## Budget prévisionnel

---

La contribution du syndicat mixte au programme MOH2 volet 3 implique pour le Syndicat mixte :

- La signature d'une convention de mise à disposition de personnel ou d'un contrat de quasi-régie ;
- Le versement à l'IPAMAC suite à la signature de la convention d'une avance de trésorerie remboursable de 2 200 €.

Considérant les objectifs généraux et opérationnels des actions proposées et afin de mettre en œuvre l'opération, le Président propose au Comité syndical du Parc naturel régional des Grands Causses d'autoriser le Président à préciser les modalités de partenariat et signer la convention ou le contrat.

**VOTE :**

Pour : **35**

Contre : /

Abstention : /

Après avoir délibéré, le Comité syndical valide ce projet et autorise le Président à engager les procédures et signer les documents nécessaires.

Fait et délibéré à Millau, les jour, mois et an susdits  
Le Président  
Richard FIOL



Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses  
71 boulevard de l'Ayrolle - BP 50126 - 12100 MILLAU cedex  
Téléphone : 05-65-61-35-50 - info@parc-grands-causses.fr - www.parc-grands-causses.fr

<p><b>Action Inter-Parcs Occitanie</b>  <b>Etude des clientèles touristiques fréquentant les Parcs naturels d'Occitanie</b></p>
---

<b>■ Président de séance</b>	Richard FIOLE
<b>■ Présents votants</b>	Jacques ARLES - Valentin ARTAL - Jean-Marie BODT - Christian BOUDES - Gérard CAILHOL - Jonathan COSTES - Philippe CARRIERE - Jean-Luc CRASSOUS - Jean-François DUMAS - Michel DURAND - Joël ESPINASSE - Emmanuelle GAZEL - Bastien GIACOBBI - Mathieu HENRY - Christophe LABORIE - Jean-Michel LADET - Mathieu LAMBRECHT - Philippe LEPETIT - Nathalie MARTY - Bernadette PAILHAS - Nathalie PALMIER - Séverine PEYRETOU - Jean-Michel PINAULT - Céline RENAUD - François RODRIGUEZ - Jean-François ROUSSET - Christel SIGAUD LAURY - Michel SIMONIN - Bernard SIRGUE - Cyril TOUZET
<b>■ Pouvoirs</b>	Annie BEL donne son pouvoir à Cyril TOUZET Jean-François GALLIARD donne son pouvoir à Christophe LABORIE Jean-Luc GIBELIN donne pouvoir à Emmanuelle GAZEL Catherine JOUVE donne pouvoir à Séverine PEYRETOU
<b>■ Absents, excusés</b>	Zina BOURGUET - Monique BULTEL - HERMENT - Sébastien CROS - Sébastien DAVID - Emilie GRAL - Michel LEBLOND - Aurélie MAILLOLS - Jean-Sébastien ORCIBAL - Thierry PEREZ LAFONT - Philippe RAMONDENC - Danièle VERGONNIER

**Descriptif de l'action**

---

La Région Occitanie, créée en 2016, est la première Région de France pour la biodiversité. 40 % du territoire régional est constitué d'espaces naturels protégés qui se trouvent principalement sur les massifs de montagne des Pyrénées et du Massif Central ainsi que sur les 215 km de littoral. Composantes territoriales fortes de la nouvelle Région, les Parcs naturels régionaux et les Parcs nationaux d'Occitanie ont pour vocation de protéger et valoriser le patrimoine naturel, culturel et humain de leur territoire, en mettant en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel. Pour cela ils s'appuient sur les acteurs compétents et animent des réflexions prospectives pour anticiper les enjeux en termes de positionnement économique, de changement climatique, de diversification...

De même, les 7 Parcs naturels régionaux d'Occitanie et les 2 Parcs nationaux sont engagés en partenariat avec le Comité Régional du Tourisme et des Loisirs (CRTL) et la Région dans un réseau inter-Parc « Tourisme de Nature ».

Dans ce cadre, les 9 Parcs en association avec le CRTL, ont décidé de conduire une étude sur les clientèles touristiques fréquentant les Parcs naturels régionaux et les Parcs nationaux d'Occitanie. Cette enquête devrait permettre de répondre à ces questions et cerner un peu plus finement les clientèles des Parcs et l'image qu'elles ont de ces derniers. Elle doit aussi aider les acteurs des Parcs à réfléchir à leur stratégie d'accompagnement de l'offre touristique et leur stratégie marketing.

Pour la mise en œuvre et le pilotage de l'action susmentionnée, le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses a été désigné chef de file.

Une convention de partenariat inter-parcs fixe les objectifs et les modalités de cette opération collective :

Entre :

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional de l'Aubrac  
Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Causses du Quercy  
Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses  
Le Syndicat mixte du Parc naturel régional du Haut-Languedoc  
Le Syndicat mixte du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée  
Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises  
Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Pyrénées Catalanes  
Le Parc National des Pyrénées  
Le Parc National des Cévennes

Le coût de l'étude clientèle est de 14 580 € TTC.

Selon les modalités de la convention, la participation financière à cette étude est la suivante :

Le CRTL prend en charge 50% de l'étude, soit 7 290 € TTC

Les Parcs prennent en charge 50% restants, soit 7 290€ TTC facturés par le CRTL.

Les 9 Parcs s'associent pour solliciter une subvention de 80% auprès de la Région dans le cadre du dispositif Parcs.

Ainsi, le coût de l'opération pour chacun des Parcs est de 810 € TTC, pour lesquels ils sollicitent une subvention de 648€ TTC de la Région. La part d'autofinancement pour chacun des Parcs est de 162€ TTC.

Le Parc chef de file, le Parc naturel régional des Grands Causses est mandaté pour une demande d'aide auprès de la Région pour la présente étude.

Il est convenu que chaque Parc « partenaire » versera sa part d'autofinancement de 162€ TTC au Parc « chef de file ».

Chacun des Parcs partenaires concourt au financement de l'opération par le versement de sa quote-part auprès du PNR Grands Causses, soit 162 € TTC, au plus tard le mois suivant la date de signature de l'accord d'engagement avec le prestataire de l'étude retenu.

Ainsi il a été convenu que le Parc naturel régional des Grands causses assurera le paiement de la prestation au CRTL, soit 7 290 € TTC, après avoir perçu l'ensemble des participations de chacun des 8 Parcs partenaires.

Après réalisation de l'étude, il déposera la demande de paiement auprès de la Région, et percevra ainsi l'intégralité de l'aide de la Région.

Le PNR Grands Causses est le Parc « chef de file » du projet et de ses composantes. Les 8 autres Parcs sont les Parcs « partenaires ». En conséquence, le PNR Grands Causses est l'interlocuteur de la Région Occitanie, cofinanceur de l'opération, pour sa conduite technique, administratif et financière.

<b>VOTE :</b>	Pour : (nombre)	Contre : (nombre + noms)	Abstention : (nombre + noms)
---------------	-----------------	--------------------------	------------------------------

Après avoir délibéré, le Comité syndical valide ce projet et autorise le Président à engager les procédures et signer les documents nécessaires.

Fait et délibéré à Millau, les jour, mois et an susdits  
Le Président  
Richard FIOL



Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses  
71 boulevard de l'Ayrolle - BP 50126 - 12100 MILLAU cedex  
Téléphone : 05-65-61-35-50 - info@parc-grands-causses.fr - www.parc-grands-causses.fr

Accusé de réception en préfecture  
012-251201349-20210205-20210205\_013-DE  
Reçu le 09/02/2021

## Délibération PNRGC n° 2021-024 du Comité syndical du 19 mars 2021

### Vote du Compte Administratif 2020 – Compétence Générale

<b>■ Président de séance</b>	Richard FIOL
<b>■ Présents votants</b>	Loïc ALMERAS - Jacques ARLES - Claude ASSIER - Annie BEL - Christian BOUDES - Gérard CAILHOL - Jonathan COSTES - Jean-Luc CRASSOUS - Sébastien CROS - Georget DAMERVAL - Jean-François DUMAS - Michel DURAND - Joël ESPINASSE - Emmanuelle GAZEL - Bastien GIACOBBI - Catherine JOUVE - Christophe LABORIE - Jean-Michel LADET - Mathieu LAMBRECHT - Michel LEBLOND - Philippe LEPETIT - Philippe MEJANE - Nathalie PALMIER - Séverine PEYRETOU - Jean-Michel PINAULT - Céline RENAUD - François RODRIGUEZ - Michel SIMONIN - Bernard SIRGUE - Cyril TOUZET - Danièle VERGONNIER - Nicolas WOHREL
<b>■ Pouvoirs</b>	Bouchra EL MEROUANI donne son pouvoir à Jean-François DUMAS Jean-François GALLIARD donne son pouvoir à Danièle VERGONNIER Nathalie MARTY donne son pouvoir à Richard FIOL Christel SIGAUD-LAURY donne son pouvoir à Cyril TOUZET
<b>■ Absents, excusés</b>	Zina BOURGUET - Monique BULTEL HERMENT - Sébastien DAVID - Jean-Luc GIBELIN - Emilie GRAL - Aurélie MAILLOLS - Jean-Sébastien ORCIBAL - Bernadette PAILHAS - Jean-François ROUSSET

Après avoir entendu les informations et explications apportées concernant l'utilisation des crédits inscrits au budget primitif 2020, dont les résultats consignés dans le compte administratif sont les suivants :

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	2 414 543,90 euros
Recettes	2 417 226,84 euros
<b>Résultat excédentaire de l'exercice</b>	<b>2 682,94 euros</b>
Résultat excédentaire N-1	1 094 528,64 euros
<b>Résultat cumulé excédentaire</b>	<b>1 097 211,58 euros</b>
INVESTISSEMENT	
Dépenses	373 681,92 euros
Recettes	677 928,33 euros
<b>Résultat excédentaire de l'exercice</b>	<b>304 246,41 euros</b>
Résultat excédentaire N-1	163 860,29 euros
<b>Résultat cumulé excédentaire</b>	<b>468 106,70 euros</b>
CUMUL des deux SECTIONS	
<b>Résultat cumulé excédentaire</b>	<b>1 565 318,28 euros</b>

Le compte de gestion comportant les mêmes résultats, le Comité syndical décide de voter, hors la présence du Président, le compte administratif 2020 du budget relatif à la compétence générale du syndicat mixte du Parc.

Après avoir délibéré, le Comité syndical vote le compte administratif 2020 et, mandate son Président pour signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

**VOTE :**

Pour : **37**

Contre : /

Abstention : /

Fait et délibéré à Millau, les jour, mois et an susdits  
Le Président  
Richard FIOL



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**PARC NATUREL REGIONAL DES GRANDS CAUSSES**

Numéro SIRET : 25120134900015

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

**M.14**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**voté par nature**

**BUDGET PRINCIPAL**

**ANNEE 2020**

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

## **POUR MEMOIRE**

**I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :**

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec les chapitres << opérations d'équipement >> de l'état III B 3;
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

**La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :**

.....

**II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense << opération d'équipement >>.**

**III - Les provisions sont :**

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 2 414 543,90	G 2 417 226,84
	Section d'investissement	B 373 681,92	H 677 928,33

+

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	I 1 094 528,64
	Report en section d'investissement (001)	D	J 163 860,29

=

=

<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>	=A+B+C+D	2 788 225,82	=G+H+I+J	4 353 544,10
---	----------	--------------	----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F 764 816,51	L 659 739,37
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F 764 816,51	= K+L 659 739,37

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 2 414 543,90	= G+I+K 3 511 755,48
	Section d'investissement	=B+D+F 1 138 498,43	= H+J+L 1 501 527,99
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F 3 553 042,33	= G+H+I+J+K+L 5 013 283,47



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

## DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. /art	Chap. /art	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>E</b>	<b>K</b>
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>F</b>	<b>L</b>
		764 816,51	659 739,37
Ch. 13	Subventions d'investissement		642 664,82
1321	État et établissements nationaux		48 000,00
1322	Régions		45 000,00
1322	Régions		36 399,00
1322	Régions		59 420,00
1322	Régions		14 026,57
1322	Régions		116 837,00
1322	Régions		4 991,40
1323	Départements		23 768,00
13248	Autres communes		22 500,00
13248	Autres communes		2 850,00
1326	Autres établissements publics locaux		22 500,00
1326	Autres établissements publics locaux		3 610,00
1327	Budget communautaire et fonds structurels		13 500,00
1327	Budget communautaire et fonds structurels		10 409,00
1327	Budget communautaire et fonds structurels		82 500,00
1327	Budget communautaire et fonds structurels		54 666,40
1328	Autres		67 771,56
1328	Autres		13 915,89
Ch. 21	Immobilisations corporelles	194 272,80	
2188	Autres immobilisations corporelles	194 272,80	
Ch. 27	Autres immobilisations financières		17 074,55
2764	Créances sur des particuliers et autres personnes de droit p		17 074,55
Op. 11	Matériel et outillage	65 186,40	
2182	Matériel de transport	20 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	45 186,40	
Op. 16	Informatique et bureautique	6 799,69	
2051	Concessions et droits similaires	6 296,86	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	502,83	
Op. 19	Aménagement des locaux	953,60	
2184	Mobilier	953,60	
Op. 20	Acquisition et rénovation siège social	65 801,85	
21318	Autres bâtiments publics	61 942,60	
2135	Installations générales, agencements, aménagements des const	3 859,25	
Op. 21	Outils numériques	90 000,00	
2051	Concessions et droits similaires	35 000,00	

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

<b>Chap. /art</b>	<b>Chap. /art</b>	<b>Dépenses engagées non mandatées</b>	<b>Titres restant à émettre</b>
2188	Autres immobilisations corporelles	55 000,00	
Op. 22	Activités pleine nature Patrimoines Paysages	46 657,82	
2051	Concessions et droits similaires	23 232,72	
2188	Autres immobilisations corporelles	23 425,10	
Op. 26	Itinérance Gorges et vallée du Tarn	285 216,00	
2051	Concessions et droits similaires	261 216,00	
2184	Mobilier	24 000,00	
Op. 27	Abris de troupeau	9 928,35	
2188	Autres immobilisations corporelles	9 928,35	

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	RAR au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 355 969,61	445 402,34	88 313,33		822 253,94
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 705 210,00	1 565 916,32			139 293,68
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	367 652,00	46 625,60			321 026,40
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus					
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>3 428 831,61</b>	<b>2 057 944,26</b>	<b>88 313,33</b>		<b>1 282 574,02</b>
66	Charges financières	47 811,66	39 468,53			8 343,13
67	Charges exceptionnelles	4 000,00				4 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	760 863,65				760 863,65
022	Dépenses imprévues	156 917,66				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>4 398 424,58</b>	<b>2 097 412,79</b>	<b>88 313,33</b>		<b>2 212 698,46</b>
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>					
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	229 340,78	228 817,78			523,00
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.</i>					
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>229 340,78</b>	<b>228 817,78</b>			<b>523,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 627 765,36</b>	<b>2 326 230,57</b>	<b>88 313,33</b>		<b>2 213 221,46</b>
<b>Pour information</b> <b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>						

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	RAR au 31/12	
013	Atténuations de charges	10 000,00	4 472,00			5 528,00
70	Produits des services, du domaine et ventes...	478 935,59	446 265,03	7 700,00		24 970,56
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations	2 997 301,13	1 217 254,02	680 838,62		1 099 208,49
75	Autres produits de gestion courante	45 000,00	55 511,39			-10 511,39
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>3 531 236,72</b>	<b>1 723 502,44</b>	<b>688 538,62</b>		<b>1 119 195,66</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	2 000,00	5 185,78			-3 185,78
78	Reprises provisions semi-budgétaires					
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>3 533 236,72</b>	<b>1 728 688,22</b>	<b>688 538,62</b>		<b>1 116 009,88</b>
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>					
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.</i>					
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>						
<b>TOTAL</b>		<b>3 533 236,72</b>	<b>1 728 688,22</b>	<b>688 538,62</b>		<b>1 116 009,88</b>
<b>Pour information</b> <b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>1 094 528,64</b>				

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles	194 272,80		194 272,80	
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	Total des opérations d'équipement	884 186,61	312 164,63	570 543,71	1 478,27
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 078 459,41</b>	<b>312 164,63</b>	<b>764 816,51</b>	<b>1 478,27</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	30 000,00	28 460,29		1 539,71
18	Compte de liaison, affectation (BA, régie)				
26	Participation et créances rattachées	1 000,00			1 000,00
27	Autres immobilisations financières	3 057,00	3 057,00		
020	Dépenses imprévues	58 540,37			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>92 597,37</b>	<b>31 517,29</b>		<b>61 080,08</b>
45...	<b>Total des opé. pour compte de tiers</b>	<b>39 000,00</b>	<b>30 000,00</b>		<b>9 000,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 210 056,78</b>	<b>373 681,92</b>	<b>764 816,51</b>	<b>71 558,35</b>
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections				
041	Opérations patrimoniales				
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>				
	<b>TOTAL</b>	<b>1 210 056,78</b>	<b>373 681,92</b>	<b>764 816,51</b>	<b>71 558,35</b>
	<b>Pour information</b> <b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement	918 081,70	275 307,90	642 664,82	108,98
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	20 811,66	20 811,66		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>938 893,36</b>	<b>296 119,56</b>	<b>642 664,82</b>	<b>108,98</b>
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	117 816,99	117 816,99		
1068	Excédents de fonct. capitalisés				
138	Autres subv. d'invest. non transf.				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)				
26	Participation et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières	22 248,55	5 174,00	17 074,55	
024	Produits des cessions d'immobilisations	25 000,00			
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>165 065,54</b>	<b>122 990,99</b>	<b>17 074,55</b>	<b>25 000,00</b>
45...	<b>Total des opé. pour le compte de tiers</b>	<b>39 000,00</b>	<b>30 000,00</b>		<b>9 000,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>1 142 958,90</b>	<b>449 110,55</b>	<b>659 739,37</b>	<b>34 108,98</b>
021	virement de la section de fonctionnement				
040	Opé. d'ordre de transfert entre les sections	229 340,78	228 817,78		523,00
041	Opérations patrimoniales				
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>229 340,78</b>	<b>228 817,78</b>		<b>523,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 372 299,68</b>	<b>677 928,33</b>	<b>659 739,37</b>	<b>34 631,98</b>
	<b>Pour information</b> <b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>	<b>163 860,29</b>			

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - Mandats émis ( y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	533 715,67		533 715,67
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 565 916,32		1 565 916,32
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variation des stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	46 625,60		46 625,60
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	39 468,53		39 468,53
67	Charges exceptionnelles		4 150,00	4 150,00
68	Dotations aux amortissements et provisions		224 667,78	224 667,78
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>2 185 726,12</b>	<b>228 817,78</b>	<b>2 414 543,90</b>
	<b>Pour information</b> <b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	28 460,29		28 460,29
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement	312 164,63		312 164,63
19	Différences sur les réalisations d'immobilisations			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières	3 057,00		3 057,00
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45...	Total des opérations pour compte de tiers	30 000,00		30 000,00
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>373 681,92</b>		<b>373 681,92</b>
	<b>Pour information</b> <b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>			

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	4 472,00		4 472,00
60	<i>Achats et variations des stocks</i>			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	453 965,03		453 965,03
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	1 898 092,64		1 898 092,64
75	Autres produits de gestion courante	55 511,39		55 511,39
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	5 185,78		5 185,78
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>2 417 226,84</b>		<b>2 417 226,84</b>
	Pour information			
	<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>			<b>1 094 528,64</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	117 816,99		117 816,99
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
13	Subventions d'investissement	275 307,90		275 307,90
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	20 811,66		20 811,66
18	Compte de liaison : affectat*(BA, régie)			
19	Différences sur réalisations d'immobilisations		4 150,00	4 150,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières	5 174,00		5 174,00
28	Amortissements des immobilisations (reprises)		224 667,78	224 667,78
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45...	<i>Total des opérations pour compte de tiers</i>	30 000,00		30 000,00
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers</i>			
3...	<i>Stocks</i>			
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>449 110,55</b>	<b>228 817,78</b>	<b>677 928,33</b>
	Pour information			
	<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>			<b>163 860,29</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	RAR au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>1 355 969,61</b>	<b>445 402,34</b>	<b>88 313,33</b>		<b>822 253,94</b>
60611	Eau et assainissement	1 500,00	936,44			563,56
60612	Énergie - électricité	9 000,00	3 613,12			5 386,88
60621	Combustibles	5 000,00	2 724,63			2 275,37
60622	Carburants	24 000,00	15 867,12			8 132,88
60623	Alimentation	1 300,00	661,87			638,13
60632	Fournitures de petit équipement	28 316,67	15 005,14	37,83		13 273,70
60636	Vêtements de travail	3 400,00	4 772,05			-1 372,05
6064	Fournitures administratives	5 000,00	2 976,93			2 023,07
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)		450,00			-450,00
6068	Autres matières et fournitures	4 000,00	1 757,02			2 242,98
611	Contrats de prestations de services	182 000,00	42 845,71	21 929,60		117 224,69
6122	Crédit-bail mobilier	10 500,00	10 017,48			482,52
6132	Locations immobilières	2 500,00	2 309,90			190,10
6135	Locations mobilières	5 000,00	1 399,80			3 600,20
61551	Matériel roulant	7 000,00	9 529,82			-2 529,82
6156	Maintenance	38 000,00	33 638,78			4 361,22
6161	Multirisques	21 500,00	19 082,62			2 417,38
617	Études et recherches	406 278,61	63 698,59			342 580,02
6182	Documentation générale et technique	2 515,00	1 460,00			1 055,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 000,00				2 000,00
6185	Frais de colloques et séminaires	2 000,00	340,00			1 660,00
6188	Autres frais divers	700,00				700,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	800,00				800,00
6226	Honoraires	7 713,42	2 520,00			5 193,42
6228	Divers	324 824,67	61 715,00	66 345,90		196 763,77
6231	Annonces et insertions	2 000,00	474,06			1 525,94
6232	Fêtes et cérémonies		205,00			-205,00
6237	Publications	97 517,02	27 407,39			70 109,63
6238	Divers	2 000,00				2 000,00
6248	Divers	1 200,00	303,98			896,02
6256	Missions	18 000,00	1 240,62			16 759,38
6257	Réceptions	12 000,00	5 586,31			6 413,69
6261	Frais d'affranchissement	9 304,22	6 149,30			3 154,92
6262	Frais de télécommunications	20 000,00	19 099,53			900,47
627	Services bancaires et assimilés	100,00	76,30			23,70
6281	Concours divers (cotisations...)	12 500,00	10 733,55			1 766,45
6283	Frais de nettoyage des locaux	25 000,00	22 629,88			2 370,12
6288	Autres services extérieurs	61 000,00	54 104,40			6 895,60
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00				500,00
6358	Autres droits		70,00			-70,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>1 705 210,00</b>	<b>1 565 916,32</b>			<b>139 293,68</b>
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement 1	35 000,00	35 447,90			-447,90
6218	Autre personnel extérieur	24 610,00	18 477,09			6 132,91
6331	Versement de transport		929,64			-929,64
6332	Cotisations versées au f.n.a.l.	5 100,00	1 225,21			3 874,79
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de	16 000,00	13 378,65			2 621,35
64111	Rémunération principale	750 000,00	742 502,29			7 497,71
64112	Nbi, supplément familial de traitement et indemnité de résid	37 000,00	25 091,53			11 908,47
64118	Autres indemnités.	118 500,00	82 726,44			35 773,56
64131	Rémunérations	235 500,00	175 341,99			60 158,01

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	RAR au 31/12	
64138	Autres indemnités	500,00	354,96			145,04
6451	Cotisations à l'u.r.s.s.a.f.	184 000,00	177 125,92			6 874,08
6453	Cotisations aux caisses de retraites	214 000,00	209 938,28			4 061,72
6454	Cotisations aux a.s.s.e.d.i.c	15 000,00	12 018,89			2 981,11
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	1 865,04			134,96
6478	Autres charges sociales diverses	68 000,00	69 492,49			-1 492,49
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>367 652,00</b>	<b>46 625,60</b>			<b>321 026,40</b>
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, lo	1 600,00	693,54			906,46
6531	Indemnités	26 000,00	24 916,77			1 083,23
6532	Frais de mission	2 000,00	712,00			1 288,00
6533	Cotisations de retraite	1 600,00	2 370,43			-770,43
6558	Autres contributions obligatoires	15 000,00	14 617,00			383,00
65733	Départements	7 950,00				7 950,00
657348	Autres communes	113 652,00				113 652,00
65737	Autres établissements publics locaux	120 550,00				120 550,00
65738	Autres organismes publics	2 500,00	2 250,00			250,00
658822	Aides	76 800,00	1 064,00			75 736,00
65888	Autres charges diverses de la gestion courante		1,86			-1,86
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+65)</b>		<b>3 428 831,61</b>	<b>2 057 944,26</b>	<b>88 313,33</b>		<b>1 282 574,02</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>47 811,66</b>	<b>39 468,53</b>			<b>8 343,13</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	25 000,00	18 656,87			6 343,13
6688	Autres	22 811,66	20 811,66			2 000,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>4 000,00</b>				<b>4 000,00</b>
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 000,00				4 000,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions (semi-budgétaires) (d)</b>	<b>760 863,65</b>				<b>760 863,65</b>
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges de fonction	760 863,65				760 863,65
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>156 917,66</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>4 398 424,58</b>	<b>2 097 412,79</b>	<b>88 313,33</b>		<b>2 212 698,46</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>229 340,78</b>	<b>228 817,78</b>			<b>523,00</b>
6761	Différences sur réalisations (positives)		4 150,00			-4 150,00
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporell	229 340,78	224 667,78			4 673,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>229 340,78</b>	<b>228 817,78</b>			<b>523,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>229 340,78</b>	<b>228 817,78</b>			<b>523,00</b>



<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	RAR au 31/12	
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	4 627 765,36	2 326 230,57	88 313,33		2 213 221,46
	<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>					

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112**

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	RAR au 31/12	
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>10 000,00</b>	<b>4 472,00</b>			<b>5 528,00</b>
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	10 000,00	4 472,00			5 528,00
<b>70</b>	<b>Produits des services, du domaine et ventes divers</b>	<b>478 935,59</b>	<b>446 265,03</b>	<b>7 700,00</b>		<b>24 970,56</b>
7078	Autres marchandises	4 500,00	3 404,78			1 095,22
70841	Aux budgets annexes, régies municipales, c.c.a.s. et caisse	45 000,00	45 017,81			-17,81
70845	Aux communes membres du GFP	34 182,55	15 960,00	7 700,00		10 522,55
70848	Aux autres organismes	267 493,04	240 677,08			26 815,96
70872	Par les budgets annexes et les régies municipales	127 760,00	141 133,86			-13 373,86
70878	Par d'autres redevables		71,50			-71,50
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions et participations</b>	<b>2 997 301,13</b>	<b>1 217 254,02</b>	<b>680 838,62</b>		<b>1 099 208,49</b>
74718	Autres	460 727,53	249 853,26	60 986,13		149 888,14
7472	Régions	860 436,77	559 222,75	42 261,10		258 952,92
7473	Départements	347 455,00	347 455,00			
74741	Communes membres du GFP	164 450,00	164 450,00			
74748	Autres communes	52 600,00	8 687,14			43 912,86
7477	Budget communautaire et fonds structurels	667 763,43	-260 984,89	440 023,39		488 724,93
7478	Autres organismes	401 136,51	139 295,29	137 568,00		124 273,22
7488	Autres attributions et participations	42 731,89	9 275,47			33 456,42
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>45 000,00</b>	<b>55 511,39</b>			<b>-10 511,39</b>
752	Revenus des immeubles	44 900,00	55 510,75			-10 610,75
7588	Autres produits divers de gestion courante	100,00	0,64			99,36
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(013+70+74+75)</b>		<b>3 531 236,72</b>	<b>1 723 502,44</b>	<b>688 538,62</b>		<b>1 119 195,66</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (b)</b>	<b>2 000,00</b>	<b>5 185,78</b>			<b>-3 185,78</b>
775	Produits des cessions d'immobilisations		4 150,00			-4 150,00
7788	Produits exceptionnels divers	2 000,00	1 035,78			964,22
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b</b>		<b>3 533 236,72</b>	<b>1 728 688,22</b>	<b>688 538,62</b>		<b>1 116 009,88</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>3 533 236,72</b>	<b>1 728 688,22</b>	<b>688 538,62</b>		<b>1 116 009,88</b>
<b>Pour information R 002 Excédent fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>1 094 528,64</b>				

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D' INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>194 272,80</b>		<b>194 272,80</b>	
2188	Autres immobilisations corporelles	194 272,80		194 272,80	
	<b>Op. equ : 11 - Matériel et outillage</b>	<b>83 811,66</b>	<b>17 146,99</b>	<b>65 186,40</b>	<b>1 478,27</b>
	<b>Op. equ : 16 - Informatique et bureautique</b>	<b>26 626,00</b>	<b>19 826,31</b>	<b>6 799,69</b>	
	<b>Op. equ : 19 - Aménagement des locaux</b>	<b>2 000,00</b>	<b>1 046,40</b>	<b>953,60</b>	
	<b>Op. equ : 20 - Acquisition et rénovation siège soc</b>	<b>246 019,32</b>	<b>180 217,47</b>	<b>65 801,85</b>	
	<b>Op. equ : 21 - Outils numériques</b>	<b>90 000,00</b>		<b>90 000,00</b>	
	<b>Op. equ : 22 - Activités pleine nature Patrimoines</b>	<b>113 499,34</b>	<b>66 841,52</b>	<b>46 657,82</b>	
	<b>Op. equ : 26 - Itinérance Gorges et vallée du Tarn</b>	<b>285 216,00</b>		<b>285 216,00</b>	
	<b>Op. equ : 27 - Abris de troupeau</b>	<b>37 014,29</b>	<b>27 085,94</b>	<b>9 928,35</b>	
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 078 459,41</b>	<b>312 164,63</b>	<b>764 816,51</b>	<b>1 478,27</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>30 000,00</b>	<b>28 460,29</b>		<b>1 539,71</b>
1641	Emprunts en euros	30 000,00	28 460,29		1 539,71
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées à des partic</b>	<b>1 000,00</b>			<b>1 000,00</b>
261	Titres de participation	1 000,00			1 000,00
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>3 057,00</b>	<b>3 057,00</b>		
2764	Créances sur des particuliers et autres personnes	3 057,00	3 057,00		
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>58 540,37</b>			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>92 597,37</b>	<b>31 517,29</b>		<b>61 080,08</b>
	[...] Opé. pour compte de tiers n° 4581358	<b>39 000,00</b>	<b>30 000,00</b>		<b>9 000,00</b>
	<b>Total des dépenses d'opération pour compte de tiers</b>	<b>39 000,00</b>	<b>30 000,00</b>		<b>9 000,00</b>
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>1 210 056,78</b>	<b>373 681,92</b>	<b>764 816,51</b>	<b>71 558,35</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>1 210 056,78</b>	<b>373 681,92</b>	<b>764 816,51</b>	<b>71 558,35</b>
	<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D' INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>918 081,70</b>	<b>275 307,90</b>	<b>642 664,82</b>	<b>108,98</b>
1321	État et établissements nationaux	100 860,14	52 860,14	48 000,00	
1322	Régions	457 830,71	181 047,76	276 673,97	108,98
1323	Départements	23 768,00		23 768,00	
13241	Communes membres du GFP	11 400,00	11 400,00		
13248	Autres communes	25 350,00		25 350,00	
13251	GFP de rattachement	30 000,00	30 000,00		
1326	Autres établissements publics locaux	26 110,00		26 110,00	
1327	Budget communautaire et fonds structurels	161 075,40		161 075,40	
1328	Autres	81 687,45		81 687,45	
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	<b>20 811,66</b>	<b>20 811,66</b>		
1641	Emprunts en euros	20 811,66	20 811,66		
<b>Total des recettes d'équipement</b>		938 893,36	296 119,56	642 664,82	108,98
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>117 816,99</b>	<b>117 816,99</b>		
10222	FCTVA	117 816,99	117 816,99		
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>22 248,55</b>	<b>5 174,00</b>	<b>17 074,55</b>	
2764	Créances sur des particuliers et autres personnes	22 248,55	5 174,00	17 074,55	
<b>024</b>	<b>Produits des cessions d'immobilisations (recettes)</b>	<b>25 000,00</b>			
<b>Total des recettes financières</b>		165 065,54	122 990,99	17 074,55	25 000,00
	[...] Opé. pour compte de tiers n° 4582358	39 000,00	30 000,00		9 000,00
<b>Total des recettes d'opération pour compte de tiers</b>		39 000,00	30 000,00		9 000,00
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		1 142 958,90	449 110,55	659 739,37	34 108,98
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre section</b>	<b>229 340,78</b>	<b>228 817,78</b>		<b>523,00</b>
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisation		4 150,00		-4 150,00
28051	Concessions et droits similaires	62 374,68	62 374,68		
28181	Installations générales, agencements et aménagemen	2 384,16	2 384,16		
28182	Matériel de transport	61 769,50	57 096,50		4 673,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	12 101,00	12 101,00		
28184	Mobilier	3 203,95	3 203,95		
28188	Autres immobilisations corporelles	87 507,49	87 507,49		
<b>Total des prélèvements provenant de la section de fonctionnement</b>		229 340,78	228 817,78		523,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		229 340,78	228 817,78		523,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		1 372 299,68	677 928,33	659 739,37	34 631,98
<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		163 860,29			

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 11**  
**LIBELLE : Matériel et outillage**

**POUR VOTE**

Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>DEPENSES</b>		83 811,66	A 17 146,99	65 186,40	1 478,27	B 1 330 411,13
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	83 811,66	17 146,99	65 186,40	1 478,27	1 330 411,13
2181	Installations générales, agencements et aménagement					660,00
2182	Matériel de transport	20 000,00		20 000,00		653 000,67
2188	Autres immobilisations corporelles	63 811,66	17 146,99	45 186,40	1 478,27	676 750,46
<b>RECETTES (répartition) (Pour information)</b>		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		40 382,40	C 6 782,02	33 491,40	108,98	D 51 632,46
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	40 382,40	6 782,02	33 491,40	108,98	51 632,46
1321	État et établissements nationaux					5 900,00
1322	Régions	34 682,40	6 782,02	27 791,40	108,98	7 310,02
1323	Départements					9 882,44
13248	Autres communes	2 850,00		2 850,00		2 600,00
13251	GFP de rattachement					25 940,00
1326	Autres établissements publics locaux	2 850,00		2 850,00		

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
<b>Recettes - Dépenses</b>	C-A	-10 364,97	D-B -1 278 778,67

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16**  
**LIBELLE : Informatique et bureautique**

**POUR VOTE**

Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>DEPENSES</b>		26 626,00	<b>A</b> 19 826,31	6 799,69		<b>B</b> 266 418,17
<b>20</b>	<b>Immobilisations Incorporelles(sauf le 20</b>	8 626,00	2 329,14	6 296,86		11 644,74
2051	Concessions et droits similaires	8 626,00	2 329,14	6 296,86		11 644,74
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	18 000,00	17 497,17	502,83		254 773,43
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	18 000,00	17 497,17	502,83		242 709,41
2188	Autres immobilisations corporelles					12 064,02
<b>RECETTES (répartition) (Pour information)</b>		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>			<b>C</b>			<b>D</b> 1 843,03
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>					1 843,03
21783	Matériel de bureau et matériel informatique					
2183	Matériel de bureau et matériel informatique					1 843,03

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
<b>Recettes - Dépenses</b>	<b>C-A</b>	-19 826,31	<b>D-B</b> -264 575,14

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19**  
**LIBELLE : Aménagement des locaux**

**POUR VOTE**

Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>DEPENSES</b>		2 000,00	A 1 046,40	953,60		B 77 349,70
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	2 000,00	1 046,40	953,60		77 349,70
2181	Installations générales, agencements et aménagemen					42 999,71
2184	Mobilier	2 000,00	1 046,40	953,60		34 349,99

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
<b>Recettes - Dépenses</b>	C-A	-1 046,40	D-B -77 349,70

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20**  
**LIBELLE : Acquisition et rénovation siège social**

**POUR VOTE**

Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>DEPENSES</b>		246 019,32	<b>A</b> 180 217,47	65 801,85		<b>B</b> 2 139 251,34
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	246 019,32	180 217,47	65 801,85		2 139 251,34
21318	Autres bâtiments publics	224 880,07	158 521,47	61 942,60	4 416,00	2 086 841,40
2135	Installations générales, agencements, aménagements	21 139,25	17 280,00	3 859,25		47 993,94
2184	Mobilier		4 416,00		-4 416,00	4 416,00
RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		247 937,54	<b>C</b> 247 937,54			<b>D</b> 1 696 233,57
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	227 125,88	227 125,88			775 421,91
1321	État et établissements nationaux	52 860,14	52 860,14			214 289,99
1322	Régions	174 265,74	174 265,74			467 300,00
1327	Budget communautaire et fonds structurels					93 831,92
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	20 811,66	20 811,66			920 811,66
1641	Emprunts en euros	20 811,66	20 811,66			920 811,66

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
<b>Recettes - Dépenses</b>	<b>C-A</b>	67 720,07	<b>D-B</b> -443 017,77



<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21**  
**LIBELLE : Outils numériques**

**POUR VOTE**

Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>DEPENSES</b>		90 000,00	<b>A</b>	90 000,00		<b>B</b> 74 232,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles(sauf le 20</b>	35 000,00		35 000,00		74 232,00
2051	Concessions et droits similaires	35 000,00		35 000,00		74 232,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	55 000,00		55 000,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	55 000,00		55 000,00		
RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		103 500,00	<b>C</b>	103 500,00		<b>D</b> 49 000,00
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	103 500,00		103 500,00		49 000,00
1322	Régions	45 000,00		45 000,00		25 000,00
13241	Communes membres du GFP					24 000,00
13248	Autres communes	22 500,00		22 500,00		
1326	Autres établissements publics locaux	22 500,00		22 500,00		
1327	Budget communautaire et fonds structurels	13 500,00		13 500,00		

<b>Solde du financement</b>	<b>Pour l'exercice</b>	<b>En cumulé</b>
<b>Recettes - Dépenses</b>	C-A	D-B -25 232,00

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22**  
**LIBELLE : Activités pleine nature Patrimoines Paysages**

**POUR VOTE**

Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>DEPENSES</b>		113 499,34	<b>A</b> 66 841,52	46 657,82		<b>B</b> 206 342,18
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles(sauf le 20</b>	84 862,64	61 629,92	23 232,72		116 767,28
2051	Concessions et droits similaires	84 862,64	61 629,92	23 232,72		116 767,28
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	28 636,70	5 211,60	23 425,10		89 574,90
2188	Autres immobilisations corporelles	28 636,70	5 211,60	23 425,10		89 574,90
RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		160 299,00	<b>C</b> 41 400,00	118 899,00		<b>D</b> 77 761,00
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	160 299,00	41 400,00	118 899,00		77 761,00
1322	Régions	36 399,00		36 399,00		6 000,00
1323	Départements					12 161,00
13241	Communes membres du GFP	11 400,00	11 400,00			29 600,00
13251	GFP de rattachement	30 000,00	30 000,00			30 000,00
1327	Budget communautaire et fonds structurels	82 500,00		82 500,00		

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
<b>Recettes - Dépenses</b>	C-A	-25 441,52	D-B -128 581,18

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 23**  
**LIBELLE : Autopartage**

**POUR INFORMATION**

Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>DEPENSES</b>		161 632,80	<b>A</b>	161 632,80		<b>B</b> 14 400,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	161 632,80		161 632,80		14 400,00
2188	Autres immobilisations corporelles	161 632,80		161 632,80		14 400,00
RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		145 527,56	<b>C</b>	145 527,56		<b>D</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	145 527,56		145 527,56		
1322	Régions	67 347,00		67 347,00		
1327	Budget communautaire et fonds structurels	10 409,00		10 409,00		
1328	Autres	67 771,56		67 771,56		

<b>Solde du financement</b>	<b>Pour l'exercice</b>	<b>En cumulé</b>
<b>Recettes - Dépenses</b>	C-A	D-B -14 400,00

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 24**  
**LIBELLE : Forêts et filière bois**

**POUR INFORMATION**

Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>DEPENSES</b>		14 640,00	<b>A</b>	14 640,00		<b>B</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	14 640,00		14 640,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	14 640,00		14 640,00		
	RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		11 450,00	<b>C</b>	11 450,00		<b>D</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	11 450,00		11 450,00		
1322	Régions	11 450,00		11 450,00		

<b>Solde du financement</b>	<b>Pour l'exercice</b>	<b>En cumulé</b>
<b>Recettes - Dépenses</b>	C-A	D-B

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 25**  
**LIBELLE : Covoiturage**

**POUR INFORMATION**

Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>DEPENSES</b>		18 000,00	<b>A</b>	18 000,00		<b>B</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	18 000,00		18 000,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	18 000,00		18 000,00		
RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		16 000,00	<b>C</b>	16 000,00		<b>D</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	16 000,00		16 000,00		
1322	Régions	15 240,00		15 240,00		
1326	Autres établissements publics locaux	760,00		760,00		

<b>Solde du financement</b>	<b>Pour l'exercice</b>	<b>En cumulé</b>
<b>Recettes - Dépenses</b>	C-A	D-B

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 26**  
**LIBELLE : Itinérance Gorges et vallée du Tarn**

**POUR VOTE**

Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>DEPENSES</b>		285 216,00	<b>A</b>	285 216,00		<b>B</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles(sauf le 20</b>	261 216,00		261 216,00		
2051	Concessions et droits similaires	261 216,00		261 216,00		
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	24 000,00		24 000,00		
2184	Mobilier	24 000,00		24 000,00		
RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		185 854,40	<b>C</b>	185 854,40		<b>D</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	185 854,40		185 854,40		
1321	État et établissements nationaux	48 000,00		48 000,00		
1322	Régions	59 420,00		59 420,00		
1323	Départements	23 768,00		23 768,00		
1327	Budget communautaire et fonds structurels	54 666,40		54 666,40		

<b>Solde du financement</b>	<b>Pour l'exercice</b>	<b>En cumulé</b>
<b>Recettes - Dépenses</b>	C-A	D-B

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 27**  
**LIBELLE : Abris de troupeau**

**POUR VOTE**

Art.	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Mandats émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>DEPENSES</b>		37 014,29	A 27 085,94	9 928,35		B 27 085,94
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles(sauf le 20</b>		3 444,00		-3 444,00	3 444,00
2031	Frais d'études		3 444,00		-3 444,00	3 444,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	37 014,29	23 641,94	9 928,35	3 444,00	23 641,94
2148	Constructions sur sol d'autrui - autres constructi	37 014,29			37 014,29	
2188	Autres immobilisations corporelles		23 641,94	9 928,35	-33 570,29	23 641,94
RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts	Titres émis	RAR au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		27 942,46	C	27 942,46		D
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	27 942,46		27 942,46		
1322	Régions	14 026,57		14 026,57		
1328	Autres	13 915,89		13 915,89		

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé
<b>Recettes - Dépenses</b>	C-A	-27 085,94	D-B -27 085,94

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (Année N)</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EMPLOIS BUDGETAIRES			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		5,00		5,00	5,00		5,00
Directeur général adjoint des services	A	4,00		4,00	4,00		4,00
Directeur général des services	A	1,00		1,00	1,00		1,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		6,00	2,04	8,04	5,90	2,14	8,04
Attaché	A	2,00		2,00	1,00	1,00	2,00
Rédacteur	B	2,00		2,00	2,00		2,00
Rédacteur Principal de 1ère Classe	B		0,90	0,90	0,90		0,90
Adjoint administratif territorial	C	1,00		1,00	1,00		1,00
Adjoint administratif territorial principal de 2e	C	1,00	1,14	2,14	1,00	1,14	2,14
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		14,00	0,90	14,90	9,80	4,90	14,70
Ingénieur	A	9,00	0,90	9,90	7,00	2,90	9,90
Technicien Principal de 2ème Classe	B	1,00		1,00	0,80		0,80
Adjoint technique territorial	C	1,00		1,00		1,00	1,00
Adjoint technique territorial principal de 2e clas	C	3,00		3,00	2,00	1,00	3,00
<b>FILIERE CULTURELLE (d)</b>		1,00		1,00	1,00		1,00
Attaché de Conservation du Patrimoine	A	1,00		1,00	1,00		1,00
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d)</b>		21,00	2,94	23,94	16,70	7,04	23,74



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>C1.1</b>

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat	Nature du contrat
<b>Agents occupant un emploi permanent</b>						
Attaché	A	ADM			3-3-2°	CDD
Adjoint administratif territorial principal de 2e	C	ADM			A	CDI
Adjoint administratif territorial principal de 2e	C	ADM			A	CDI
Ingénieur	A	TECH			3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH			3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH			3-3-2°	CDD
Adjoint technique territorial principal de 2e clas	C	TECH			A	CDI
Adjoint technique territorial	C	TECH			A	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>						

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

**D2 - ARRETE - SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice.....  VOTES : Pour.....   
 Nombre de membres présents.....  Contre.....   
 Nombre de suffrages exprimés.....  Abstentions.....

Date de convocation : 02/03/2021

Présenté par Emmanuelle GAZEL,

A Millau , le 19/03/2021

Délibéré par le Comité syndical réuni en session \_\_\_\_\_

A Millau , le 19/03/2021

Les membres du Comité syndical ,

**Zna BOURGUET // Patrick CASES**  
Titulaire // Suppléant - Région Occitanie

**Monique BULTEL HERMENT // Stéphane BERARD**  
Titulaire // Suppléant - Région Occitanie

**Emmanuelle GAZEL // Vincent LABARTHE**  
Titulaire // Suppléant - Région Occitanie

**Jean-Luc GIBELIN // (attente délibération Région)**  
Titulaire // Suppléant - Région Occitanie

**Aurélielle MAILLOLS // Nelly FRONTANAU**  
Titulaire // Suppléant - Région Occitanie

**Jean-Sébastien ORCIBAL // Christian DUPRAZ**  
Titulaire // Suppléant - Région Occitanie

**Annie BEL // Christine PRESNE**  
Titulaire // Suppléant - Conseil Départemental de l'Aveyron

**Jean-François GAILLARD // Alain MARC** Pouvoir Mme Vergonnier  
Titulaire // Suppléant - Conseil Départemental de l'Aveyron  
Visio

**Emilie GRAL // Valérie ABADIE ROQUES**  
Titulaire // Suppléant - Conseil Départemental de l'Aveyron

**Christophe LABORIE // Jean-Philippe ABINAL**  
Titulaire // Suppléant - Conseil Départemental de l'Aveyron

**Christel SIGAUD LAURY // Camille GALIBERT**  
Titulaire // Suppléant - Conseil Départemental de l'Aveyron

**Danielle VERGONNIER // Jean-Pierre MASBOU**  
Titulaire // Suppléant - Conseil Départemental de l'Aveyron  
Visio

**Thierry PEREZ-LAFONT // Nicolas WOHREL**  
Titulaire // Suppléant - Communes urbaines

**Michel DURAND // Yannick DOULS**  
Titulaire // Suppléant - Communes urbaines  
Visio

**Catherine JOUVE // Marie-Eve PANIS**  
Titulaire // Suppléant - Communes urbaines

**Phillipe RAMONDENC // Claude ASSIER**  
Titulaire // Suppléant - Communes urbaines

**Céline RENAUD // Geneviève CAMBON**  
Titulaire // Suppléant - Communes urbaines

**Nathalie MARTY // Emille FABRE** Pouvoir M. Fiol  
Titulaire // Suppléant - Communes urbaines

**Sébastien CROS // Philippe COSTES**  
Titulaire // Suppléant - Communautés de communes  
Visio

**Richard FIOU // Maryse ROUX**  
Titulaire // Suppléant - Communautés de communes

**Joël ESPINASSE // Bernard MAURY**  
Titulaire // Suppléant - Communautés de communes

**Mathieu LAMBRECH // Christophe SAINT-PIERRE**  
Titulaire // Suppléant - Communautés de communes

**Christian BOUDES // Vincent HERAN**  
Titulaire // Suppléant - Communautés de communes  
Visio

**Philippe LEPETIT // Charlie MEDEIROS**  
Titulaire // Suppléant - Communautés de communes

**Séverine PEYRETOUT // Aurélie ESON**  
Titulaire // Suppléant - Communautés de communes

**Bouchra EL MEROUANI // Valentin ARTAL** Pouvoir M. Dumas  
Titulaire // Suppléant - Communautés de communes

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>
<b>D2 - ARRETE - SIGNATURES</b>	

**Cyril TOUZET // Bernard ARNOULD**  
Titulaire // Suppléant - Communautés de communes

**Sébastien DAVID // Thierry ARNAL**  
Titulaire // Suppléant - Communautés de communes

**Gérard CAILHOL // Myriam SAHNOUN**  
Titulaire // Suppléant - Communautés de communes

**Jean-François DUMAS // Christophe CARRAT**  
Titulaire // Suppléant - Communes rurales

**Jean-Michel PINAULT // Lysiane TENDIL**  
Titulaire // Suppléant - Communes rurales

**Jonathan COSTES // Gaëtan PRIVAT**  
Titulaire // Suppléant - Communes rurales

**Jean-Marie BODT // Anne CROS**  
Titulaire // Suppléant - Communes rurales

Représenté par P. Mejeane  
**Michel LEBLOND // Marc TOURRET**  
Titulaire // Suppléant - Communes rurales

**Jacques ARLES // Jean-Marc BEA**  
Titulaire // Suppléant - Communes rurales

**Bernadette PAILHAS // Claude TREMOLET**  
Titulaire // Suppléant - Communes rurales

**Mathieu HENRY // Georget DAMERVAL**  
Titulaire // Suppléant - Communautés de communes

**Bernard SIRGUE // Frédéric ARTIS**  
Titulaire // Suppléant - Communautés de communes

**Jean-Michel LADET // Elisabeth DODINET**  
Titulaire // Suppléant - Communes rurales

**François RODRIGUEZ // Victorien GENIEZ**  
Titulaire // Suppléant - Communes rurales

**Michel SIMONIN // Philippe MEJANE**  
Titulaire // Suppléant - Communes rurales

**Jean-François ROUSSET // Christophe HURAUULT**  
Titulaire // Suppléant - Communes rurales

**Bastien GIACOBBI // Eloi ALBET**  
Titulaire // Suppléant - Communes rurales

**Arnaud VIALA // Nathalie PALMIER**  
Titulaire // Suppléant - Communes rurales

**Jean-Luc CRASSOUS // Gilles PLET**  
Titulaire // Suppléant - Communes rurales

**Loïc ALMERAS // Philippe CARRIERE**  
Titulaire // Suppléant - Communes rurales

Certifié exécutoire par le comité syndical, compte tenu de la transmission en préfecture, le \_\_\_\_\_  
, et de la publication le \_\_\_\_\_

A Millau le 19/03/2021



Syndicat mixte  
du Parc naturel régional  
des Grands Causses  
71 Bd de l'Ayrolle - BP 50126  
12101 MILLAU CEDEX  
Tél : 05 65 61 35 50 Fax : 05 65 61 34 80

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : PNRGC - Vote du compte administratif 2020

Date de décision: 19/03/2021

Date de réception de l'accusé 24/03/2021

de réception :

Numéro de l'acte : 20210319\_024

Identifiant unique de l'acte : 012-251201349-20210319-20210319\_024-BF

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1 .3

Finances locales

Decisions budgetaires

Document budgétaire

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : DBU--PNRGC--CA--2020.xml ( 99\_BU-012-251201349-20210319-20210319\_024-BF-1-1\_1.xml )

Annexe : annexe Délib PNRGC-2021-024-CA 2020.pdf ( 99\_BU-012-251201349-20210319-20210319\_024-BF-1-1\_2.pdf )  
page de signature vote CA 2020

Annexe : Délib PNRGC-2021-024-CA20 BP vote.pdf ( 70\_DE-012-251201349-20210319-20210319\_024-BF-1-1\_3.pdf )  
Délibération vote compte administratif 2020

**DEPARTEMENT DE L'AVEYRON**  
**SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL**  
**DES GRANDS CAUSSES**

**DELIBERATION N° 2021- 025      DU COMITE SYNDICAL**

**Séance du 19 mars 2021**

**Approbation du compte de gestion par Madame Sonia ROUCAUTE, Trésorière  
Principale, en charge de la gestion de la Trésorerie Principale de Millau**

Le Comité syndical, réuni sous la présidence de M. Richard FIOL ;

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2020, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer en l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

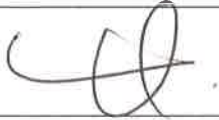


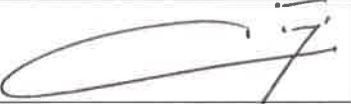

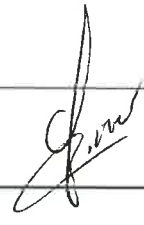


- 1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.




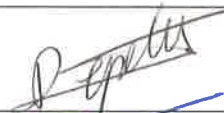




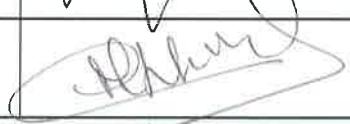
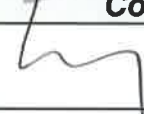



Fait et délibéré à Millau





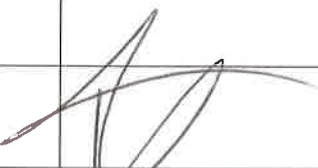

le 19 mars 2021

Ont signé cette délibération :

<b>Représentants titulaires</b>		<b>Représentants suppléants</b>	
<b>Région Occitanie</b>			
Zina BOURGUET Région Occitanie		Patrick CASES Région Occitanie	
Monique BULTHEL HERMENT Région Occitanie		Stéphane BERARD Région Occitanie	
Emmanuelle GAZEL Région Occitanie		Vincent LABARTHE Région Occitanie	
Jean-Luc GIBELIN Région Occitanie		(Attente délibération) Région Occitanie	
Aurélie MAILLOLS Région Occitanie		Nelly FRONTANAU Région Occitanie	
Jean-Sébastien ORCIBAL Région Occitanie		Christian DUPRAZ Région Occitanie	
<b>Conseil départemental de l'Aveyron</b>			
Annie BEL Conseil départemental Aveyron		Christine PRESNE Conseil départemental Aveyron	
Jean-François GAILLARD Conseil départemental Aveyron	Visio <i>Pour voir Mme Vergonniér</i>	Alain MARC Conseil départemental Aveyron	
Emilie GRAL Conseil départemental Aveyron		Valérie ABADIE ROQUES Conseil départemental Aveyron	
Christophe LABORIE Conseil départemental Aveyron		Jean-Philippe ABINAL Conseil départemental Aveyron	
Christel SIGAUD LAURY Conseil départemental Aveyron		Camille GALIBERT Conseil départemental Aveyron	
Danielle VERGONNIER Conseil départemental Aveyron	Visio	Jean-Pierre MASBOU Conseil départemental Aveyron	
<b>Communes urbaines</b>			
Thierry PEREZ-LAFONT Commune urbaine Millau		Nicolas WOHREL Commune urbaine Millau	
Michel DURAND Commune urbaine Millau	Visio	Yannick DOULS Commune urbaine Millau	
Catherine JOUVE Commune urbaine Millau	<i>Jouve</i>	Marie-Eve PANIS Commune urbaine Millau	
Philippe RAMONDENC Commune urbaine Millau		Claude ASSIER Commune urbaine Millau	
Céline RENAUD Commune urbaine St-Affrique		Geneviève CAMBON Commune urbaine St-Affrique	
Nathalie MARTY Commune urbaine Sévérac d'Aveyron		Emilie FABRE Commune urbaine Sévérac d'Aveyron	



<u>Représentants titulaires</u>		<u>Représentants suppléants</u>	
<b>Communautés de Communes</b>			
Sébastien CROS C de C Causses à l'Aubrac	Visio	Philippe COSTES C de C Causses à l'Aubrac	
Richard FIOL C de C Larzac et Vallées		Maryse ROUX C de C Larzac et Vallées	
Joël ESPINASSE C de C Millau Grands Causses		Bernard MAURY C de C Millau Grands Causses	
Mathieu LAMBRECH C de C Millau Grands Causses		Christophe SAINT-PIERRE C de C Millau Grands Causses	
Christian BOUDES C de C Millau Grands Causses	Visio	Vincent HERAN C de C Millau Grands Causses	
Philippe LEPETIT C de C Millau Grands Causses		Charlie MEDEIROS C de C Millau Grands Causses	
Séverine PEYRETOU C de C Millau Grands Causses		Aurélié ESON C de C Millau Grands Causses	
Bouchra EL MEROUANI C de C Millau Grands Causses <i>Power M. Dumas</i>		Valentin ARTAL C de C Millau Grands Causses	
Cyril TOUZET C de C Monts, Rance et Rougiers		Bernard ARNOULD C de C Monts, Rance et Rougiers	
Mathieu HENRY C de C Muse et Raspes Tarn		Georget DAMERVAL C de C Muse et Raspes Tarn	Visio
Sébastien DAVID C de C Saint-Affricain, Roquefort, 7 Vallons		Thierry ARNAL C de C Saint-Affricain, Roquefort, 7 Vallons	
Bernard SIRGUE C de C Saint-Affricain, Roquefort, 7 Vallons		Frédéric ARTIS C de C Saint-Affricain, Roquefort, 7 Vallons	
Gérard CAILHOL C de C Saint-Affricain, Roquefort, 7 Vallons		Myriam SAHNOUN C de C Saint-Affricain, Roquefort, 7 Vallons	
<b>Communes Rurales</b>			
Jean-Michel LADET C R "Terroir Le Séveragais"		Elisabeth DODINET C R "Terroir le Séveragais"	
Jean-François DUMAS C R Terroir "Le Causse Noir, les Gorges de la Dourbie et de la Jonte"		Christophe CARRAT C R Terroir "Le Causse Noir, les Gorges de la Dourbie et de la Jonte"	
François RODRIGUEZ C R Terroir "Le Causse du Larzac, Pays Templier et Hospitalier"		Victorien GENIEZ C R Terroir "Le Causse du Larzac, Pays Templier et Hospitalier"	
Jean-Michel PINAULT C R Terroir "Le Causse du Larzac, Pays Templier et Hospitalier"		Lysiane TENDIL C R Terroir "Le Causse du Larzac, Pays Templier et Hospitalier"	
Michel SIMONIN C R Terroir "Le Pays de Roquefort, le St Affricain et les Rougiers"	Visio	Philippe MEJANE C R Terroir "Le Pays de Roquefort, le St Affricain et les Rougiers"	Visio

<u>Représentants titulaires</u>		<u>Représentants suppléants</u>	
<b>Communes Rurales</b>			
Jonathan COSTES C R Terroir "Le Pays de Roquefort, le St Affricain et les Rougiers"		Gaëtan PRIVAT C R Terroir "Le Pays de Roquefort, le St Affricain et les Rougiers"	
Jean-François ROUSSET C R Terroir "Le Pays de Roquefort, le St Affricain et les Rougiers"		Christophe HURAUT C R Terroir "Le Pays de Roquefort, le St Affricain et les Rougiers"	
Jean-Marie BODT C R Terroir "Le Pays de Roquefort, le St Affricain et les Rougiers"	Représenté par P. Héjane	Anne CROS C R Terroir "Le Pays de Roquefort, le St Affricain et les Rougiers"	
Bastien GIACOBBI C R Terroir "Le Pays de Roquefort, le St Affricain et les Rougiers"		Eloi ALBET C R Terroir "Le Pays de Roquefort, le St Affricain et les Rougiers"	
Michel LEBLOND C R Terroir "Le Pays de Roquefort, le St Affricain et les Rougiers"		Marc TOURET C R Terroir "Le Pays de Roquefort, le St Affricain et les Rougiers"	
Arnaud VIALA C R Terroir "Les Rases du Tarn, Les Marches du Lévezou"		Nathalie PALMIER C R Terroir "Les Rases Du Tarn, Les Marches du Lévezou"	Visio
Jacques ARLES C R Terroir "Les Rases du Tarn, Les Marches du Lévezou"		Jean-Marc BEA C R Terroir "Les Rases Du Tarn, Les Marches du Lévezou"	
Jean-Luc CRASSOUS C R Terroir "Les Rases du Tarn, Les Marches du Lévezou"	Visio	Gilles PLET C R Terroir "Les Rases Du Tarn, Les Marches du Lévezou"	
Bernadette PAILHAS C R Terroir "Le Millavois"		Claude TREMOLET C R Terroir "Le Millavois"	
Loïc ALMERAS C R Terroir "Le Millavois"		Philippe CARRIERE C R Terroir "Le Millavois"	

Sceau du syndicat mixte du  
Parc naturel régional des Grands Causses

Pour expédition conforme  
Le Président



**Syndicat mixte  
du Parc naturel régional  
des Grands Causses**  
71 Bd de l'Ayrois - BP 50126  
12101 MILLAU CEDEX  
Tél : 05 65 61 35 50 Fax : 05 65 61 34 80





**012049**

**TRES. MILLAU**

**24500 SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA**

ORIGINE DU DOCUMENT : sandrine.gasparotto

Exercice : 2020

Budget collectivité : 24500

A Viser : 1

Edition Provisoire : 0

Edition destinée au CDG sur chiffre étendu : 1

Date à considérer dans les messages de supervision

**TRÉSOR PUBLIC**

**TRES. MILLAU**

**N° CODIQUE 012049**

**Date d'édition : 08/02/2021**

**IDENTIFIANT BUDGET 24500**

**N° de SIRET 25120134900015**

**SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA  
BUDGET PRINCIPAL**

**COMPTE DE GESTION  
EXERCICE 2020**

**PRÉSENTÉ À**

**La Chambre régionale des comptes**

**PAR LE(S) COMPTABLE(S)**

**Mme Sonia ROUCAUTE  
012049 TRES. MILLAU**

**AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION**

**DU 01/01/2020 AU 08/02/2021**

N° CODIQUE 012049  
 TRES. MILLAU  
 Date d'édition : 08/02/2021

Population : 80533  
 Nomenclature M14 sup egal 10000h  
 Voté par Nature avec ref. fonct.  
 Exercice 2020

## SOMMAIRE

		<b>PAGES</b>
<b>1ERE PARTIE : Situation patrimoniale .....</b>		<b>3</b>
1 Bilan synthétique .....	Etat I-1	4
2 Bilan .....	Etat I-2	5
3 Compte de résultat synthétique .....	Etat I-3	13
4 Compte de résultat .....	Etat I-4	14
5 Annexe .....		18
Etats des opérations pour compte de tiers .....	Etat I-5	19
<b>2EME PARTIE : Exécution budgétaire .....</b>		<b>21</b>
1 Résultats budgétaires de l'exercice .....	Etat II-1	22
2 Résultats d'exécution .....	Etat II-2	23
3 Etat de consommation des crédits .....	Etat II-3	26
4 Etat de réalisation des opérations .....	Etat II-4	32
<b>3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs .....</b>		<b>41</b>
1 Balance des comptes .....	Etat III-1	42
2 Situation des valeurs inactives .....	Etat III-2	66
<b>4EME PARTIE : Page des signatures .....</b>		<b>67</b>

## **SITUATION PATRIMONIALE**

**24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA**

**BILAN SYNTHÉTIQUE**

En milliers d'Euros

ACTIF NET	Total	PASSIF	Total
<b>Immobilisations incorporelles (nettes)</b>	<b>96,48</b>	Dotations	161,23
Terrains	6,79	Fonds globalisés	323,35
Constructions	2 134,84	Réserves	2 008,37
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers		Différences sur réalisations d'immobilisations	-1 507,75
Immobilisations corporelles en cours		Report à nouveau	1 094,53
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	97,24	Résultat de l'exercice	2,68
Autres immobilisations corporelles	478,41	Subventions transférables	
<b>Total immobilisations corporelles (nettes)</b>	<b>2 717,28</b>	Subventions non transférables	1 534,88
<b>Immobilisations financières</b>	<b>64,57</b>	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>2 878,33</b>	Autres fonds propres	
Stocks		<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>3 617,28</b>
Créances	883,98	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	
Valeurs mobilières de placement		<b>Dettes financières à long terme</b>	<b>826,37</b>
Disponibilités	1 083,63	Fournisseurs	114,43
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	287,83
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 967,60</b>	<b>Total dettes à court terme</b>	<b>402,25</b>
<b>Comptes de régularisations</b>		<b>TOTAL DETTES</b>	<b>1 228,62</b>
		<b>Comptes de régularisations</b>	<b>0,03</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>4 845,93</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>4 845,93</b>

**24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA**

**BILAN (en Euros)**

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	Subventions d'équipement versées				
	Autres immobilisations incorporelles	207 072,31	110 595,17	96 477,14	91 448,76
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Terrains en toute propriété	6 792,67		6 792,67	6 792,67
	Constructions en toute propriété	2 134 835,34		2 134 835,34	1 959 033,87
	Construction sur sol autrui en tte prop				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles	1 078 642,22	600 234,78	478 407,44	571 740,44
	Immobilisations corporelles en cours				
	Immo affect à service non personnalisé				
	Immo en concess afferm à dispo immo aff	97 242,90		97 242,90	97 242,90
	Terrains reçus au titre de mise à dispo				
	Construc reçues au titre mise à dispo				
	Construction sur sol autrui mise à dispo				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	<b>MONTANT A REPORTER</b>	<b>3 524 585,44</b>	<b>710 829,95</b>	<b>2 813 755,49</b>	<b>2 726 258,64</b>

**24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA**

**BILAN (en Euros)**

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
<b>ACTIF IMMOBILISE (SUITE)</b>	REPORT	3 524 585,44	710 829,95	2 813 755,49	2 726 258,64
	Terrains recus au titre d'affectation				
	Construct reçues au titre d'affectation				
	Construc sol d'autrui au titre affectat				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées	47 500,00		47 500,00	47 500,00
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Avances en garanties d'emprunt				
	Autres créances	17 074,55		17 074,55	19 191,55
	<b>ACTIF IMMOBILISE TOTAL I</b>	<b>3 589 159,99</b>	<b>710 829,95</b>	<b>2 878 330,04</b>	<b>2 792 950,19</b>

**24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA**

**BILAN (en Euros)**

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	Terrains				
	Production autre que terrains				
	Autres stocks				
	Redevables et comptes rattachés	154 276,81		154 276,81	92 177,31
	Créanc irrécouv adm par juge des cptes				
	Créances sur l'Etat et collec publiques	725 400,80		725 400,80	1 264 763,18
	Créances sur BA CCAS et CDE rattachées				30 733,36
	Opérations pour le compte de tiers				18 000,00
	Autres créances	4 300,00		4 300,00	450,00
	Valeurs mobilières de placement				
	Disponibilités	1 083 626,38		1 083 626,38	277 682,41
	Avances de trésorerie				
	Charges constatées d'avance				
	<b>ACTIF CIRCULANT TOTAL II</b>	<b>1 967 603,99</b>		<b>1 967 603,99</b>	<b>1 683 806,26</b>



**24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA**

**BILAN (en Euros)**

ACTIF		EXERCICE N			EXERCICE N-1
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
<b>COMPTES DE REGULARI SATION</b>	Charges à répartir sur plusieurs exer				
	Primes de remboursement des obligations				
	Dépenses à classer ou à régulariser				176,00
	Ecart de conversion - Actif				
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				176,00
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	5 556 763,98	710 829,95	4 845 934,03	4 476 932,45

**24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA**

**BILAN (en Euros)**

<b>PASSIF</b>		<b>EXERCICE N</b>	<b>EXERCICE N-1</b>
<b>FONDS PROPRES</b>	Dotations	161 233,06	161 233,06
	Mise à disposition chez le bénéficiaire		
	Affectation par collec de rattachement		
	Réserves	2 008 365,18	2 008 365,18
	Neutra amortis subv equip versees		
	Report à nouveau	1 094 528,64	1 093 938,37
	Résultat de l'exercice	2 682,94	590,27
	Subventions transférables		
	Différences sur réalisations d'immob	-1 507 752,52	-1 511 902,52
	Fonds globalisés	323 349,03	205 532,04
	Subventions non transférables	1 534 876,57	1 259 568,67
	Droits de l'affectant		
	<b>FONDS PROPRES TOTAL I</b>	<b>3 617 282,90</b>	<b>3 217 325,07</b>

**24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA**

**BILAN (en Euros)**

<b>PASSIF</b>		<b>EXERCICE N</b>	<b>EXERCICE N-1</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II</b>		

**24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA**

**BILAN (en Euros)**

<b>PASSIF</b>		<b>EXERCICE N</b>	<b>EXERCICE N-1</b>
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires		
	Emprunts auprès des étab de crédits	826 365,42	834 014,05
	Emprunts et dettes financières divers		
	Crédits et lignes de trésorerie		
	Fournisseurs et comptes rattachés	114 428,69	172 316,25
	Dettes fiscales et sociales		
	Dettes envers l'Etat et les collec publ	35 447,90	
	Dettes envers BA CCAS et CDE rattachées	252 002,12	233 022,51
	Opérations pour le compte de tiers		18 000,00
	Autres dettes	375,00	455,62
	Fournisseurs d'immobilisations		
	Produits constatés d'avance		
	<b>DETTES TOTAL III</b>	<b>1 228 619,13</b>	<b>1 257 808,43</b>

**24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA**

**BILAN (en Euros)**

<b>PASSIF</b>		<b>EXERCICE N</b>	<b>EXERCICE N-1</b>
<b>COMPTES DE REGULARI SATION</b>	Recettes à classer ou à régulariser	32,00	1 798,95
	Ecart de conversion - Passif		
	COMPTES DE REGULARISATION TOTAL IV	32,00	1 798,95
	TOTAL GENERAL ( I + II + III + IV)	4 845 934,03	4 476 932,45

## 24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

En milliers d'Euros

POSTE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Impôts et taxes perçus		
Dotations et subventions reçues	1 898,09	2 380,02
Produits des services	453,97	290,81
Autres produits	55,51	42,86
Transfert de charges		
<b>Produits courants non financiers</b>	<b>2 407,57</b>	<b>2 713,69</b>
Traitements, salaires, charges sociales	1 491,99	1 451,63
Achats et charges externes	587,57	955,23
Participations et interventions	16,87	15,53
Dotations aux amortissements et provisions	224,67	191,15
Autres charges	45,36	66,24
<b>Charges courantes non financières</b>	<b>2 366,45</b>	<b>2 679,79</b>
<b>RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER</b>	<b>41,12</b>	<b>33,90</b>
Produits courants financiers		
Charges courantes financières	39,47	23,66
<b>RÉSULTAT COURANT FINANCIER</b>	<b>-39,47</b>	<b>-23,66</b>
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>1,65</b>	<b>10,23</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>5,19</b>	<b>32,88</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>4,15</b>	<b>42,52</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>1,04</b>	<b>-9,64</b>
<b>IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>		
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>2,68</b>	<b>0,59</b>

**24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA**

**COMPTE DE RESULTAT 2020**

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
<b>PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS</b>		
Impôts locaux		
Autres impôts et taxes		
Produits services, domaine et ventes div	453 965,03	290 809,34
Production stockée		
Production immobilisée		
Reprise sur amortissements et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits	55 511,39	42 856,56
Dotations de l'Etat		
Subventions et participations	1 888 817,17	2 369 386,78
Autres attributions (péréquat, compensa)	9 275,47	10 636,17
<b>TOTAL I</b>	<b>2 407 569,06</b>	<b>2 713 688,85</b>
<b>CHARGES COURANTES NON FINANCIERES</b>		
Traitements et salaires	1 021 545,21	1 000 816,46
Charges sociales	470 440,62	450 816,18
Achats et charges externes	587 570,66	955 233,43
Impôts et taxes	15 603,50	19 585,23
Dotations amortissements des immob	224 667,78	191 151,43
Dot amort sur charges à répartir		

**24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA**  
**COMPTE DE RESULTAT 2020**

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Dotations aux provisions		
Autres charges	29 758,60	46 655,32
Contingents et participations	14 617,00	14 614,00
Subventions	2 250,00	918,26
<b>TOTAL II</b>	<b>2 366 453,37</b>	<b>2 679 790,31</b>
<b>A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)</b>	<b>41 115,69</b>	<b>33 898,54</b>
<b>PRODUITS COURANTS FINANCIERS</b>		
Valeurs mob et créances de l'actif immo		
Autres intérêts et produits assimilés		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
<b>TOTAL III</b>		
<b>CHARGES COURANTES FINANCIERES</b>		
Intérêts et charges assimilées	39 468,53	23 663,95
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations aux amort et aux provisions		
<b>TOTAL IV</b>	<b>39 468,53</b>	<b>23 663,95</b>



**24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA**

**COMPTE DE RESULTAT 2020**

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N-1
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)	-39 468,53	-23 663,95
A + B - RESULTAT COURANT	1 647,16	10 234,59
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits except op gestion : Subventions		
Prod exception gestion : Autres opér		
Produits des cessions d'immobilisations	4 150,00	29 612,00
Diff réalis(négatives)repr cpte résultat		1 729,44
Neutralisation des amortissements		
Prod exception capital : Autres opér	1 035,78	1 535,68
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V	5 185,78	32 877,12
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions		9 100,00
Charg excep op gestion-Autres opérations		2 080,00
Valeur comptable des immo cédées		19 021,44
Diff réalis(positives)transf à investist	4 150,00	12 320,00
Charg excep op capital-Autres opérations		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL VI	4 150,00	42 521,44

**24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA**  
**COMPTE DE RESULTAT 2020**

<b>POSTES</b>	<b>EXERCICE N</b>	<b>EXERCICE N-1</b>
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	1 035,78	-9 644,32
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	2 412 754,84	2 746 565,97
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	2 410 071,90	2 745 975,70
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 682,94	590,27

**ANNEXE**

**24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA  
OPÉRATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS**

**Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2020**

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur
4581-358			30 000,00		30 000,00	
4582-358				30 000,00		30 000,00
4581-	18 000,00				18 000,00	
4582-		18 000,00				18 000,00

**24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA**  
**OPÉRATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS**

**Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2020**

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

**EXECUTION BUDGETAIRE**

**24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA**  
**RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE**

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 536 159,97	4 631 915,36	6 168 075,33
Titres de recettes émis (b)	682 601,33	3 692 090,05	4 374 691,38
Réductions de titres (c)	4 673,00	1 274 863,21	1 279 536,21
Recettes nettes (d = b - c)	677 928,33	2 417 226,84	3 095 155,17
<b>DÉPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 210 056,78	4 631 915,36	5 841 972,14
Mandats émis (f)	374 581,92	2 535 413,86	2 909 995,78
Annulations de mandats (g)	900,00	120 869,96	121 769,96
Dépenses nettes (h = f - g)	373 681,92	2 414 543,90	2 788 225,82
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	304 246,41	2 682,94	306 929,35
(h - d) Déficit			

**24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA**

**RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS**

	<b>RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019</b>	<b>PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020</b>	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020</b>	<b>TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE</b>	<b>RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020</b>
I - Budget principal					
Investissement	163 860,29		304 246,41		468 106,70
Fonctionnement	1 094 528,64		2 682,94		1 097 211,58
<b>TOTAL I</b>	<b>1 258 388,93</b>		<b>306 929,35</b>		<b>1 565 318,28</b>
II - Budgets des services à caractère administratif					
33500-SCOT SM PARC GRANDS CAUS					
Investissement	-9 100,67		37 666,83		28 566,16
Fonctionnement	-29 503,64		47 532,09		18 028,45
<b>Sous-Total</b>	<b>-38 604,31</b>		<b>85 198,92</b>		<b>46 594,61</b>
<b>TOTAL II</b>	<b>-38 604,31</b>		<b>85 198,92</b>		<b>46 594,61</b>
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>1 219 784,62</b>		<b>392 128,27</b>		<b>1 611 912,89</b>



**24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA**  
**ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES**

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif	Décision modificative	Total Prévisions
		1	2	3 = 1 + 2
16	Emprunts et dettes assimilées	24 504,93	5 495,07	30 000,00
26	Participations et créances rattachées à	1 000,00		1 000,00
27	Autres immobilisations financières	3 057,00		3 057,00
020	Dépenses imprévues - section d'investiss	60 133,21	-1 592,84	58 540,37
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS</b>	<b>88 695,14</b>	<b>3 902,23</b>	<b>92 597,37</b>
Opération n° 11	Opération d'équipement n° 11	71 225,00	12 586,66	83 811,66
Opération n° 16	Opération d'équipement n° 16	10 486,00	16 140,00	26 626,00
Opération n° 19	Opération d'équipement n° 19		2 000,00	2 000,00
Opération n° 20	Opération d'équipement n° 20	4 000,00	242 019,32	246 019,32
Opération n° 21	Opération d'équipement n° 21	90 000,00		90 000,00
Opération n° 22	Opération d'équipement n° 22		113 499,34	113 499,34
Opération n° 23	Opération d'équipement n° 23	161 632,80		161 632,80
Opération n° 24	Opération d'équipement n° 24	14 640,00		14 640,00
Opération n° 25	Opération d'équipement n° 25	18 000,00		18 000,00
Opération n° 26	Opération d'équipement n° 26		285 216,00	285 216,00
Opération n° 27	Opération d'équipement n° 27		37 014,29	37 014,29
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>CHAPITRES REELS VOTES PAR OPERATION</b>	<b>369 983,80</b>	<b>708 475,61</b>	<b>1 078 459,41</b>
45810	Opération pour compte tiers n° 45810			
4581358	Opération pour compte tiers n° 4581358		39 000,00	39 000,00
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>OPERATIONS REELLES POUR LE COMPTE DE TIE</b>		<b>39 000,00</b>	<b>39 000,00</b>

**24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA**  
**ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES**

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions  1	Émissions  2	Annulations  3	DEPENSES nettes  4=2-3	Solde prévisions / réalisations  5=1-4
16	30 000,00	28 460,29		28 460,29	1 539,71
26	1 000,00				1 000,00
27	3 057,00	3 057,00		3 057,00	
020	58 540,37				58 540,37
SOUS-TOTAL	92 597,37	31 517,29		31 517,29	61 080,08
Opération n° 11	83 811,66	17 146,99		17 146,99	66 664,67
Opération n° 16	26 626,00	19 826,31		19 826,31	6 799,69
Opération n° 19	2 000,00	1 046,40		1 046,40	953,60
Opération n° 20	246 019,32	180 217,47		180 217,47	65 801,85
Opération n° 21	90 000,00				90 000,00
Opération n° 22	113 499,34	66 841,52		66 841,52	46 657,82
Opération n° 23	161 632,80				161 632,80
Opération n° 24	14 640,00				14 640,00
Opération n° 25	18 000,00				18 000,00
Opération n° 26	285 216,00				285 216,00
Opération n° 27	37 014,29	27 985,94	900,00	27 085,94	9 928,35
SOUS-TOTAL	1 078 459,41	313 064,63	900,00	312 164,63	766 294,78
45810					
4581358	39 000,00	30 000,00		30 000,00	9 000,00
SOUS-TOTAL	39 000,00	30 000,00		30 000,00	9 000,00

**24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA**  
**ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES**

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif <b>1</b>	Décision modificative <b>2</b>	Total Prévisions <b>3 = 1 + 2</b>
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	458 678,94	751 377,84	1 210 056,78
TOTAL GENERAL		458 678,94	751 377,84	1 210 056,78

**24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA**  
**ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES**

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions  1	Émissions  2	Annulations  3	DEPENSES nettes  4=2-3	Solde prévisions / réalisations  5=1-4
TOTAL	1 210 056,78	374 581,92	900,00	373 681,92	836 374,86
TOTAL GENERAL	1 210 056,78	374 581,92	900,00	373 681,92	836 374,86

**24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA**  
**ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES**

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif	Décision modificative	Total Prévisions
		1	2	3 = 1 + 2
10	Dotations fonds divers et réserves	142 422,98	-24 605,99	117 816,99
13	Subventions d'investissement	288 198,96	629 882,74	918 081,70
16	Emprunts et dettes assimilées		20 811,66	20 811,66
27	Autres immobilisations financières	3 057,00	19 191,55	22 248,55
024	Produits de cessions (recettes)	25 000,00	-4 150,00	20 850,00
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS</b>	<b>458 678,94</b>	<b>641 129,96</b>	<b>1 099 808,90</b>
45820	Opération pour compte tiers n° 45820			
4582358	Opération pour compte tiers n° 4582358		39 000,00	39 000,00
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>OPERATIONS REELLES POUR LE COMPTE DE TIE</b>		<b>39 000,00</b>	<b>39 000,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>458 678,94</b>	<b>680 129,96</b>	<b>1 138 808,90</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre se		233 490,78	233 490,78
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT</b>		<b>233 490,78</b>	<b>233 490,78</b>
001	Solde d'exécution de la section d'invest		163 860,29	163 860,29
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>458 678,94</b>	<b>1 077 481,03</b>	<b>1 536 159,97</b>

**24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA**  
**ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES**

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions  1	Émissions  2	Annulations  3	RECETTES nettes  4=2-3	Solde prévisions / réalisations  5=1-4
10	117 816,99	117 816,99		117 816,99	
13	918 081,70	275 307,90		275 307,90	642 773,80
16	20 811,66	20 811,66		20 811,66	
27	22 248,55	5 174,00		5 174,00	17 074,55
024	20 850,00				20 850,00
SOUS-TOTAL	1 099 808,90	419 110,55		419 110,55	680 698,35
45820					
4582358	39 000,00	30 000,00		30 000,00	9 000,00
SOUS-TOTAL	39 000,00	30 000,00		30 000,00	9 000,00
TOTAL	1 138 808,90	449 110,55		449 110,55	689 698,35
040	233 490,78	233 490,78	4 673,00	228 817,78	4 673,00
TOTAL	233 490,78	233 490,78	4 673,00	228 817,78	4 673,00
001	163 860,29				163 860,29
TOTAL GENERAL	1 536 159,97	682 601,33	4 673,00	677 928,33	858 231,64

**24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA**  
**ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES**

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif	Décision modificative	Total Prévisions
		1	2	3 = 1 + 2
011	Charges à caractère général	1 878 000,00	-522 030,39	1 355 969,61
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 705 210,00		1 705 210,00
65	Autres charges de gestion courante	355 500,00	12 152,00	367 652,00
66	Charges financières	27 000,00	20 811,66	47 811,66
67	Charges exceptionnelles	4 000,00		4 000,00
68	Dotations aux Amortissements et aux prov		760 863,65	760 863,65
022	Dépenses imprévues - section de fonction	156 917,66		156 917,66
<b>TOTAL</b>	<b>DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>4 126 627,66</b>	<b>271 796,92</b>	<b>4 398 424,58</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre se		233 490,78	233 490,78
<b>TOTAL</b>	<b>DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>233 490,78</b>	<b>233 490,78</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>4 126 627,66</b>	<b>505 287,70</b>	<b>4 631 915,36</b>

**24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA**  
**ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES**

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions  1	Émissions  2	Annulations  3	DEPENSES nettes  4=2-3	Solde prévisions / réalisations  5=1-4
011	1 355 969,61	649 912,63	116 196,96	533 715,67	822 253,94
012	1 705 210,00	1 565 916,32		1 565 916,32	139 293,68
65	367 652,00	46 625,60		46 625,60	321 026,40
66	47 811,66	39 468,53		39 468,53	8 343,13
67	4 000,00				4 000,00
68	760 863,65				760 863,65
022	156 917,66				156 917,66
TOTAL	4 398 424,58	2 301 923,08	116 196,96	2 185 726,12	2 212 698,46
042	233 490,78	233 490,78	4 673,00	228 817,78	4 673,00
TOTAL	233 490,78	233 490,78	4 673,00	228 817,78	4 673,00
TOTAL GENERAL	4 631 915,36	2 535 413,86	120 869,96	2 414 543,90	2 217 371,46



**24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA**  
**ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES**

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget primitif	Décision modificative	Total Prévisions
		1	2	3 = 1 + 2
013	Atténuations de charges	10 000,00		10 000,00
70	Produits des services, du domaine et ven	457 618,44	21 317,15	478 935,59
74	Dotations et participations	3 612 009,22	-614 708,09	2 997 301,13
75	Autres produits de gestion courante	45 000,00		45 000,00
77	Produits exceptionnels	2 000,00	4 150,00	6 150,00
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>4 126 627,66</b>	<b>-589 240,94</b>	<b>3 537 386,72</b>
002	Résultat de fonctionnement reporté		1 094 528,64	1 094 528,64
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>4 126 627,66</b>	<b>505 287,70</b>	<b>4 631 915,36</b>

**24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA**  
**ÉTAT DE CONSOMMATION DES CRÉDITS**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES**

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Total prévisions <b>1</b>	Émissions <b>2</b>	Annulations <b>3</b>	RECETTES nettes <b>4=2-3</b>	Solde prévisions / réalisations <b>5=1-4</b>
013	10 000,00	5 003,60	531,60	4 472,00	5 528,00
70	478 935,59	453 965,03		453 965,03	24 970,56
74	2 997 301,13	3 172 424,25	1 274 331,61	1 898 092,64	1 099 208,49
75	45 000,00	55 511,39		55 511,39	-10 511,39
77	6 150,00	5 185,78		5 185,78	964,22
<b>TOTAL</b>	<b>3 537 386,72</b>	<b>3 692 090,05</b>	<b>1 274 863,21</b>	<b>2 417 226,84</b>	<b>1 120 159,88</b>
002	1 094 528,64				1 094 528,64
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 631 915,36</b>	<b>3 692 090,05</b>	<b>1 274 863,21</b>	<b>2 417 226,84</b>	<b>2 214 688,52</b>



**24500 SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA**  
**ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES**

<b>N° articles puis totalisation au chapitre</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Émissions 1</b>	<b>Annulations 2</b>	<b>DEPENSES nettes 3 = 1 + 2</b>
1641	Emprunts en euros	28 460,29		28 460,29
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	28 460,29		28 460,29
2764	Créances sur des particuliers et autres	3 057,00		3 057,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 27	Autres immobilisations financières	3 057,00		3 057,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	31 517,29		31 517,29
Opération n° 218811	Autres immobilisations corporelles	17 146,99		17 146,99
SOUS-TOTAL OPERATION n° 11	Opération d'équipement n° 11	17 146,99		17 146,99
Opération n° 205116	Concessions et droits similaires	2 329,14		2 329,14
Opération n° 218316	Matériel de bureau et matériel informati	17 497,17		17 497,17
SOUS-TOTAL OPERATION n° 16	Opération d'équipement n° 16	19 826,31		19 826,31
Opération n° 218419	Mobilier	1 046,40		1 046,40
SOUS-TOTAL OPERATION n° 19	Opération d'équipement n° 19	1 046,40		1 046,40
Opération n° 2131820	Autres bâtiments publics	158 521,47		158 521,47
Opération n° 213520	Installations générales agencements et a	17 280,00		17 280,00
Opération n° 218420	Mobilier	4 416,00		4 416,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 20	Opération d'équipement n° 20	180 217,47		180 217,47
Opération n° 205122	Concessions et droits similaires	61 629,92		61 629,92
Opération n° 218822	Autres immobilisations corporelles	5 211,60		5 211,60
SOUS-TOTAL OPERATION n° 22	Opération d'équipement n° 22	66 841,52		66 841,52
Opération n° 203127	Frais d'études	3 444,00		3 444,00
Opération n° 214827	Constructions sur sol d'autrui - autres	900,00	900,00	
Opération n° 218827	Autres immobilisations corporelles	23 641,94		23 641,94
SOUS-TOTAL OPERATION n° 27	Opération d'équipement n° 27	27 985,94	900,00	27 085,94
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES PAR OPERATION	313 064,63	900,00	312 164,63

**24500 SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA**  
**ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES**

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
4581	Opération pour compte de tiers n° 4581	30 000,00		30 000,00
SOUS-TOTAL	OPERATIONS REELLES POUR LE COMPTE DE TIE	30 000,00		30 000,00
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	374 581,92	900,00	373 681,92
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEM	374 581,92	900,00	373 681,92

**24500 SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA**  
**ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES**

<b>N° articles puis totalisation au chapitre</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Émissions 1</b>	<b>Annulations 2</b>	<b>RECETTES nettes 3 = 1 + 2</b>
10222	Fonds compensation taxe valeur ajoutée (	117 816,99		117 816,99
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	Dotations fonds divers et réserves	117 816,99		117 816,99
1321	Etat et Etablissements Nationaux	52 860,14		52 860,14
1322	Région	181 047,76		181 047,76
13241	Communes membres du GFP	11 400,00		11 400,00
13251	GFP de rattachement	30 000,00		30 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 13	Subventions d'investissement	275 307,90		275 307,90
1641	Emprunts en euros	20 811,66		20 811,66
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	20 811,66		20 811,66
2764	Créances sur des particuliers et autres	5 174,00		5 174,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 27	Autres immobilisations financières	5 174,00		5 174,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	419 110,55		419 110,55
4582	Opération pour compte de tiers n° 4582	30 000,00		30 000,00
SOUS-TOTAL	OPERATIONS REELLES POUR LE COMPTE DE TIE	30 000,00		30 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>449 110,55</b>		<b>449 110,55</b>
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immo	4 150,00		4 150,00
28051	Concessions et droits similaires	62 374,68		62 374,68
28181	Installations générales agencements et a	2 384,16		2 384,16
28182	Matériel de transport	61 769,50	4 673,00	57 096,50
28183	Matériel de bureau et matériel informati	12 101,00		12 101,00
28184	Mobilier	3 203,95		3 203,95
28188	Amortissements autres immobilisations co	87 507,49		87 507,49
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre se	233 490,78	4 673,00	228 817,78
<b>TOTAL</b>	<b>RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT</b>	<b>233 490,78</b>	<b>4 673,00</b>	<b>228 817,78</b>

**24500 SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA**  
**ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES**

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions <b>1</b>	Annulations <b>2</b>	RECETTES nettes <b>3 = 1 + 2</b>
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEM	682 601,33	4 673,00	677 928,33

**24500 SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA**  
**ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES**

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
60611	Achats non stockés de fournitures non st	936,44		936,44
60612	Achats non stockés de fournitures non st	3 613,12		3 613,12
60621	Achats non stockés de combustibles	2 724,63		2 724,63
60622	Achats non stockés de carburants	15 867,12		15 867,12
60623	Achats non stockés d'alimentation	765,26	103,39	661,87
60632	Achats non stockés de fournitures de pet	23 885,31	8 842,34	15 042,97
60636	Achats non stockés de vêtements de trava	5 052,20	280,15	4 772,05
6064	Achats non stockés de fournitures admini	2 976,93		2 976,93
6065	Achats non stockés de livres disques cas	450,00		450,00
6068	Achats non stockés d'autres matières et	1 918,33	161,31	1 757,02
611	Contrats prestations de services	68 256,31	3 481,00	64 775,31
6122	Services extérieurs - redevance de crédi	10 017,48		10 017,48
6132	Services extérieurs - locations immobili	2 309,90		2 309,90
6135	Services extérieurs - locations mobilièr	1 399,80		1 399,80
61551	Services extérieurs - entretien et répar	9 529,82		9 529,82
6156	Services extérieurs - maintenance	37 001,08	3 362,30	33 638,78
6161	Multirisques	19 082,62		19 082,62
617	Services extérieurs - études et recherch	63 698,59		63 698,59
6182	Services extérieurs - divers - documenta	1 460,00		1 460,00
6185	Services extérieurs - divers - frais de	340,00		340,00
6226	Rémunération d'intermédiaires et honorai	2 520,00		2 520,00
6228	Rémunération d'intermédiaires et honorai	227 886,09	99 825,19	128 060,90
6231	Publicité publications relations publicu	474,06		474,06
6232	Publicité publications relations publicu	205,00		205,00



**24500 SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA**  
**ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES**

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
6237	Publicité publications relations publicu	27 425,08	17,69	27 407,39
6248	Transports - divers	303,98		303,98
6256	Déplacements missions et réceptions - mi	1 240,62		1 240,62
6257	Déplacements missions et réceptions - ré	5 709,90	123,59	5 586,31
6261	Frais d'affranchissement	6 149,30		6 149,30
6262	Frais de télécommunications	19 099,53		19 099,53
627	Autres services extérieurs - services ba	76,30		76,30
6281	Autres services extérieurs - concours di	10 733,55		10 733,55
6283	Autres services extérieurs - frais de ne	22 629,88		22 629,88
6288	Autres services extérieurs	54 104,40		54 104,40
6358	Autres droits administration des impôts	70,00		70,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	649 912,63	116 196,96	533 715,67
6215	Personnel extérieur au service affecté p	35 447,90		35 447,90
6218	Autre personnel extérieur au service	18 477,09		18 477,09
6331	Versement de transport	929,64		929,64
6332	Cotisations versées au FNAL	1 225,21		1 225,21
6336	Cotisation au centre national et au cent	13 378,65		13 378,65
64111	Personnel titulaire - rémunération princ	742 502,29		742 502,29
64112	Personnel titulaire - nbi supplément fam	25 091,53		25 091,53
64118	Personnel titulaire - autres indemnités	82 726,44		82 726,44
64131	Personnel non titulaire - rémunération	175 341,99		175 341,99
64138	Autres indemnités	354,96		354,96
6451	Charges sécurite sociale et prévoyance c	177 125,92		177 125,92
6453	Cotisations aux caisses de retraites	209 938,28		209 938,28

**24500 SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA**  
**ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES**

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	DEPENSES nettes 3 = 1 + 2
6454	Charges sécurité sociale et prévoyance c	12 018,89		12 018,89
6475	Autres charges sociales - médecine du tr	1 865,04		1 865,04
6478	Autres charges sociales diverses	69 492,49		69 492,49
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>1 565 916,32</b>		<b>1 565 916,32</b>
651	Redevances pour concessions brevets lice	693,54		693,54
6531	Indemnités des maires adjoints et consei	24 916,77		24 916,77
6532	Frais de mission des maires adjoints et	712,00		712,00
6533	Cotisations de retraite des maires adjoi	2 370,43		2 370,43
6558	Contingents et participations obligatoir	14 617,00		14 617,00
65738	Subventions de fonctionnement aux organi	2 250,00		2 250,00
658822	Aides	1 064,00		1 064,00
65888	Autres	1,86		1,86
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>46 625,60</b>		<b>46 625,60</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	18 656,87		18 656,87
6688	Autres	20 811,66		20 811,66
<b>SOUS-TOTAL CHAPITRE 66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>39 468,53</b>		<b>39 468,53</b>
<b>TOTAL</b>	<b>DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>2 301 923,08</b>	<b>116 196,96</b>	<b>2 185 726,12</b>
6761	Différences sur réalisations (positives)	4 150,00		4 150,00
6811	Dotations aux Amortissements immobilisat	229 340,78	4 673,00	224 667,78
<b>SOUS-TOTAL OPERATION n° 042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre se</b>	<b>233 490,78</b>	<b>4 673,00</b>	<b>228 817,78</b>
<b>TOTAL</b>	<b>DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>233 490,78</b>	<b>4 673,00</b>	<b>228 817,78</b>
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNE</b>	<b>2 535 413,86</b>	<b>120 869,96</b>	<b>2 414 543,90</b>

**24500 SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA**  
**ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES**

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions 1	Annulations 2	RECETTES nettes 3 = 1 + 2
6419	Remboursements sur rémunérations du pers	5 003,60	531,60	4 472,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 013	Atténuations de charges	5 003,60	531,60	4 472,00
7078	Ventes d'autres marchandises	3 404,78		3 404,78
70841	Mise à disposition de personnel facturée	45 017,81		45 017,81
70845	Mise à disposition de personnel facturée	23 660,00		23 660,00
70848	Mise à disposition de personnel facturée	240 677,08		240 677,08
70872	Remboursement de frais par les budgets a	141 133,86		141 133,86
70878	Autres produits - remboursement de frais	71,50		71,50
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Produits des services, du domaine et ven	453 965,03		453 965,03
74718	Autres participations de l'Etat	565 994,09	255 154,70	310 839,39
7472	Participations - Régions	856 431,82	254 947,97	601 483,85
7473	Participations - Départements	347 455,00		347 455,00
74741	Participations des Communes membres du G	164 450,00		164 450,00
74748	Participations des autres Communes	8 687,14		8 687,14
7477	Participations - budget communautaire et	642 553,35	463 514,85	179 038,50
7478	Participations - autres organismes	577 577,38	300 714,09	276 863,29
7488	Autres attributions et participations	9 275,47		9 275,47
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	Dotations et participations	3 172 424,25	1 274 331,61	1 898 092,64
752	Autres produits de gestion courante - re	55 510,75		55 510,75
7588	Autres produits divers de gestion couran	0,64		0,64
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	55 511,39		55 511,39
775	Produits exceptionnels - produits des ce	4 150,00		4 150,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 035,78		1 035,78
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	5 185,78		5 185,78

**24500 SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA**  
**ÉTAT DE RÉALISATION DES OPÉRATIONS**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES**

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Émissions <b>1</b>	Annulations <b>2</b>	RECETTES nettes <b>3 = 1 + 2</b>
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	3 692 090,05	1 274 863,21	2 417 226,84
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNE	3 692 090,05	1 274 863,21	2 417 226,84

**COMPTABILITE**

**DES DENIERS ET VALEURS**

## 24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotation		161 233,06						161 233,06		161 233,06
10222	FCTVA		205 532,04			117 816,99			323 349,03		323 349,03
	Sous Total compte 1022		205 532,04			117 816,99			323 349,03		323 349,03
	Sous Total compte 102		366 765,10			117 816,99			484 582,09		484 582,09
1068	Excédit de fonctionnement capitalisé		2 008 365,18						2 008 365,18		2 008 365,18
	Sous Total compte 106		2 008 365,18						2 008 365,18		2 008 365,18
	Sous Total compte 10		2 375 130,28			117 816,99			2 492 947,27		2 492 947,27
110	Report à nouveau solde créditeur		1 093 938,37		590,27				1 094 528,64		1 094 528,64
	Sous Total compte 11		1 093 938,37		590,27				1 094 528,64		1 094 528,64
12	Résultat exercice excéd déficit		590,27	590,27				590,27	590,27		0,00
	Sous Total compte 12		590,27	590,27				590,27	590,27		0,00
1321	Etat et EPN		315 161,14			52 860,14			368 021,28		368 021,28
1322	Région		494 170,07			181 047,76			675 217,83		675 217,83

24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA

**Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre**

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1323	Dépt		99 589,51						99 589,51		99 589,51
13241	Communes membres du GFP		42 200,00			11 400,00			53 600,00		53 600,00
13248	Autres communes		2 600,00						2 600,00		2 600,00
	Sous Total compte 1324		44 800,00			11 400,00			56 200,00		56 200,00
13251	GFP de rattachement		25 940,00			30 000,00			55 940,00		55 940,00
	Sous Total compte 1325		25 940,00			30 000,00			55 940,00		55 940,00
1327	Budget communautaire fonds structurels		93 831,92						93 831,92		93 831,92
1328	Autres		186 076,03						186 076,03		186 076,03
	Sous Total compte 132		1 259 568,67			275 307,90			1 534 876,57		1 534 876,57
	Sous Total compte 13		1 259 568,67			275 307,90			1 534 876,57		1 534 876,57
1641	Emprunts en euros		834 014,05			28 460,29	20 811,66	28 460,29	854 825,71		826 365,42
	Sous Total compte 164		834 014,05			28 460,29	20 811,66	28 460,29	854 825,71		826 365,42
	Sous Total compte 16		834 014,05			28 460,29	20 811,66	28 460,29	854 825,71		826 365,42

24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA

**Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre**

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
192	Plus ou moins-values cessions immo	1 212 731,73				4 150,00		1 212 731,73	4 150,00	1 208 581,73	
193	Autres neutralisations et régularisation	299 170,79						299 170,79		299 170,79	
	Sous Total compte 19	1 511 902,52				4 150,00		1 511 902,52	4 150,00	1 507 752,52	
	Total classe 1	1 511 902,52		590,27	590,27	28 460,29	418 086,55	1 540 953,08	5 981 918,46	1 507 752,52	5 948 717,90
2031	Frais d'études					3 444,00		3 444,00		3 444,00	
	Sous Total compte 203					3 444,00		3 444,00		3 444,00	
2051	Concessions et droits similaires	139 669,25				63 959,06		203 628,31		203 628,31	
	Sous Total compte 205	139 669,25				63 959,06		203 628,31		203 628,31	
	Sous Total compte 20	139 669,25				67 403,06		207 072,31		207 072,31	
2111	Terrains nus	6 792,67						6 792,67		6 792,67	
	Sous Total compte 211	6 792,67						6 792,67		6 792,67	
21318	Autres batiments publics	1 928 319,93				158 521,47		2 086 841,40		2 086 841,40	
	Sous Total compte 2131	1 928 319,93				158 521,47		2 086 841,40		2 086 841,40	



24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA

**Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre**

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2135	Instal gales agencst amégts const	30 713,94				17 280,00		47 993,94		47 993,94	
	Sous Total compte 213	1 959 033,87				175 801,47		2 134 835,34		2 134 835,34	
2148	Construct sol autrui - autres constructs					900,00	900,00	900,00	900,00		0,00
	Sous Total compte 214					900,00	900,00	900,00	900,00		0,00
2181	Instal gales agencst amngts divers	37 827,54						37 827,54		37 827,54	
2182	Mat de transport	328 568,89						328 568,89		328 568,89	
2183	Mat bureau mat informatique	125 995,26				17 497,17		143 492,43		143 492,43	
2184	Mobilier	32 039,48				5 462,40		37 501,88		37 501,88	
2188	Autres immobilisations corporelles	485 250,95				46 000,53		531 251,48		531 251,48	
	Sous Total compte 218	1 009 682,12				68 960,10		1 078 642,22		1 078 642,22	
	Sous Total compte 21	2 975 508,66				245 661,57	900,00	3 221 170,23	900,00	3 220 270,23	
248	Autres immobilisat mises en affectation	97 242,90						97 242,90		97 242,90	
	Sous Total compte 24	97 242,90						97 242,90		97 242,90	

## 24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
261	Titres de participation	47 500,00						47 500,00		47 500,00	
	Sous Total compte 26	47 500,00						47 500,00		47 500,00	
2764	Créances particul et aut pers droit priv	19 191,55				3 057,00	5 174,00	22 248,55	5 174,00	17 074,55	
	Sous Total compte 276	19 191,55				3 057,00	5 174,00	22 248,55	5 174,00	17 074,55	
	Sous Total compte 27	19 191,55				3 057,00	5 174,00	22 248,55	5 174,00	17 074,55	
28051	Concessions et droits similaires		48 220,49				62 374,68		110 595,17		110 595,17
	Sous Total compte 2805		48 220,49				62 374,68		110 595,17		110 595,17
	Sous Total compte 280		48 220,49				62 374,68		110 595,17		110 595,17
28181	Instal gales agencet amngts divers		3 686,27				2 384,16		6 070,43		6 070,43
28182	Mat de transport		153 549,09			4 673,00	61 769,50	4 673,00	215 318,59		210 645,59
28183	Mat bureau mat informatique		101 542,77				12 101,00		113 643,77		113 643,77
28184	Mobilier		4 811,00				3 203,95		8 014,95		8 014,95
28188	Amort autres immobilisations corporelles		174 352,55				87 507,49		261 860,04		261 860,04

## 24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 2818		437 941,68			4 673,00	166 966,10	4 673,00	604 907,78		600 234,78
	Sous Total compte 281		437 941,68			4 673,00	166 966,10	4 673,00	604 907,78		600 234,78
	Sous Total compte 28		486 162,17			4 673,00	229 340,78	4 673,00	715 502,95		710 829,95
	Total classe 2	3 279 112,36	486 162,17			320 794,63	235 414,78	3 599 906,99	721 576,95	3 589 159,99	710 829,95
4011	Fournisseurs		57 019,29	593 122,00	562 218,07			593 122,00	619 237,36		26 115,36
	Sous Total compte 401		57 019,29	593 122,00	562 218,07			593 122,00	619 237,36		26 115,36
4041	Fournis immob			343 064,63	343 064,63			343 064,63	343 064,63		0,00
	Sous Total compte 404			343 064,63	343 064,63			343 064,63	343 064,63		0,00
408	Fournis factures non parvenues		115 296,96	115 296,96	88 313,33			115 296,96	203 610,29		88 313,33
	Sous Total compte 40		172 316,25	1 051 483,59	993 596,03			1 051 483,59	1 165 912,28		114 428,69
4111	Redevables - amiable	63 818,11		206 489,90	269 060,51			270 308,01	269 060,51	1 247,50	
4116	Redevables - contentieux			40 398,50	40 398,50			40 398,50	40 398,50		0,00
	Sous Total compte 411	63 818,11		246 888,40	309 459,01			310 706,51	309 459,01	1 247,50	

24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA

**Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre**

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4141	Locataires acquéreurs locat - amiable			55 510,75	42 393,96			55 510,75	42 393,96	13 116,79	
4146	Locataires-acquéreurs locat contentieux			2 344,52				2 344,52		2 344,52	
	Sous Total compte 414			57 855,27	42 393,96			57 855,27	42 393,96	15 461,31	
4181	Redevables produits non encore facturés	28 359,20		137 568,00	28 359,20			165 927,20	28 359,20	137 568,00	
	Sous Total compte 418	28 359,20		137 568,00	28 359,20			165 927,20	28 359,20	137 568,00	
	Sous Total compte 41	92 177,31		442 311,67	380 212,17			534 488,98	380 212,17	154 276,81	
421	Personnel - rémunérations dues			757 002,13	757 002,13			757 002,13	757 002,13		0,00
	Sous Total compte 42			757 002,13	757 002,13			757 002,13	757 002,13		0,00
431	Sécurité sociale			351 791,04	351 791,04			351 791,04	351 791,04		0,00
437	Autres organismes sociaux			339 003,19	339 003,19			339 003,19	339 003,19		0,00
	Sous Total compte 43			690 794,23	690 794,23			690 794,23	690 794,23		0,00
4411	Etat aut coll publ subv à recev amiable	0,60		236 698,74	236 698,74			236 699,34	236 698,74	0,60	
4416	Etat aut col pub sub à recev contentieux			27 962,19	27 929,30			27 962,19	27 929,30	32,89	

## 24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 441	0,60		264 660,93 264 628,04				264 661,53 264 628,04		33,49	
4421	Prélèvement à la source - Impôt sur le r			41 918,64 41 918,64				41 918,64 41 918,64			0,00
	Sous Total compte 442			41 918,64 41 918,64				41 918,64 41 918,64			0,00
44312	Opér particul avec Etat recettes amiable			38 088,81 20 238,81				38 088,81 20 238,81		17 850,00	
	Sous Total compte 4431			38 088,81 20 238,81				38 088,81 20 238,81		17 850,00	
44332	Opér particul avec Dépt rec amiable	560,00			560,00			560,00 560,00			0,00
	Sous Total compte 4433	560,00			560,00			560,00 560,00			0,00
44342	Opér part av Etat Cnes recettes amiable	1 050,00		15 960,00 6 930,00				17 010,00 6 930,00		10 080,00	
	Sous Total compte 4434	1 050,00		15 960,00 6 930,00				17 010,00 6 930,00		10 080,00	
44351	Opér particul grp dépenses				35 447,90				35 447,90		35 447,90
44352	Opér particul avec grp recettes amiable			70 933,17 7 980,00				70 933,17 7 980,00		62 953,17	
	Sous Total compte 4435			70 933,17 43 427,90				70 933,17 43 427,90		27 505,27	
44381	Aut serv organ pub - dépenses			2 250,00 2 250,00				2 250,00 2 250,00			0,00

## 24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
44382	Aut serv organ pub - recette amiable	33 848,67		186 151,67 136 486,82				220 000,34 136 486,82		83 513,52	
	Sous Total compte 4438	33 848,67		188 401,67 138 736,82				222 250,34 138 736,82		83 513,52	
	Sous Total compte 443	35 458,67		313 383,65 209 893,53				348 842,32 209 893,53		138 948,79	
447	Autres impôts taxes verSEMENTS assimilés			15 603,50 15 603,50				15 603,50 15 603,50			0,00
4487	Produits à recevoir	1 229 303,91		579 329,82 1 257 663,11				1 808 633,73 1 257 663,11		550 970,62	
	Sous Total compte 448	1 229 303,91		579 329,82 1 257 663,11				1 808 633,73 1 257 663,11		550 970,62	
	Sous Total compte 44	1 264 763,18		1 214 896,54 1 789 706,82				2 479 659,72 1 789 706,82		689 952,90	
4511	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann		233 022,51	225 818,99 231 053,11				225 818,99 464 075,62			238 256,63
4512	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann	30 733,36		97 931,97 142 410,82				128 665,33 142 410,82			13 745,49
	Sous Total compte 451	30 733,36 233 022,51		323 750,96 373 463,93				354 484,32 606 486,44			252 002,12
4581	Dépenses (à subdiviser par mandat)	18 000,00			18 000,00			18 000,00 18 000,00			0,00
4581358	Dépenses (à subdiviser par mandat)				30 000,00	30 000,00		30 000,00 30 000,00			0,00
	Sous Total compte 4581				30 000,00	30 000,00		30 000,00 30 000,00			0,00

## 24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4582	Recettes (à subdiviser par mandat)		18 000,00	18 000,00				18 000,00	18 000,00		0,00
4582358	Recettes (à subdiviser par mandat)			30 000,00		30 000,00		30 000,00	30 000,00		0,00
	Sous Total compte 4582			30 000,00		30 000,00		30 000,00	30 000,00		0,00
	Sous Total compte 458	18 000,00	18 000,00	48 000,00	48 000,00	30 000,00	30 000,00	96 000,00	96 000,00		0,00
	Sous Total compte 45	48 733,36	251 022,51	371 750,96	421 463,93	30 000,00	30 000,00	450 484,32	702 486,44		252 002,12
4621	Créances cess immob - amiable			4 150,00				4 150,00		4 150,00	
	Sous Total compte 462			4 150,00				4 150,00		4 150,00	
466	Excéd de verSEMent		291,00	869,60	953,60			869,60	1 244,60		375,00
46711	Autres comptes créditeurs		164,62	78 867,38	78 702,76			78 867,38	78 867,38		0,00
	Sous Total compte 4671		164,62	78 867,38	78 702,76			78 867,38	78 867,38		0,00
46721	Débiteurs divers - amiable	300,00		39 162,13	39 462,13			39 462,13	39 462,13		0,00
46726	Débiteurs divers - contentieux	150,00						150,00		150,00	
	Sous Total compte 4672	450,00		39 162,13	39 462,13			39 612,13	39 462,13	150,00	

24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA

**Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre**

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 467	450,00	164,62	118 029,51 118 164,89				118 479,51 118 329,51		150,00	
	Sous Total compte 46	450,00	455,62	123 049,11 119 118,49				123 499,11 119 574,11		3 925,00	
4712	Virements réimputés		1 574,95	1 574,95				1 574,95 1 574,95		0,00	
47138	Raet : autres			2 699 411,75 2 699 411,75				2 699 411,75 2 699 411,75		0,00	
	Sous Total compte 4713			2 699 411,75 2 699 411,75				2 699 411,75 2 699 411,75		0,00	
471411	Excédent à réimputer - pers physiques		224,00	368,00 144,00				368,00 368,00		0,00	
471412	Excédent à réimputer - personnes morales			681,60 681,60				681,60 681,60		0,00	
	Sous Total compte 47141		224,00	1 049,60 825,60				1 049,60 1 049,60		0,00	
	Sous Total compte 4714		224,00	1 049,60 825,60				1 049,60 1 049,60		0,00	
4718	Autres recettes à régulariser			176,00 208,00				176,00 208,00		32,00	
	Sous Total compte 471		1 798,95	2 702 212,30 2 700 445,35				2 702 212,30 2 702 244,30		32,00	
47211	Remboursements d'annuités d'emprunts			47 549,25 47 549,25				47 549,25 47 549,25		0,00	
47218	Autres dépenses			13 294,51 13 294,51				13 294,51 13 294,51		0,00	



## 24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 4721			60 843,76	60 843,76			60 843,76	60 843,76		0,00
4722	Commissions bancaires en instance de mdt			76,30	76,30			76,30	76,30		0,00
4728	Autres dépenses à régulariser	176,00		89 997,08	90 173,08			90 173,08	90 173,08		0,00
	Sous Total compte 472	176,00		150 917,14	151 093,14			151 093,14	151 093,14		0,00
	Sous Total compte 47	176,00	1 798,95	2 853 129,44	2 851 538,49			2 853 305,44	2 853 337,44		32,00
	Total classe 4	1 406 299,85	425 593,33	7 504 417,67	8 003 432,29	30 000,00	30 000,00	8 940 717,52	8 459 025,62	883 977,61	402 285,71
5115	Cartes bancaires à l'encaissement			19 568,67	19 568,67			19 568,67	19 568,67		0,00
5118	Autres valeurs à l'encaissement			2 506,67	2 506,67			2 506,67	2 506,67		0,00
	Sous Total compte 511			22 075,34	22 075,34			22 075,34	22 075,34		0,00
515	Compte au trésor	276 920,16		3 536 920,22	2 730 976,25			3 813 840,38	2 730 976,25	1 082 864,13	
	Sous Total compte 51	276 920,16		3 558 995,56	2 753 051,59			3 835 915,72	2 753 051,59	1 082 864,13	
5411	Disponibilités chez régisseurs d'avances	762,25		365,75	365,75			1 128,00	365,75	762,25	
	Sous Total compte 541	762,25		365,75	365,75			1 128,00	365,75	762,25	

24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA

**Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre**

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 54	762,25		365,75	365,75			1 128,00	365,75	762,25	
580	Opérations d'ordre budgétaires			238 163,78	238 163,78			238 163,78	238 163,78		0,00
584	Encaissements chèques par lecture opt			6 420,00	6 420,00			6 420,00	6 420,00		0,00
586	Opér fin budget p et bud annex rattachés			246 512,36	246 512,36			246 512,36	246 512,36		0,00
588	Autres virements internes			176,00	176,00			176,00	176,00		0,00
	Sous Total compte 58			491 272,14	491 272,14			491 272,14	491 272,14		0,00
	Total classe 5	277 682,41		4 050 633,45	3 244 689,48			4 328 315,86	3 244 689,48	1 083 626,38	
60611	Achts non stkés fournit eau-assainist					936,44		936,44		936,44	
60612	Achts non stkés fournit énergie élect					3 613,12		3 613,12		3 613,12	
	Sous Total compte 6061					4 549,56		4 549,56		4 549,56	
60621	Achts non stkés combustibles					2 724,63		2 724,63		2 724,63	
60622	Achts non stkés carburants					15 867,12		15 867,12		15 867,12	
60623	Achts non stkés d'aliment					765,26	103,39	765,26	103,39	661,87	

## 24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 6062					19 357,01	103,39	19 357,01	103,39	19 253,62	
60632	Achts non stkés fournit petit équipt					23 885,31	8 842,34	23 885,31	8 842,34	15 042,97	
60636	Achts non stkés vêtements travail					5 052,20	280,15	5 052,20	280,15	4 772,05	
	Sous Total compte 6063					28 937,51	9 122,49	28 937,51	9 122,49	19 815,02	
6064	Achts non stkés fournit admin					2 976,93		2 976,93		2 976,93	
6065	Achts non stkés livres-disques-cassettes					450,00		450,00		450,00	
6068	Achts non stkés autres mat et fourn					1 918,33	161,31	1 918,33	161,31	1 757,02	
	Sous Total compte 606					58 189,34	9 387,19	58 189,34	9 387,19	48 802,15	
	Sous Total compte 60					58 189,34	9 387,19	58 189,34	9 387,19	48 802,15	
611	Contrats prestations de services					68 256,31	3 481,00	68 256,31	3 481,00	64 775,31	
6122	Redevance de crédit-bail mobilier					10 017,48		10 017,48		10 017,48	
	Sous Total compte 612					10 017,48		10 017,48		10 017,48	
6132	Locations immobilières					2 309,90		2 309,90		2 309,90	

## 24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6135	Locations mobilières					1 399,80		1 399,80		1 399,80	
	Sous Total compte 613					3 709,70		3 709,70		3 709,70	
61551	Entretien réparations matériel roulant					9 529,82		9 529,82		9 529,82	
	Sous Total compte 6155					9 529,82		9 529,82		9 529,82	
6156	Maintenance					37 001,08	3 362,30	37 001,08	3 362,30	33 638,78	
	Sous Total compte 615					46 530,90	3 362,30	46 530,90	3 362,30	43 168,60	
6161	Multirisques					19 082,62		19 082,62		19 082,62	
	Sous Total compte 616					19 082,62		19 082,62		19 082,62	
617	Etudes et recherches					63 698,59		63 698,59		63 698,59	
6182	Divers doc générale et technique					1 460,00		1 460,00		1 460,00	
6185	Divers - frais colloques et séminaires					340,00		340,00		340,00	
	Sous Total compte 618					1 800,00		1 800,00		1 800,00	
	Sous Total compte 61					213 095,60	6 843,30	213 095,60	6 843,30	206 252,30	

24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA

**Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre**

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6215	Persel extér au serv affecté par col rat					35 447,90		35 447,90		35 447,90	
6218	Autre personnel extérieur au service					18 477,09		18 477,09		18 477,09	
	Sous Total compte 621					53 924,99		53 924,99		53 924,99	
6226	Rému intermédi honoraires					2 520,00		2 520,00		2 520,00	
6228	Rému intermédi honoraires divers					227 886,09		227 886,09		128 060,90	
	Sous Total compte 622					230 406,09	99 825,19	230 406,09	99 825,19	130 580,90	
6231	Pub public relat publ annonces insert					474,06		474,06		474,06	
6232	Pub public relat publ fêtes cérémonies					205,00		205,00		205,00	
6237	Pub public relat publ publications					27 425,08	17,69	27 425,08	17,69	27 407,39	
	Sous Total compte 623					28 104,14	17,69	28 104,14	17,69	28 086,45	
6248	Transports-divers					303,98		303,98		303,98	
	Sous Total compte 624					303,98		303,98		303,98	
6256	Déplacts missions récep - missions					1 240,62		1 240,62		1 240,62	

## 24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6257	Déplacts missions récep - réceptions					5 709,90	123,59	5 709,90	123,59	5 586,31	
	Sous Total compte 625					6 950,52	123,59	6 950,52	123,59	6 826,93	
6261	Frais d'affranchissement					6 149,30		6 149,30		6 149,30	
6262	Frais de télécommunications					19 099,53		19 099,53		19 099,53	
	Sous Total compte 626					25 248,83		25 248,83		25 248,83	
627	Aut serv extér servi bancaires assimil					76,30		76,30		76,30	
6281	Aut serv extér concours divers					10 733,55		10 733,55		10 733,55	
6283	Aut serv extér frais de nettoyage locaux					22 629,88		22 629,88		22 629,88	
6288	Autres serv extér					54 104,40		54 104,40		54 104,40	
	Sous Total compte 628					87 467,83		87 467,83		87 467,83	
	Sous Total compte 62					432 482,68	99 966,47	432 482,68	99 966,47	332 516,21	
6331	Verst de transport					929,64		929,64		929,64	
6332	Cotisations versées au FNAL					1 225,21		1 225,21		1 225,21	

24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA

**Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre**

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6336	Cotis. centre national - centres gestion					13 378,65		13 378,65		13 378,65	
	Sous Total compte 633					15 533,50		15 533,50		15 533,50	
6358	Autres droits administration des impôts					70,00		70,00		70,00	
	Sous Total compte 635					70,00		70,00		70,00	
	Sous Total compte 63					15 603,50		15 603,50		15 603,50	
64111	Persl titulaire_rémunération principale					742 502,29		742 502,29		742 502,29	
64112	Persl titulai_r_NBI supplt fami indem rés					25 091,53		25 091,53		25 091,53	
64118	Personnel titulaire - autres indemnités					82 726,44		82 726,44		82 726,44	
	Sous Total compte 6411					850 320,26		850 320,26		850 320,26	
64131	Persel non titulaire - rémunération					175 341,99		175 341,99		175 341,99	
64138	Autres indemnités					354,96		354,96		354,96	
	Sous Total compte 6413					175 696,95		175 696,95		175 696,95	
6419	Rembst rémunérations du persel					531,60	5 003,60	531,60	5 003,60		4 472,00

## 24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 641					1 026 548,81 5 003,60		1 026 548,81 5 003,60		1 021 545,21	
6451	Charges sécu cotisations URSSAF					177 125,92		177 125,92		177 125,92	
6453	Cotisations aux caisses de retraites					209 938,28		209 938,28		209 938,28	
6454	Charges sécu cotisations ASSEDIC					12 018,89		12 018,89		12 018,89	
	Sous Total compte 645					399 083,09		399 083,09		399 083,09	
6475	Autres charges sociales médecine travail					1 865,04		1 865,04		1 865,04	
6478	Autres charges sociales diverses					69 492,49		69 492,49		69 492,49	
	Sous Total compte 647					71 357,53		71 357,53		71 357,53	
	Sous Total compte 64					1 496 989,43 5 003,60		1 496 989,43 5 003,60		1 491 985,83	
651	Redev concessions brevets licences					693,54		693,54		693,54	
6531	Indemnités maires adjoints conseillers					24 916,77		24 916,77		24 916,77	
6532	Frais mission maires adjts conseillers					712,00		712,00		712,00	
6533	Cotisations retraite maire adjts conseil					2 370,43		2 370,43		2 370,43	



## 24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 653					27 999,20		27 999,20		27 999,20	
6558	Autres contributions obligatoires					14 617,00		14 617,00		14 617,00	
	Sous Total compte 655					14 617,00		14 617,00		14 617,00	
65738	Subv fonct autres orga publics					2 250,00		2 250,00		2 250,00	
	Sous Total compte 6573					2 250,00		2 250,00		2 250,00	
	Sous Total compte 657					2 250,00		2 250,00		2 250,00	
658822	Aides					1 064,00		1 064,00		1 064,00	
	Sous Total compte 65882					1 064,00		1 064,00		1 064,00	
65888	Autres					1,86		1,86		1,86	
	Sous Total compte 6588					1 065,86		1 065,86		1 065,86	
	Sous Total compte 658					1 065,86		1 065,86		1 065,86	
	Sous Total compte 65					46 625,60		46 625,60		46 625,60	
66111	Intérêts réglés à l'échéance					18 656,87		18 656,87		18 656,87	

## 24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 6611					18 656,87		18 656,87		18 656,87	
	Sous Total compte 661					18 656,87		18 656,87		18 656,87	
6688	Autres					20 811,66		20 811,66		20 811,66	
	Sous Total compte 668					20 811,66		20 811,66		20 811,66	
	Sous Total compte 66					39 468,53		39 468,53		39 468,53	
6761	Différences sur réalisations (positives)					4 150,00		4 150,00		4 150,00	
	Sous Total compte 676					4 150,00		4 150,00		4 150,00	
	Sous Total compte 67					4 150,00		4 150,00		4 150,00	
6811	DA - immob					229 340,78		229 340,78		224 667,78	4 673,00
	Sous Total compte 681					229 340,78		229 340,78		224 667,78	4 673,00
	Sous Total compte 68					229 340,78		229 340,78		224 667,78	4 673,00
	Total classe 6					2 535 945,46		2 535 945,46		2 414 543,90	125 873,56
7078	Ventes d'autres marchandises						3 404,78		3 404,78		3 404,78

24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA

**Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre**

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 707						3 404,78		3 404,78		3 404,78
70841	Mise à dispo persel aux BA						45 017,81		45 017,81		45 017,81
70845	Mise à dispo persel aux Cnes membres GFP						23 660,00		23 660,00		23 660,00
70848	Mise à dispo persel facturée autres org						240 677,08		240 677,08		240 677,08
	Sous Total compte 7084						309 354,89		309 354,89		309 354,89
70872	Rembst frais par bud annex régies munic						141 133,86		141 133,86		141 133,86
70878	Autres produits - remboursement de frais						71,50		71,50		71,50
	Sous Total compte 7087						141 205,36		141 205,36		141 205,36
	Sous Total compte 708						450 560,25		450 560,25		450 560,25
	Sous Total compte 70						453 965,03		453 965,03		453 965,03
74718	Autres participations Etat					255 154,70	565 994,09	255 154,70	565 994,09		310 839,39
	Sous Total compte 7471					255 154,70	565 994,09	255 154,70	565 994,09		310 839,39
7472	Participations - Région					254 947,97	856 431,82	254 947,97	856 431,82		601 483,85

## 24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7473	Participations - Dépt					347 455,00		347 455,00			347 455,00
74741	Participations Cnes membres GFP					164 450,00		164 450,00			164 450,00
74748	Participations des autres Cnes					8 687,14		8 687,14			8 687,14
	Sous Total compte 7474					173 137,14		173 137,14			173 137,14
7477	Participations - budget com fonds struct					463 514,85 642 553,35		463 514,85 642 553,35			179 038,50
7478	Participations - autres organismes					300 714,09 577 577,38		300 714,09 577 577,38			276 863,29
	Sous Total compte 747					1 274 331,61 3 163 148,78		1 274 331,61 3 163 148,78			1 888 817,17
7488	Autres attributions - participations					9 275,47		9 275,47			9 275,47
	Sous Total compte 748					9 275,47		9 275,47			9 275,47
	Sous Total compte 74					1 274 331,61 3 172 424,25		1 274 331,61 3 172 424,25			1 898 092,64
752	Revenus des immeubles					55 510,75		55 510,75			55 510,75
7588	Autres produits divers de gestion couran					0,64		0,64			0,64
	Sous Total compte 758					0,64		0,64			0,64

## 24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêtée à la date du 31/12/2020

Numéro de compte	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Sous Total compte 75					55 511,39		55 511,39		55 511,39	
775	Produits des cessions d'immobilisations					4 150,00		4 150,00		4 150,00	
7788	Produits exceptionnels divers					1 035,78		1 035,78		1 035,78	
	Sous Total compte 778					1 035,78		1 035,78		1 035,78	
	Sous Total compte 77					5 185,78		5 185,78		5 185,78	
	Total classe 7					1 274 331,61		1 274 331,61		3 687 086,45	2 412 754,84
	Total général	6 474 997,14	6 474 997,14	11 555 641,39	11 248 712,04	4 189 531,99	4 496 461,34	22 220 170,52	22 220 170,52	9 479 060,40	9 479 060,40

## 24500 - SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA

**BALANCE DES VALEURS INACTIVES**

Arrêtée à la date du 31/12/2020

DÉSIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Nature des valeurs inactives	DÉBIT			CRÉDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861 Portefeuille							0,00	0,00
NEANT..	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 861	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
862 Correspondant							0,00	0,00
NEANT..	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 862	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
863 Prise en charge titre et valeur							0,00	0,00
NEANT..	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Sous Total compte 863	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

24500 SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA

## PAGE DES SIGNATURES

Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

À \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre, et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA pendant l'année 2020 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

À \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Vu par \_\_\_\_\_ qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandants émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ..... par l'organe délibérant.

À \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

**012049**

**TRES. MILLAU**

**24500 SM PARC REGIONAL DES GRANDS CA**

**Nombre de pages : 65**

**FIN DE DOCUMENT**



Département : AVEYRON	<b>DELIBERATION N°2021- 026</b>	Nombre de membres en exercice : 46
<b>SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DES GRANDS CAUSSES</b>	<b>du COMITE SYNDICAL SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2020</b>	Nombre de membres présents : <b>37</b>
	Séance du 19 mars 2021	Nombre de suffrages exprimés : <b>37</b>

Le comité syndical réuni sous la présidence de séance de Madame Emmanuelle GAZEL, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Monsieur Richard FIOL, Président après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice considéré,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLES	INVESTISSEMENTS		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats de l'exercice 2019		163 860,29		1 094 528,64		1 258 388,93
Transfert à la sect° d'investisst	-	-	-	-	-	-
<b>Résultats cumulés reportés 2019</b>		<b>163 860,29</b>	-	<b>1 094 528,64</b>		<b>1 258 388,93</b>
Opérations de l'exercice 2020	373 681,92	677 928,33	2 414 543,90	2 417 226,84	2 788 225,82	3 095 155,17
<b>Résultats de l'exercice 2020</b>		<b>304 246,41</b>		<b>2 682,94</b>		<b>306 929,35</b>
<b>RESULTATS DE CLOTURE en €</b>		<b>468 106,70</b>		<b>1 097 211,58</b>		<b>1 565 318,28</b>

ETAT DES RESTES A REALISER	INVESTISSEMENTS	
Dépenses reportées	764 816,51	
Recettes reportées		659 739,37
<b>Déficit de financement</b>	<b>105 077,14</b>	

#### Affectation des résultats





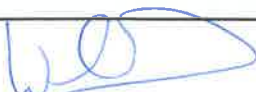
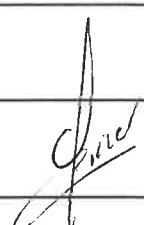


<b>Résultat excédentaire de fonctionnement de l'exercice 2020 en €</b>	<b>1 097 211,58</b>
<b>Affectation du résultat prévu au BP 2021 :</b>	
- <u>En section de fonctionnement</u> - article 002 "Excédents antérieurs reportés" - report à nouveau en €	<b>1 097 211,58</b>
- <u>En section d'investissement</u> - article 1068 "Excédents de fonctionnement capitalisés" en €	<b>0,00</b>



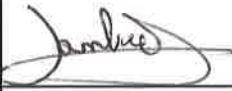





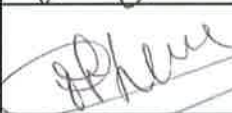




<b>Résultat excédentaire d'investissement de l'exercice 2020 en €</b>	<b>363 029,56</b>
<b>Affectation du résultat prévu au BP 2021 :</b>	
- <u>En section d'investissement</u> : article 001 "Excédents d'investissement antérieurs reportés" en €	<b>363 029,56</b>






2° Constate, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4° Voté et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

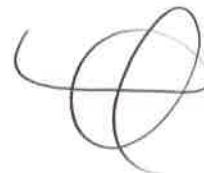
<u>Représentants titulaires</u>		<u>Représentants suppléants</u>	
<b>Région Occitanie</b>			
Zina BOURGUET <i>Région Occitanie</i>		Patrick CASES <i>Région Occitanie</i>	
Monique BULTHEL HERMENT <i>Région Occitanie</i>		Stéphane BERARD <i>Région Occitanie</i>	
Emmanuelle GAZEL <i>Région Occitanie</i>		Vincent LABARTHE <i>Région Occitanie</i>	
Jean-Luc GIBELIN <i>Région Occitanie</i>		(Attente délibération) <i>Région Occitanie</i>	
Aurélie MAILLOLS <i>Région Occitanie</i>		Nelly FRONTANAU <i>Région Occitanie</i>	
Jean-Sébastien ORCIBAL <i>Région Occitanie</i>		Christian DUPRAZ <i>Région Occitanie</i>	
<b>Conseil départemental de l'Aveyron</b>			
Annie BEL <i>Conseil départemental Aveyron</i>		Christine PRESNE <i>Conseil départemental Aveyron</i>	
Jean-François GAILLARD <i>Conseil départemental Aveyron</i> <i>Pouvoir H<sup>me</sup> Vergonniér</i>	Visio	Alain MARC <i>Conseil départemental Aveyron</i>	
Emilie GRAL <i>Conseil départemental Aveyron</i>		Valérie ABADIE ROQUES <i>Conseil départemental Aveyron</i>	
Christophe LABORIE <i>Conseil départemental Aveyron</i>		Jean-Philippe ABINAL <i>Conseil départemental Aveyron</i>	
Christel SIGAUD LAURY <i>Conseil départemental Aveyron</i> <i>Pouvoir H<sup>me</sup> Touzet</i>		Camille GALIBERT <i>Conseil départemental Aveyron</i>	
Danielle VERGONNIER <i>Conseil départemental Aveyron</i>	Visio	Jean-Pierre MASBOU <i>Conseil départemental Aveyron</i>	
<b>Communes urbaines</b>			
Thierry PEREZ-LAFONT <i>Commune urbaine Millau</i>		Nicolas WOHLER <i>Commune urbaine Millau</i>	
Michel DURAND <i>Commune urbaine Millau</i>	Visio	Yannick DOULS <i>Commune urbaine Millau</i>	
Catherine JOUVE <i>Commune urbaine Millau</i>	Jouve	Marie-Eve PANIS <i>Commune urbaine Millau</i>	
Philippe RAMONDENC <i>Commune urbaine Millau</i>		Claude ASSIER <i>Commune urbaine Millau</i>	
Céline RENAUD <i>Commune urbaine St-Affrique</i>		Geneviève CAMBON <i>Commune urbaine St-Affrique</i>	
Nathalie MARTY <i>Commune urbaine Sévérac d'Aveyron</i> <i>Pouvoir Y. FioP</i>		Emilie FABRE <i>Commune urbaine Sévérac d'Aveyron</i>	

<u>Représentants titulaires</u>		<u>Représentants suppléants</u>	
<b>Communautés de communes</b>			
Sébastien CROS C de C Causses à l'Aubrac	Visio	Philippe COSTES C de C Causses à l'Aubrac	
Richard FIOL C de C Larzac et Vallées		Maryse ROUX C de C Larzac et Vallées	
Joël ESPINASSE C de C Millau Grands Causses		Bernard MAURY C de C Millau Grands Causses	
Mathieu LAMBRECH C de C Millau Grands Causses		Christophe SAINT-PIERRE C de C Millau Grands Causses	
Christian BOUDES C de C Millau Grands Causses	Visio	Vincent HERAN C de C Millau Grands Causses	
Philippe LEPETIT C de C Millau Grands Causses		Charlie MEDEIROS C de C Millau Grands Causses	
Séverine PEYRETOU C de C Millau Grands Causses		Aurélié ESON C de C Millau Grands Causses	
Bouchra EL MEROUANI C de C Millau Grands Causses <i>Bouchra El Merouani</i>		Valentin ARTAL C de C Millau Grands Causses	
Cyril TOUZET C de C Monts, Rance et Rougiers		Bernard ARNOULD C de C Monts, Rance et Rougiers	
Mathieu HENRY C de C Muse et Raspes du Tarn		Georget DAMERVAL C de C Muse et Raspes du Tarn	Visio
Sébastien DAVID C de C Saint-Affricain, Roquefort, 7 Vallons		Thierry ARNAL C de C Saint-Affricain, Roquefort, 7 Vallons	
Bernard SIRGUE C de C Saint-Affricain, Roquefort, 7 Vallons		Frédéric ARTIS C de C Saint-Affricain, Roquefort, 7 Vallons	
Gérard CAILHOL C de C Saint-Affricain, Roquefort, 7 Vallons		Myriam SAHNOUN C de C Saint-Affricain, Roquefort, 7 Vallons	
<b>Communes rurales</b>			
Jean-Michel LADET C R "Terroir Le Séveragais"		Elisabeth DODINET C R "Terroir le Séveragais"	
Jean-François DUMAS C R Terroir "Le Causse Noir, Les Gorges de la Dourbie et de la Jonte"		Christophe CARRAT C R Terroir "Le Causse Noir, Les Gorges de la Dourbie et de la Jonte"	
François RODRIGUEZ C R Terroir "Le Causse du Larzac, Pays Templier et Hospitalier"		Victorien GENIEZ C R Terroir "Le Causse du Larzac, Pays Templier et Hospitalier"	
Jean-Michel PINAULT C R Terroir "Le Causse du Larzac, Pays Templier et Hospitalier"		Lysiane TENDIL C R Terroir "Le Causse du Larzac, Pays Templier et Hospitalier"	

<u>Représentants titulaires</u>		<u>Représentants suppléants</u>	
<b>Communes rurales</b>			
Michel SIMONIN C R Terroir "Pays de Roquefort, St-Affricain, Rougiers"	Visio	Philippe MEJANE C R Terroir "Pays de Roquefort, St-Affricain, Rougiers"	Visio
Jonathan COSTES C R Terroir "Pays de Roquefort, St-Affricain, Rougiers"		Gaëtan PRIVAT C R Terroir "Pays de Roquefort, St-Affricain, Rougiers"	
Jean-François ROUSSET C R Terroir "Pays de Roquefort, St-Affricain, Rougiers"		Christophe HURAUULT C R Terroir "Pays de Roquefort, St-Affricain, Rougiers"	
Jean-Marie BODT C R Terroir "Pays de Roquefort, St-Affricain, Rougiers"	Représenté par P. Mejane	Anne CROS C R Terroir "Pays de Roquefort, St-Affricain, Rougiers"	
Bastien GIACOBBI C R Terroir "Pays de Roquefort, St-Affricain, Rougiers"		Eloi ALBET C R Terroir "Pays de Roquefort, St-Affricain, Rougiers"	
Michel LEBLOND C R Terroir "Pays de Roquefort, St-Affricain, Rougiers"		Marc TOURET C R Terroir "Pays de Roquefort, St-Affricain, Rougiers"	
Arnaud VIALA C R Terroir "Les Raspes du Tarn, Les Marches du Lévezou"		Nathalie PALMIER C R Terroir "Les Raspes Du Tarn, Les Marches du Lévezou"	Visio
Jacques ARLES C R Terroir "Les Raspes du Tarn, Les Marches du Lévezou"		Jean-Marc BEA C R Terroir "Les Raspes Du Tarn, Les Marches du Lévezou"	
Jean-Luc CRASSOUS C R Terroir "Les Raspes du Tarn, Les Marches du Lévezou"	Visio	Gilles PLET C R Terroir "Les Raspes Du Tarn, Les Marches du Lévezou"	
Bernadette PAILHAS C R Terroir "Le Millavois"		Claude TREMOLET C R Terroir "Le Millavois"	
Loïc ALMERAS C R Terroir "Le Millavois"		Philippe CARRIERE C R Terroir "Le Millavois"	

**Sceau du syndicat mixte  
du Parc naturel régional des grands causses**

**Pour expédition conforme  
Le Président de séance**

## Délibération PNRGC n° 2021-027 du Comité syndical du 19 mars 2021

### Vote du Budget Primitif 2021 – Compétence Générale

<b>■ Président de séance</b>	Richard FIOL
<b>■ Présents votants</b>	Loïc ALMERAS - Jacques ARLES - Claude ASSIER - Annie BEL - Christian BOUDES - Gérard CAILHOL - Jonathan COSTES - Jean-Luc CRASSOUS - Sébastien CROS - Georget DAMERVAL - Jean-François DUMAS - Michel DURAND - Joël ESPINASSE - Emmanuelle GAZEL - Bastien GIACOBBI - Catherine JOUVE - Christophe LABORIE - Jean-Michel LADET - Mathieu LAMBRECHT - Michel LEBLOND - Philippe LEPETIT - Philippe MEJANE - Nathalie PALMIER - Séverine PEYRETOU - Jean-Michel PINAULT - Céline RENAUD - François RODRIGUEZ - Michel SIMONIN - Bernard SIRGUE - Cyril TOUZET - Danièle VERGONNIER - Nicolas WOHREL
<b>■ Pouvoirs</b>	Bouchra EL MEROUANI donne son pouvoir à Jean-François DUMAS Jean-François GALLIARD donne son pouvoir à Danièle VERGONNIER Nathalie MARTY donne son pouvoir à Richard FIOL Christel SIGAUD-LAURY donne son pouvoir à Cyril TOUZET
<b>■ Absents, excusés</b>	Zina BOURGUET - Monique BULTEL HERMENT - Sébastien DAVID - Jean-Luc GIBELIN - Emilie GRAL - Aurélie MAILLOLS - Jean-Sébastien ORCIBAL - Bernadette PAILHAS - Jean-François ROUSSET

Le Débat d'Orientation budgétaire a été adopté par délibération n°2021-005 du comité syndical du 5 février 2021. A partir de ces orientations et des besoins recensés, le budget primitif 2021 a été élaboré. Après avoir entendu les informations et explications apportées concernant l'ouverture des crédits proposés à ce budget primitif 2021, dont les montants consignés sont les suivants :

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	
	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Opérations réelles	4 468 767,61 euros	3 592 578,83 euros
Opérations d'ordre	221 022,80 euros	
Résultat reporté		1 097 211,58 euros
<b>TOTAL</b>	<b>4 689 790,41 euros</b>	<b>4 689 790,41 euros</b>
	<b>INVESTISSEMENT</b>	
	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Opérations réelles (RAR et propositions)	1 142 610,86 euros	858 558,50 euros
Opérations d'ordre		221 022,80 euros
Résultat reporté		363 029,56 euros
<b>TOTAL</b>	<b>1 142 610,86 euros</b>	<b>1 442 610,86 euros</b>
	<b>CUMUL des deux SECTIONS</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>5 832 401,27 euros</b>	<b>6 132 401,27 euros</b>

Après avoir délibéré, le Comité syndical vote le budget primitif 2021 relatif à la compétence générale du syndicat mixte du Parc et, mandate son Président pour signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

<b>VOTE :</b>	Pour : <b>37</b>	Contre : /	Abstention : /
---------------	------------------	------------	----------------

Fait et délibéré à Millau, les jour, mois et an susdits  
Le Président  
Richard FIOLE



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**PARC NATUREL REGIONAL DES GRANDS CAUSSES**

Numéro SIRET : 25120134900015

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

**M.14**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

**BUDGET PRINCIPAL**

**ANNEE 2021**



<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec les chapitres << opérations d'équipement >> de l'état III B 3;
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense << opération d'équipement >>.

III - Les provisions sont semi-budgétaires ( pas d'inscription en recette de la section d'investissement )

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne << pour mémoire >>) s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>V O T E</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	4 689 790,41	3 592 578,83
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		1 097 211,58
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	4 689 790,41	4 689 790,41

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V O T E</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	377 794,35	419 841,93
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	764 816,51	659 739,37
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		363 029,56
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	1 142 610,86	1 442 610,86

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET</b>	5 832 401,27	6 132 401,27
------------------------	--------------	--------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général	1 355 969,61		1 389 900,00	1 389 900,00	1 389 900,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 705 210,00		1 764 181,93	1 764 181,93	1 764 181,93
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	367 652,00		371 335,18	371 335,18	371 335,18
656	Frais de fonct. des groupes d'élus					
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>3 428 831,61</b>		<b>3 525 417,11</b>	<b>3 525 417,11</b>	<b>3 525 417,11</b>
66	Charges financières	47 811,66		26 000,00	26 000,00	26 000,00
67	Charges exceptionnelles	4 000,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	760 863,65		750 000,00	750 000,00	750 000,00
022	Dépenses imprévues	156 917,66		163 350,50	163 350,50	163 350,50
	<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>4 398 424,58</b>		<b>4 468 767,61</b>	<b>4 468 767,61</b>	<b>4 468 767,61</b>
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>					
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	229 340,78		221 022,80	221 022,80	221 022,80
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.</i>					
	<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>229 340,78</b>		<b>221 022,80</b>	<b>221 022,80</b>	<b>221 022,80</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>4 627 765,36</b>		<b>4 689 790,41</b>	<b>4 689 790,41</b>	<b>4 689 790,41</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	+
---	---

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	=	<b>4 689 790,41</b>
---	---	---------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuations de charges	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes...	478 935,59		509 983,97	509 983,97	509 983,97
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations	2 997 301,13		3 026 494,86	3 026 494,86	3 026 494,86
75	Autres produits de gestion courante	45 000,00		44 100,00	44 100,00	44 100,00
	<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>3 531 236,72</b>		<b>3 590 578,83</b>	<b>3 590 578,83</b>	<b>3 590 578,83</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	Reprises sur provisions semi-budgétaires					
	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>3 533 236,72</b>		<b>3 592 578,83</b>	<b>3 592 578,83</b>	<b>3 592 578,83</b>
042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>					
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.</i>					
	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>					
	<b>TOTAL</b>	<b>3 533 236,72</b>		<b>3 592 578,83</b>	<b>3 592 578,83</b>	<b>3 592 578,83</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	+	<b>1 097 211,58</b>
---	---	---------------------

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	=	<b>4 689 790,41</b>
---	---	---------------------

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>221 022,80</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stock					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	194 272,80	194 272,80	-342,19	-342,19	193 930,61
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	884 186,61	570 543,71	98 469,71	98 469,71	669 013,42
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	1 078 459,41	764 816,51	98 127,52	98 127,52	862 944,03
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	30 000,00		31 000,00	31 000,00	31 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régie)					
26	Participations et créances rattachées	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
27	Autres immobilisations financières	3 057,00		12 457,00	12 457,00	12 457,00
020	Dépenses imprévues	58 540,37		58 209,83	58 209,83	58 209,83
	<b>Total des dépenses financières</b>	92 597,37		102 666,83	102 666,83	102 666,83
45...	<b>Total des opé. pour compte de tiers</b>	39 000,00		177 000,00	177 000,00	177 000,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	1 210 056,78	764 816,51	377 794,35	377 794,35	1 142 610,86
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
041	Opérations patrimoniales					
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>					
	<b>TOTAL</b>	1 210 056,78	764 816,51	377 794,35	377 794,35	1 142 610,86

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	+
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	1 142 610,86 =

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement	918 081,70	642 664,82	-39 908,28	-39 908,28	602 756,54
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	20 811,66				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipements versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	938 893,36	642 664,82	-39 908,28	-39 908,28	602 756,54
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	117 816,99		42 954,96	42 954,96	42 954,96
1068	Excédents de fonct. capitalisés					
138	Autres subv. d'invest. non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ...					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières	22 248,55	17 074,55	3 772,45	3 772,45	20 847,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	25 000,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
	<b>Total des recettes financières</b>	165 065,54	17 074,55	61 727,41	61 727,41	78 801,96
45...	<b>Total des opé. pour le compte de tiers</b>	39 000,00		177 000,00	177 000,00	177 000,00
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	1 142 958,90	659 739,37	198 819,13	198 819,13	858 558,50
021	virement de la section de fonctionnement					
040	Opé. d'ordre de transfert entre les sections	229 340,78		221 022,80	221 022,80	221 022,80
041	Opérations patrimoniales					
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	229 340,78		221 022,80	221 022,80	221 022,80
	<b>Total</b>	1 372 299,68	659 739,37	419 841,93	419 841,93	1 079 581,30

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	363 029,56 +
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	1 442 610,86 =

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	221 022,80
---	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 389 900,00		1 389 900,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 764 181,93		1 764 181,93
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variation des stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	371 335,18		371 335,18
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières	26 000,00		26 000,00
67	Charges exceptionnelles	4 000,00		4 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	750 000,00	221 022,80	971 022,80
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues	163 350,50		163 350,50
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>4 468 767,61</b>	<b>221 022,80</b>	<b>4 689 790,41</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	
---	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>4 689 790,41</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	31 000,00		31 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement	669 013,42		669 013,42
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles	193 930,61		193 930,61
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées	1 000,00		1 000,00
27	Autres immobilisations financières	12 457,00		12 457,00
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers	177 000,00		177 000,00
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues	58 209,83		58 209,83
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>1 142 610,86</b>		<b>1 142 610,86</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	
--	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 142 610,86</b>
---	---------------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	10 000,00		10 000,00
60	<i>Achats et variations des stocks</i>			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	509 983,97		509 983,97
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>production immobilisée</i>			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	3 026 494,86		3 026 494,86
75	Autres produits de gestion courante	44 100,00		44 100,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	2 000,00		2 000,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>3 592 578,83</b>		<b>3 592 578,83</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	1 097 211,58
---	--------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	4 689 790,41
--	--------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	42 954,96		42 954,96
13	Subventions d'investissement	602 756,54		602 756,54
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières	20 847,00		20 847,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		221 022,80	221 022,80
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers	177 000,00		177 000,00
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers</i>			
3 ...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>			
024	Produits de cessions d'immobilisations	15 000,00		15 000,00
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>858 558,50</b>	<b>221 022,80</b>	<b>1 079 581,30</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	363 029,56
--	------------

+

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	
-----------------------------------	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	1 442 610,86
---	--------------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>1 355 989,61</b>	<b>1 389 900,00</b>	<b>1 389 900,00</b>
60611	Eau et assainissement	1 500,00	1 100,00	1 100,00
60612	Énergie - électricité	9 000,00	5 000,00	5 000,00
60621	Combustibles	5 000,00	4 000,00	4 000,00
60622	Carburants	24 000,00	22 000,00	22 000,00
60623	Alimentation	1 300,00	1 100,00	1 100,00
60632	Fournitures de petit équipement	28 316,67	40 000,00	40 000,00
60636	Vêtements de travail	3 400,00	5 500,00	5 500,00
6064	Fournitures administratives	5 000,00	5 800,00	5 800,00
6068	Autres matières et fournitures	4 000,00	5 000,00	5 000,00
611	Contrats de prestations de services	182 000,00	170 000,00	170 000,00
6122	Crédit-bail mobilier	10 500,00	11 000,00	11 000,00
6132	Locations immobilières	2 500,00	7 000,00	7 000,00
6135	Locations mobilières	5 000,00	3 200,00	3 200,00
61551	Matériel roulant	7 000,00	10 000,00	10 000,00
6156	Maintenance	38 000,00	38 000,00	38 000,00
6161	Multirisques	21 500,00	21 500,00	21 500,00
617	Études et recherches	406 278,61	433 500,00	433 500,00
6182	Documentation générale et technique	2 515,00	2 000,00	2 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 000,00		
6185	Frais de colloques et séminaires	2 000,00	1 500,00	1 500,00
6188	Autres frais divers	700,00		
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	800,00		
6226	Honoraires	7 713,42	3 000,00	3 000,00
6228	Divers	324 824,67	287 500,00	287 500,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	1 500,00	1 500,00
6232	Fêtes et cérémonies		500,00	500,00
6237	Publications	97 517,02	123 000,00	123 000,00
6238	Divers	2 000,00		
6248	Divers	1 200,00	500,00	500,00
6256	Missions	18 000,00	10 000,00	10 000,00
6257	Réceptions	12 000,00	40 000,00	40 000,00
6261	Frais d'affranchissement	9 304,22	6 500,00	6 500,00
6262	Frais de télécommunications	20 000,00	30 000,00	30 000,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	100,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations...)	12 500,00	13 500,00	13 500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6288	Autres services extérieurs	61 000,00	61 000,00	61 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	500,00	500,00
6358	Autres droits		100,00	100,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>1 705 210,00</b>	<b>1 764 181,93</b>	<b>1 764 181,93</b>
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement 1	35 000,00		
6218	Autre personnel extérieur	24 610,00	66 381,93	66 381,93
6331	Versement de transport		5 300,00	5 300,00
6332	Cotisations versées au f.n.a.l.	5 100,00	1 000,00	1 000,00
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de	16 000,00	17 100,00	17 100,00
64111	Rémunération principale	750 000,00	730 000,00	730 000,00
64112	Nbi, supplément familial de traitement et indemnité de résid	37 000,00	25 000,00	25 000,00
64118	Autres indemnités.	118 500,00	85 000,00	85 000,00
64131	Rémunérations	235 500,00	300 000,00	300 000,00
64138	Autres indemnités	500,00	400,00	400,00
6451	Cotisations à l'u.r.s.s.a.f.	184 000,00	230 000,00	230 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	214 000,00	215 000,00	215 000,00
6454	Cotisations aux a.s.s.e.d.i.c	15 000,00	13 500,00	13 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	2 300,00	2 300,00

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé précédent	Propositions nouvelles	Vote
6478	Autres charges sociales diverses	68 000,00	73 200,00	73 200,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>367 652,00</b>	<b>371 335,18</b>	<b>371 335,18</b>
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, lo	1 600,00	100,00	100,00
6531	Indemnités	26 000,00	54 000,00	54 000,00
6532	Frais de mission	2 000,00	2 500,00	2 500,00
6533	Cotisations de retraite	1 600,00	7 450,00	7 450,00
6558	Autres contributions obligatoires	15 000,00	15 000,00	15 000,00
65733	Départements	7 950,00		
657348	Autres communes	113 652,00	107 118,80	107 118,80
65737	Autres établissements publics locaux	120 550,00	104 312,80	104 312,80
65738	Autres organismes publics	2 500,00	1 125,00	1 125,00
658822	Aides	76 800,00	74 728,58	74 728,58
65888	Autres charges diverses de la gestion courante		5 000,00	5 000,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+65)</b>		<b>3 428 831,61</b>	<b>3 525 417,11</b>	<b>3 525 417,11</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>47 811,66</b>	<b>26 000,00</b>	<b>26 000,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	25 000,00	20 000,00	20 000,00
6688	Autres	22 811,66	6 000,00	6 000,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>4 000,00</b>	<b>4 000,00</b>	<b>4 000,00</b>
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 000,00	4 000,00	4 000,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions (semi-budgétaires) (d)</b>	<b>760 863,65</b>	<b>750 000,00</b>	<b>750 000,00</b>
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges de fonction	760 863,65	750 000,00	750 000,00
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>156 917,66</b>	<b>163 350,50</b>	<b>163 350,50</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>4 398 424,58</b>	<b>4 468 767,61</b>	<b>4 468 767,61</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>229 340,78</b>	<b>221 022,80</b>	<b>221 022,80</b>
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporell	229 340,78	221 022,80	221 022,80
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>229 340,78</b>	<b>221 022,80</b>	<b>221 022,80</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>4 627 765,36</b>	<b>4 689 790,41</b>	<b>4 689 790,41</b>

<b>RESTES A REALISER N-1</b>	+
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	+
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	=
	4 689 790,41

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112**

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	10 000,00	10 000,00	10 000,00
<b>70</b>	<b>Produits des services, du domaine et ventes divers</b>	<b>478 935,59</b>	<b>509 983,97</b>	<b>509 983,97</b>
70688	Autres prestations de services		40 000,00	40 000,00
7078	Autres marchandises	4 500,00	4 500,00	4 500,00
70841	Aux budgets annexes, régies municipales, c.c.a.s. et caisse	45 000,00	128 900,00	128 900,00
70845	Aux communes membres du GFP	34 182,55	100 390,00	100 390,00
70848	Aux autres organismes	267 493,04	173 693,97	173 693,97
70872	Par les budgets annexes et les régies municipales	127 760,00	62 400,00	62 400,00
70878	Par d'autres redevables		100,00	100,00
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions et participations</b>	<b>2 997 301,13</b>	<b>3 026 494,86</b>	<b>3 026 494,86</b>
74718	Autres	460 727,53	361 564,32	361 564,32
7472	Régions	860 436,77	981 345,94	981 345,94
7473	Départements	347 455,00	357 455,00	357 455,00
74741	Communes membres du GFP	164 450,00	164 256,80	164 256,80
74748	Autres communes	52 600,00	53 186,22	53 186,22
7477	Budget communautaire et fonds structurels	667 763,43	721 384,18	721 384,18
7478	Autres organismes	401 136,51	343 102,40	343 102,40
7488	Autres attributions et participations	42 731,89	44 196,00	44 196,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>45 000,00</b>	<b>44 100,00</b>	<b>44 100,00</b>
752	Revenus des immeubles	44 900,00	44 000,00	44 000,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	100,00	100,00	100,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(013+70+74+75)</b>		3 531 236,72	3 590 578,83	3 590 578,83
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (b)</b>	<b>2 000,00</b>	<b>2 000,00</b>	<b>2 000,00</b>
7788	Produits exceptionnels divers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b</b>		3 533 236,72	3 592 578,83	3 592 578,83
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		3 533 236,72	3 592 578,83	3 592 578,83

+

<b>RESTES A REALISER N-1</b>	
------------------------------	--

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	1 097 211,58
---	--------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	4 689 790,41
--	--------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	



<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	194 272,80	-342,19	-342,19
2188	Autres immobilisations corporelles	194 272,80	-342,19	-342,19
	<b>Op. equ : 11 - Matériel et outillage</b>	83 811,66	43 813,60	43 813,60
	<b>Op. equ : 16 - Informatique et bureautique</b>	26 626,00	46 200,31	46 200,31
	<b>Op. equ : 19 - Aménagement des locaux</b>	2 000,00	4 046,40	4 046,40
	<b>Op. equ : 20 - Acquisition et rénovation siège soc</b>	246 019,32	-38 801,85	-38 801,85
	<b>Op. equ : 21 - Outils numériques</b>	90 000,00	18 000,00	18 000,00
	<b>Op. equ : 22 - Activités pleine nature Patrimoines</b>	113 499,34	-26 657,82	-26 657,82
	<b>Op. equ : 26 - Itinérance Gorges et vallée du Tarn</b>	285 216,00		
	<b>Op. equ : 27 - Abris de troupeau</b>	37 014,29	30 989,07	30 989,07
	<b>Op. equ : 28 - PN Parcours Gravel</b>		20 880,00	20 880,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	1 078 459,41	98 127,52	98 127,52
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	30 000,00	31 000,00	31 000,00
1641	Emprunts en euros	30 000,00	31 000,00	31 000,00
<b>26</b>	<b>Participations et créances rattachées à des partic</b>	1 000,00	1 000,00	1 000,00
261	Titres de participation	1 000,00	1 000,00	1 000,00
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	3 057,00	12 457,00	12 457,00
2764	Créances sur des particuliers et autres personnes	3 057,00	12 457,00	12 457,00
<b>020</b>	<b>Dépenses Imprévues</b>	58 540,37	58 209,83	58 209,83
	<b>Total des dépenses financières</b>	92 597,37	102 666,83	102 666,83
4581358	Réh ANC	39 000,00		
4581396	Réhab ANC		177 000,00	177 000,00
	<b>Total des dépenses d'opération pour compte de tiers</b>	39 000,00	177 000,00	177 000,00
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	1 210 056,78	377 794,35	377 794,35
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	1 210 056,78	377 794,35	377 794,35

+

<b>RESTES A REALISER N-1</b>	764 816,51
------------------------------	------------

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	
--	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	1 142 610,86
---	--------------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D' INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	918 081,70	-39 908,28	-39 908,28
1321	État et établissements nationaux	100 860,14	15 498,60	15 498,60
1322	Régions	457 830,71	26 394,09	26 394,09
1323	Départements	23 768,00	6 837,00	6 837,00
13241	Communes membres du GFP	11 400,00		
13248	Autres communes	25 350,00		
13251	GFP de rattachement	30 000,00		
1326	Autres établissements publics locaux	26 110,00		
1327	Budget communautaire et fonds structurels	161 075,40	-102 430,40	-102 430,40
1328	Autres	81 687,45	13 792,43	13 792,43
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	20 811,66		
1641	Emprunts en euros	20 811,66		
<b>Total des recettes d'équipement</b>		938 893,36	-39 908,28	-39 908,28
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	117 816,99	42 954,96	42 954,96
10222	FCTVA	117 816,99	42 954,96	42 954,96
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	22 248,55	3 772,45	3 772,45
2764	Créances sur des particuliers et autres personnes	22 248,55	3 772,45	3 772,45
<b>024</b>	<b>Produits des cessions d'immobilisations (recettes)</b>	25 000,00	15 000,00	15 000,00
<b>Total des recettes financières</b>		165 065,54	61 727,41	61 727,41
<b>4582358</b>	<b>Réhab ANC 2019</b>	39 000,00		
<b>4582396</b>	<b>Réhab ANC</b>		177 000,00	177 000,00
<b>Total des recettes d'opération pour compte de tiers</b>		39 000,00	177 000,00	177 000,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		1 142 958,90	198 819,13	198 819,13
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre section</b>	229 340,78	221 022,80	221 022,80
28031	Amortissements des frais d'études		688,80	688,80
28051	Concessions et droits similaires	62 374,68	61 053,61	61 053,61
28181	Installations générales, agencements et aménagemen	2 384,16	2 521,84	2 521,84
28182	Matériel de transport	61 769,50	47 922,50	47 922,50
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	12 101,00	13 718,36	13 718,36
28184	Mobilier	3 203,95	3 750,19	3 750,19
28188	Autres immobilisations corporelles	87 507,49	91 367,50	91 367,50
<b>Total des prélèvements provenant de la section de fonctionnement</b>		229 340,78	221 022,80	221 022,80
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		229 340,78	221 022,80	221 022,80
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		1 372 299,68	419 841,93	419 841,93
				+
<b>RESTES A REALISER N-1</b>				659 739,37
				+
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>				363 029,56
				=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>				1 442 610,86

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 11**  
**LIBELLE : Matériel et outillage**

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
<b>DEPENSES</b>		1 330 411,13	<b>a</b> 65 186,40	43 813,60	<b>b</b> 43 813,60	
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	1 330 411,13	65 186,40	43 813,60	43 813,60	
2181	Installations générales,	660,00				
2182	Matériel de transport	653 000,67	20 000,00	25 000,00	25 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	676 750,46	45 186,40	18 813,60	18 813,60	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c</b> 33 491,40	<b>d</b> 4 640,00
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	33 491,40	4 640,00
1322	Régions	27 791,40	4 640,00
13248	Autres communes	2 850,00	
1326	Autres établissements publics	2 850,00	

<b>RESULTAT = (c+d)-(a+b)</b>	
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	70 868,60

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 16**  
**LIBELLE : Informatique et bureautique**

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
<b>DEPENSES</b>		266 418,17	<b>a</b> 6 799,69	46 200,31	<b>b</b> 46 200,31	
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles(sauf le</b>	11 644,74	6 296,86	- 3 296,86	- 3 296,86	
2051	Concessions et droits similaires	11 644,74	6 296,86	- 3 296,86	- 3 296,86	
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	254 773,43	502,83	49 497,17	49 497,17	
2183	Matériel de bureau et matériel	242 709,41	502,83	49 497,17	49 497,17	
2188	Autres immobilisations corporelles	12 064,02				

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>c</b>	<b>d</b>

<b>RESULTAT = (c+d)-(a+b)</b>	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	53 000,00

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 19**  
**LIBELLE : Aménagement des locaux**

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
<b>DEPENSES</b>		77 349,70	<b>a</b> 953,60	4 046,40	<b>b</b> 4 046,40	
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	77 349,70	953,60	4 046,40	4 046,40	
2181	Installations générales,	42 999,71				
2184	Mobilier	34 349,99	953,60	4 046,40	4 046,40	

<b>RESULTAT = (c+d)-(a+b)</b>	
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	5 000,00

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 20**  
**LIBELLE : Acquisition et rénovation siège social**

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
<b>DEPENSES</b>		2 139 251,34	<b>a</b> 65 801,85	- 38 801,85	<b>b</b> - 38 801,85	
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	2 139 251,34	65 801,85	- 38 801,85	- 38 801,85	
21318	Autres bâtiments publics	2 086 841,40	61 942,60	- 41 942,60	- 41 942,60	
2135	Installations générales,	47 993,94	3 859,25	3 140,75	3 140,75	
2184	Mobilier	4 416,00				

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	<b>c</b>	<b>d</b>

<b>RESULTAT = (c+d)-(a+b)</b>	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	27 000,00

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 21**  
**LIBELLE : Outils numériques**

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
<b>DEPENSES</b>		74 232,00	<b>a</b> 90 000,00	18 000,00	<b>b</b> 18 000,00	
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles(sauf le</b>	74 232,00	35 000,00	7 000,00	7 000,00	
2051	Concessions et droits similaires	74 232,00	35 000,00	7 000,00	7 000,00	
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>		55 000,00	11 000,00	11 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles		55 000,00	11 000,00	11 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c</b> 103 500,00	<b>d</b> - 13 500,00
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	103 500,00	- 13 500,00
1322	Régions	45 000,00	
13248	Autres communes	22 500,00	
1326	Autres établissements publics	22 500,00	
1327	Budget communautaire et fonds	13 500,00	- 13 500,00

<b>RESULTAT = (c+d)-(a+b)</b>	
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	18 000,00

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 22**  
**LIBELLE : Activités pleine nature Patrimoines Paysages**

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
<b>DEPENSES</b>		206 342,18	<b>a</b> 46 657,82	- 26 657,82	<b>b</b> - 26 657,82	
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles(sauf le</b>	116 767,28	23 232,72	- 3 232,72	- 3 232,72	
2051	Concessions et droits similaires	116 767,28	23 232,72	- 3 232,72	- 3 232,72	
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	89 574,90	23 425,10	- 23 425,10	- 23 425,10	
2188	Autres immobilisations corporelles	89 574,90	23 425,10	- 23 425,10	- 23 425,10	

<b>RECETTES (répartition) (Pour information)</b>		<b>Restes à réaliser N-1</b>		<b>Recettes de l'exercice</b>	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c</b>	118 899,00	<b>d</b>	- 77 779,34
<b>13</b>	<b>Subventions d'Investissement</b>		118 899,00		- 77 779,34
1322	Régions		36 399,00		4 720,66
1327	Budget communautaire et fonds		82 500,00		- 82 500,00

<b>RESULTAT = (c+d)-(a+b)</b>	
<b>Excédent de financement si positif</b>	21 119,66
<b>Besoin de financement si négatif</b>	



<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 23**  
**LIBELLE : Autopartage**

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
<b>DEPENSES</b>			<b>a</b> 161 632,80			<b>b</b> - 342,19
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>		161 632,80			- 342,19
2188	Autres immobilisations corporelles		161 632,80			- 342,19

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c</b> 145 527,56	<b>d</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	145 527,56	
1322	Régions	67 347,00	
1327	Budget communautaire et fonds	10 409,00	
1328	Autres	67 771,56	

<b>RESULTAT = (c+d)-(a+b)</b>	
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	15 763,05

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 24**  
**LIBELLE : Forêts et filière bois**

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
<b>DEPENSES</b>			a 14 640,00			b
21	Immobilisations corporelles		14 640,00			
2188	Autres immobilisations corporelles		14 640,00			

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c	11 450,00 d
13	Subventions d'investissement		11 450,00
1322	Régions		11 450,00

<b>RESULTAT = (c+d)-(a+b)</b>	
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	3 190,00

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 25**  
**LIBELLE : Covoiturage**

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
<b>DEPENSES</b>			<b>a</b> 18 000,00			<b>b</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>		18 000,00			
2188	Autres immobilisations corporelles		18 000,00			

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c</b> 16 000,00	<b>d</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'Investissement</b>		16 000,00
1322	Régions		15 240,00
1326	Autres établissements publics		760,00

<b>RESULTAT = (c+d)-(a+b)</b>	
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	2 000,00

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 26**  
**LIBELLE : Itinérance Gorges et vallée du Tarn**

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
<b>DEPENSES</b>			a 285 216,00		b	
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles(sauf le</b>		261 216,00			
2051	Concessions et droits similaires		261 216,00			
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>		24 000,00			
2184	Mobilier		24 000,00			

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		c 185 854,40	d 13 005,20
<b>13</b>	<b>Subventions d'Investissement</b>	185 854,40	13 005,20
1321	État et établissements nationaux	48 000,00	15 498,60
1322	Régions	59 420,00	580,00
1323	Départements	23 768,00	3 357,00
1327	Budget communautaire et fonds	54 666,40	- 6 430,40

<b>RESULTAT = (c+d)-(a+b)</b>	
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	86 356,40

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 27**  
**LIBELLE : Abris de troupeau**

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
<b>DEPENSES</b>		27 085,94	<b>a</b> 9 928,35	30 989,07	<b>b</b> 30 989,07	
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles(sauf le</b>	3 444,00		1 800,00	1 800,00	
2031	Frais d'études	3 444,00		1 800,00	1 800,00	
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	23 641,94	9 928,35	29 189,07	29 189,07	
2188	Autres immobilisations corporelles	23 641,94	9 928,35	29 189,07	29 189,07	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c</b> 27 942,46	<b>d</b> 26 765,86
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	27 942,46	26 765,86
1322	Régions	14 026,57	12 973,43
1328	Autres	13 915,89	13 792,43

<b>RESULTAT = (c+d)-(a+b)</b>	
<b>Excédent de financement si positif</b>	13 790,90
<b>Besoin de financement si négatif</b>	

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 28**  
**LIBELLE : PN Parcours Gravel**

Art.	Libellé	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote	Montant pour information
<b>DEPENSES</b>			<b>a</b>	20 880,00	<b>b</b>	20 880,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf le</b>			6 840,00	6 840,00	
2051	Concessions et droits similaires			6 840,00	6 840,00	
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>			14 040,00	14 040,00	
2188	Autres immobilisations corporelles			14 040,00	14 040,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		<b>c</b>	<b>d</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>		6 960,00
1322	Régions		3 480,00
1323	Départements		3 480,00

<b>RESULTAT = (c+d)-(a+b)</b>	
<b>Excédent de financement si positif</b>	
<b>Besoin de financement si négatif</b>	13 920,00

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et Jeunesse
---------	-------------------------------------	---	---	-------------------------------------	--------------	---------------------------

### INVESTISSEMENT

DEPENSES						
Dépenses réelles		130 512,30				
- Equipements municipaux		41 302,47				
- Equip. non municipaux (c/204)						
- Opérations financières						
Dépenses d'ordre						
<b>Total dépenses de l'exercice</b>		<b>130 512,30</b>				
RAR N-1 et reports		90 961,14				
<b>Total cumulé dépenses d'investissement</b>		<b>221 473,44</b>				

RECETTES						
Total recettes de l'exercice		278 977,76				
RAR N-1 et reports		363 029,56				
<b>Total cumulé recettes d'investissement</b>		<b>642 007,32</b>				

### FONCTIONNEMENT

DEPENSES						
Total dépenses de l'exercice		3 157 034,79			7 243,33	
RAR N-1 et reports						
<b>Total cumulé dépenses de fonctionnement</b>		<b>3 157 034,79</b>			<b>7 243,33</b>	

RECETTES						
Total recettes de l'exercice		1 595 173,31			25 500,00	
RAR N-1 et reports		1 097 211,58				
<b>Total cumulé recettes de fonctionnement</b>		<b>2 692 384,89</b>			<b>25 500,00</b>	

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</b>	<b>A1</b>

Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

### INVESTISSEMENT

DEPENSES						
Dépenses réelles				232 002,87	15 279,18	377 794,35
- Equipements municipaux				44 602,87	12 222,18	98 127,52
- Equip. non municipaux (c/204)						
- Opérations financières						
Dépenses d'ordre						
<b>Total dépenses de l'exercice</b>				<b>232 002,87</b>	<b>15 279,18</b>	<b>377 794,35</b>
<b>RAR N-1 et reports</b>				<b>251 981,55</b>	<b>421 873,82</b>	<b>764 816,51</b>
<b>Total cumulé dépenses d'investissement</b>				<b>483 984,42</b>	<b>437 153,00</b>	<b>1 142 610,86</b>

RECETTES						
Total recettes de l'exercice				209 121,31	-68 257,14	419 841,93
<b>RAR N-1 et reports</b>				<b>243 095,97</b>	<b>416 643,40</b>	<b>1 022 768,93</b>
<b>Total cumulé recettes d'investissement</b>				<b>452 217,28</b>	<b>348 386,26</b>	<b>1 442 610,86</b>

### FONCTIONNEMENT

DEPENSES						
<b>Total dépenses de l'exercice</b>				<b>1 149 347,31</b>	<b>376 164,98</b>	<b>4 689 790,41</b>
<b>RAR N-1 et reports</b>						
<b>Total cumulé dépenses de fonctionnement</b>				<b>1 149 347,31</b>	<b>376 164,98</b>	<b>4 689 790,41</b>

RECETTES						
<b>Total recettes de l'exercice</b>				<b>1 307 973,91</b>	<b>663 931,61</b>	<b>3 592 678,83</b>
<b>RAR N-1 et reports</b>						<b>1 097 211,58</b>
<b>Total cumulé recettes de fonctionnement</b>				<b>1 307 973,91</b>	<b>663 931,61</b>	<b>4 689 790,41</b>



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

Art.	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et Jeunesse
------	---------	-------------------------------------	---	---	----------------------------------	--------------	------------------------

**INVESTISSEMENT**

DEPENSES							
<b>Total dépenses Investissement</b>			221 473,44				
Dépenses réelles			221 473,44				
020	Dépenses imprévues		58 209,83				
16	Emprunts et dettes assimilées		31 000,00				
21	Immobilisations corporelles						
26	Participations et créances rattachées à des participations						
27	Autres immobilisations financières						
Opérations d'équipement			132 263,61				
11	Matériel et outillage		53 168,61				
16	Informatique et bureautique		49 675,00				
19	Aménagement des locaux		2 420,00				
20	Acquisition et rénovation siège social		27 000,00				
21	Outils numériques						
22	Activités pleine nature Patrimoines Paysages						
26	Itinérance Gorges et vallée du Tarn						
27	Abris de troupeau						
28	PN Parcours Gravel						
Opérations pour compte de tiers							
4581396	Opérations pour compte de tiers						
RECETTES							
<b>Total recettes investissement</b>			278 977,76				
Recettes réelles			57 954,96				
024	Produits des cessions d'immobilisations (recettes)		15 000,00				
10	Dotations, fonds divers et réserves		42 954,96				
13	Subventions d'investissement						
27	Autres immobilisations financières						
Opérations pour compte de tiers							
4582396	Opérations pour compte de tiers						
Recettes d'ordre			221 022,80				
040	Opérations d'ordre de transfert entre section		221 022,80				

**FONCTIONNEMENT**

DEPENSES							
<b>Total dépenses fonctionnement</b>			3 157 034,79			7 243,33	
Dépenses réelles			2 936 011,99			7 243,33	
011	Charges à caractère général		280 711,49			7 243,33	
012	Charges de personnel et frais assimilés		1 636 700,00				
022	Dépenses imprévues		163 350,50				
65	Autres charges de gestion courante		75 250,00				
66	Charges financières		26 000,00				

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

Art.	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et Jeunesse
67	Charges exceptionnelles		4 000,00				
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)		750 000,00				
<i>Dépenses d'ordre</i>			221 022,80				
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>		221 022,80				
<b>RECETTES</b>							
<b>Total recettes fonctionnement</b>			1 595 173,31			25 500,00	
Recettes réelles			1 595 173,31			25 500,00	
013	Atténuations de charges		9 800,00				
70	Produits des services, du domaine et ventes divers		398 740,00				
74	Dotations, subventions et participations		1 140 533,31			25 500,00	
75	Autres produits de gestion courante		44 100,00				
77	Produits exceptionnels		2 000,00				

<b>IV-ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A.1</b>

Art.	Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
------	---------	---	--------------	---------------	---	------------------------	-------

### INVESTISSEMENT

DEPENSES							
<b>Total dépenses Investissement</b>					483 984,42	437 153,00	1 142 610,86
Dépenses réelles					483 984,42	437 153,00	1 142 610,86
020	Dépenses imprévues						58 209,83
16	Emprunts et dettes assimilées						31 000,00
21	Immobilisations corporelles				193 930,61		193 930,61
26	Participations et créances rattachées à des participations				1 000,00		1 000,00
27	Autres immobilisations financières				9 400,00	3 057,00	12 457,00
Opérations d'équipement					102 653,81	434 096,00	669 013,42
11	Matériel et outillage				55 831,39		109 000,00
16	Informatique et bureautique				3 325,00		53 000,00
19	Aménagement des locaux				2 580,00		5 000,00
20	Acquisition et rénovation siège social						27 000,00
21	Outils numériques					108 000,00	108 000,00
22	Activités pleine nature Patrimoines Paysages					20 000,00	20 000,00
26	Itinérance Gorges et vallée du Tarn					285 216,00	285 216,00
27	Abris de troupeau				40 917,42		40 917,42
28	PN Parcours Gravel					20 880,00	20 880,00
Opérations pour compte de tiers					177 000,00		177 000,00
4581396	Opérations pour compte de tiers				177 000,00		177 000,00
RECETTES							
<b>Total recettes Investissement</b>					452 217,28	348 386,26	1 079 581,30
Recettes réelles					452 217,28	348 386,26	858 558,50
024	Produits des cessions d'immobilisations (recettes)						15 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves						42 954,96
13	Subventions d'investissement				265 817,28	336 939,26	602 756,54
27	Autres immobilisations financières				9 400,00	11 447,00	20 847,00
Opérations pour compte de tiers					177 000,00		177 000,00
4582396	Opérations pour compte de tiers				177 000,00		177 000,00
Recettes d'ordre							221 022,80
040	Opérations d'ordre de transfert entre section						221 022,80

### FONCTIONNEMENT

DEPENSES							
<b>Total dépenses fonctionnement</b>					1 149 347,31	376 164,98	4 689 790,41
Dépenses réelles					1 149 347,31	376 164,98	4 468 767,61
011	Charges à caractère général				945 570,80	156 374,38	1 389 900,00
012	Charges de personnel et frais assimilés				123 881,93	3 600,00	1 764 181,93
022	Dépenses imprévues						163 350,50
65	Autres charges de gestion courante				79 894,58	216 190,60	371 335,18
66	Charges financières						26 000,00

<b>IV-ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A.1</b>

Art.	Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Actlon économiqne	TOTAL
67	Charges exceptionnelles						4 000,00
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)						750 000,00
<i>Dépenses d'ordre</i>							221 022,80
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>						221 022,80
<b>RECETTES</b>							
<b>Total recettes fonctionnement</b>					1 307 973,91	663 931,61	3 592 578,83
Recettes réelles					1 307 973,91	663 931,61	3 592 578,83
013	Alténuations de charges				200,00		10 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes divers				93 743,97	17 500,00	509 983,97
74	Dotations, subventions et participations				1 214 029,94	646 431,61	3 026 494,86
75	Autres produits de gestion courante						44 100,00
77	Produits exceptionnels						2 000,00

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N)</b>	<b>C1</b>

**C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N**

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EMPLOIS BUDGETAIRES			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		5,00		5,00	5,00		5,00
Directeur général adjoint des services	A	4,00		4,00	4,00		4,00
Directeur général des services	A	1,00		1,00	1,00		1,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		6,00	2,04	8,04	5,90	2,14	8,04
Attaché	A	2,00		2,00	1,00	1,00	2,00
Rédacteur	B	2,00		2,00	2,00		2,00
Rédacteur Principal de 1ère Classe	B		0,90	0,90	0,90		0,90
Adjoint administratif territorial	C	1,00		1,00	1,00		1,00
Adjoint administratif territorial principal de 2e	C	1,00	1,14	2,14	1,00	1,14	2,14
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		14,00	0,90	14,90	9,80	4,90	14,70
Ingénieur	A	9,00	0,90	9,90	7,00	2,90	9,90
Technicien Principal de 2ème Classe	B	1,00		1,00	0,80		0,80
Adjoint technique territorial	C	1,00		1,00		1,00	1,00
Adjoint technique territorial principal de 2e clas	C	3,00		3,00	2,00	1,00	3,00
<b>FILIERE CULTURELLE (d)</b>		1,00		1,00	1,00		1,00
Attaché de Conservation du Patrimoine	A	1,00		1,00	1,00		1,00
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d)</b>		21,00	2,94	23,94	16,70	7,04	23,74

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N)</b>	<b>C1</b>

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat	Nature du contrat
<b>Agents occupant un emploi permanent</b>						
Attaché	A	ADM			3-3-2°	CDD
Adjoint administratif territorial principal de 2e	C	ADM			A	CDI
Adjoint administratif territorial principal de 2e	C	ADM			A	CDI
Ingénieur	A	TECH			3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH			3-3-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH			3-3-2°	CDD
Adjoint technique territorial principal de 2e clas	C	TECH			A	CDI
Adjoint technique territorial	C	TECH			A	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>						

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

**D2 - ARRETE - SIGNATURES**Nombre de membres en exercice..... VOTES : Pour..... Nombre de membres présents..... Contre..... Nombre de suffrages exprimés..... Abstentions..... 

Date de convocation : 02/03/2021

Présenté par M. FIOU

A Millau , le 19/03/2021

Délibéré par le Comité syndical réuni en session \_\_\_\_\_

A Millau , le 19/03/2021

Les membres du Comité syndical ,

**Zina BOURGUET // Patrick CASES**

Titulaire // Suppléant - Région Occitanie

**Monique BULTEL HERMENT // Stéphane BERARD**

Titulaire // Suppléant - Région Occitanie

**Emmanuelle GAZEL // Vincent LABARTHE**

Titulaire // Suppléant - Région Occitanie

**Jean-Luc GIBELIN // (attente délibération Région)**

Titulaire // Suppléant - Région Occitanie

**Aurèle MAILLOLS // Nelly FRONTANAU**

Titulaire // Suppléant - Région Occitanie

**Jean-Sébastien ORCIBAL // Christian DUPRAZ**

Titulaire // Suppléant - Région Occitanie

**Annie BEL // Christine PRESNE**

Titulaire // Suppléant - Conseil Départemental de l'Aveyron

**Jean-François GAILLARD // Alain MARC**

Titulaire // Suppléant - Conseil Départemental de l'Aveyron

Pour M. Bergeron  
Vdio**Emille GRAL // Valérie ABADIE ROQUES**

Titulaire // Suppléant - Conseil Départemental de l'Aveyron

**Christophe LABORIE // Jean-Philippe ABINAL**

Titulaire // Suppléant - Conseil Départemental de l'Aveyron

**Christel SIGAUD LAURY // Camille GALIBERT**

Titulaire // Suppléant - Conseil Départemental de l'Aveyron

**Danielle VERGONNIER // Jean-Pierre MASBOU**

Titulaire // Suppléant - Conseil Départemental de l'Aveyron

Pour M. Touzet

Vdio

**Thierry PEREZ-LAFONT // Nicolas WOHREL**

Titulaire // Suppléant - Communes urbaines

**Michel DURAND // Yannick DOULS**

Titulaire // Suppléant - Communes urbaines

Vdio

**Catherine JOUVE // Marie-Eve PANIS**

Titulaire // Suppléant - Communes urbaines

**Phillpe RAMONDENC // Claude ASSIER**

Titulaire // Suppléant - Communes urbaines

Jouvé

**Céline RENAUD // Geneviève CAMBON**

Titulaire // Suppléant - Communes urbaines

**Nathalie MARTY // Emille FABRE**

Titulaire // Suppléant - Communes urbaines

Pour M. Fiol

**Sébastien CROS // Philippe COSTES**

Titulaire // Suppléant - Communautés de communes

**Richard FIOU // Maryse ROUX**

Titulaire // Suppléant - Communautés de communes

Vdio

**Joël ESPINASSE // Bernard MAURY**

Titulaire // Suppléant - Communautés de communes

**Mathieu LAMBRECH // Christophe SAINT-PIERRE**

Titulaire // Suppléant - Communautés de communes

**Christlan BOUDES // Vincent HERAN**

Titulaire // Suppléant - Communautés de communes

**Philippe LEPETIT // Charle MEDEIROS**

Titulaire // Suppléant - Communautés de communes

Vdio

**Séverine PEYRETOUT // Aurèle ESON**

Titulaire // Suppléant - Communautés de communes

**Bouchra EL MEROUANI // Valentin ARTAL**

Titulaire // Suppléant - Communautés de communes

Pour M. Doucet

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

**D2 - ARRETE - SIGNATURES****Cyril TOUZET // Bernard ARNOULD***Titulaire // Suppléant - Communautés de communes***Sébastien DAVID // Thierry ARNAL***Titulaire // Suppléant - Communautés de communes***Gérard CALHOL // Myriam SAHNOUN***Titulaire // Suppléant - Communautés de communes***Jean-François DUMAS // Christophe CARRAT***Titulaire // Suppléant - Communes rurales***Jean-Michel PINAULT // Lysiane TENDIL***Titulaire // Suppléant - Communes rurales***Jonathan COSTES // Gaëtan PRIVAT***Titulaire // Suppléant - Communes rurales***Jean-Marie BODT // Anne CROS***Titulaire // Suppléant - Communes rurales**Représenté par P. Mejeane***Michel LEBLOND // Marc TOURRET***Titulaire // Suppléant - Communes rurales***Jacques ARLES // Jean-Marc BEA***Titulaire // Suppléant - Communes rurales***Bernadette PAILHAS // Claude TREMOLET***Titulaire // Suppléant - Communes rurales***Mathieu HENRY // Georget DAMERVAL***Titulaire // Suppléant - Communautés de communes**Visio***Bernard SIRGUE // Frédéric ARTIS***Titulaire // Suppléant - Communautés de communes***Jean-Michel LADET // Elisabeth DODINET***Titulaire // Suppléant - Communes rurales***François RODRIGUEZ // Victorien GENIEZ***Titulaire // Suppléant - Communes rurales***Michel SIMONIN // Philippe MEJANE***Titulaire // Suppléant - Communes rurales**Visio Visio***Jean-François ROUSSET // Christophe HURAUULT***Titulaire // Suppléant - Communes rurales***Bastien GIACOBBI // Eloi ALBET***Titulaire // Suppléant - Communes rurales***Arnaud VIALA // Nathalie PALMIER***Titulaire // Suppléant - Communes rurales**Visio***Jean-Luc CRASSOUS // Gilles PLET***Titulaire // Suppléant - Communes rurales**Visio***Loïc ALMERAS // Philippe CARRIERE***Titulaire // Suppléant - Communes rurales*Certifié exécutoire par le comité syndical, compte tenu de la transmission en préfecture, le \_\_\_\_\_  
, et de la publication le \_\_\_\_\_

A Millau le 19/03/2021

**Syndicat mixte  
du Parc naturel régional  
des Grands Causses**71, Bd de l'Ayrolle - BP 50126  
12101 MILLAU CEDEX

tel : 05 65 61 35 50 Fax : 05 65 61 34 80



## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : PNRGC - Vote du budget 2021

\*\*\*\*\*  
Date de décision: 19/03/2021

Date de réception de l'accusé 25/03/2021

de réception :

\*\*\*\*\*  
Numéro de l'acte : 20210319\_027

Identifiant unique de l'acte : 012-251201349-20210319-20210319\_027-BF

\*\*\*\*\*  
Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1 .3

Finances locales

Decisions budgetaires

Document budgétaire

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

\*\*\*\*\*  
Nom du fichier : DBU--PNRGC--BP--2021.xml ( 99\_BU-012-251201349-20210319-20210319\_027-BF-1-1\_1.xml )

Annexe : annexe Délib PNRGC-2021-027-BP 2021.pdf ( 71\_AN-012-251201349-20210319-20210319\_027-BF-1-1\_2.pdf )  
page de signature

Annexe : Délib PNRGC-2021-027-BP21 BP vote.pdf ( 70\_DE-012-251201349-20210319-20210319\_027-BF-1-1\_3.pdf )  
délibération vote budget 2021

**Proposition de refacturation entre le budget principal et les budgets annexes de l'exercice 2021**

<b>■ Président de séance</b>	Richard FIOLE
<b>■ Présents votants</b>	Loïc ALMERAS - Jacques ARLES - Claude ASSIER - Annie BEL - Christian BOUDES - Gérard CAILHOL - Jonathan COSTES - Jean-Luc CRASSOUS - Sébastien CROS - Georget DAMERVAL - Jean-François DUMAS - Michel DURAND - Joël ESPINASSE - Emmanuelle GAZEL - Bastien GIACOBBI - Catherine JOUVE - Christophe LABORIE - Jean-Michel LADET - Mathieu LAMBRECHT - Michel LEBLOND - Philippe LEPETIT - Philippe MEJANE - Nathalie PALMIER - Séverine PEYRETOU - Jean-Michel PINAULT - Céline RENAUD - François RODRIGUEZ - Michel SIMONIN - Bernard SIRGUE - Cyril TOUZET - Danièle VERGONNIER - Nicolas WOHREL
<b>■ Pouvoirs</b>	Bouchra EL MEROUANI donne son pouvoir à Jean-François DUMAS Jean-François GALLIARD donne son pouvoir à Danièle VERGONNIER Nathalie MARTY donne son pouvoir à Richard FIOLE Christel SIGAUD-LAURY donne son pouvoir à Cyril TOUZET
<b>■ Absents, excusés</b>	Zina BOURGUET - Monique BULTEL HERMENT - Sébastien DAVID - Jean-Luc GIBELIN - Emilie GRAL - Aurélie MAILLOLS - Jean-Sébastien ORCIBAL - Bernadette PAILHAS - Jean-François ROUSSET

Dans le cadre de la gestion du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR des Grands Causses, les dépenses se répartissent en fonction des compétences entre le budget principal, le budget annexe SCoT et le budget SPANC.

L'optimisation de la gestion impose une mutualisation d'un maximum de dépenses entre ces trois budgets afin d'en limiter les coûts.

Dans ce cadre des dépenses prises en charge par le budget général donnent lieu à une refacturation auprès des autres budgets.

Certaines de ces dépenses sont facilement identifiables et détachables (type : ordinateur, logiciel...), elles donnent lieu soit à une refacturation immédiate à l'euro près, soit une facturation étalée sur la durée d'amortissement du bien.

Les dépenses, dites de structures, sont identifiées sur le budget principal par un code analytique et refacturées à l'euro près, d'autres nécessitent la mise en place d'une clé de répartition traduisant le plus fidèlement possible la réalité de mobilisation des dépenses par le budget annexe (personnel, achats partagés, etc...).

Pour 2021, il est proposé au Comité syndical de délibérer les clés suivantes :

SPANC - Proposition de refacturation du budget principal au budget SPANC

- Montant réel de l'amortissement annuel des véhicules mis à disposition
- Montant réel de l'amortissement annuel du matériel informatique et de bureautique mis à disposition
- 30 % du coût salarial du responsable du pôle ressources naturelles et biodiversité
- 15 % des coûts salariaux pour les prestations comptables et de ressources humaines
- 50% des coûts salariaux pour le secrétariat à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021
- Remboursement des frais liés aux déplacements, fournitures... selon la dépense engagée suivie par la comptabilité analytique du Syndicat
- Remboursement des frais d'abonnements, d'électricité, d'eau, de combustible au prorata de répartition des effectifs

- Contribution sur la partie occupée, forfait location de 7 260€ réajusté en 2021 avec prise en compte de l'augmentation de l'effectif (1 bureau de plus)
- Remboursement des frais d'achat liés aux locaux et de prestation externe de ménage au prorata des surfaces occupées réellement par le service

SCoT- Proposition de refacturation du budget principal au budget SCOT

- Montant réel de l'amortissement annuel du matériel informatique et de bureautique mis à disposition
- 3 % du coût salarial du DGS
- 3 % du coût salarial du DGA, responsable du pôle secrétariat général et logistique pour les prestations comptables et de ressources humaines
- Remboursement des frais liés aux déplacements, fournitures...selon la dépense engagée suivi par la comptabilité analytique du Syndicat
- Remboursement des frais d'abonnements, d'électricité, d'eau, de combustible au prorata de répartition des effectifs
- Contribution sur la partie occupée, forfait location de 2 500€ réajusté en 2021
- Remboursement des frais d'achat liés aux locaux et de prestation externe de ménage au prorata des surfaces occupées réellement par le service

SCoT- Proposition de refacturation du budget SCOT au budget principal

- 50 % du coût salarial du chef de projet SCOT qui assure également l'encadrement du pôle aménagement, paysage et évaluation du syndicat mixte du Parc.

<b>VOTE :</b>	Pour : <b>37</b>	Contre : /	Abstention : /
---------------	------------------	------------	----------------

Après avoir délibéré, le Comité syndical valide ce projet et autorise le Président à engager les procédures et signer les documents nécessaires.

Fait et délibéré à Millau, les jour, mois et an susdits  
Le Président  
Richard FIOL



Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses  
71 boulevard de l'Ayrolle - BP 50126 - 12100 MILLAU cedex  
05-65-61-35-50 - info@parc-grands-causses.fr - www.parc-grands-causses.fr

## Délibération PNRGC n° 2021-029 du Comité syndical du 19 mars 2021

### Amortissement sur le budget Parc

<b>■ Président de séance</b>	Richard FIOLE
<b>■ Présents votants</b>	Loïc ALMERAS - Jacques ARLES - Claude ASSIER - Annie BEL - Christian BOUDES - Gérard CAILHOL - Jonathan COSTES - Jean-Luc CRASSOUS - Sébastien CROS - Georget DAMERVAL - Jean-François DUMAS - Michel DURAND - Joël ESPINASSE - Emmanuelle GAZEL - Bastien GIACOBBI - Catherine JOUVE - Christophe LABORIE - Jean-Michel LADET - Mathieu LAMBRECHT - Michel LEBLOND - Philippe LEPETIT - Philippe MEJANE - Nathalie PALMIER - Séverine PEYRETOU - Jean-Michel PINAULT - Céline RENAUD - François RODRIGUEZ - Michel SIMONIN - Bernard SIRGUE - Cyril TOUZET - Danièle VERGONNIER - Nicolas WOHREL
<b>■ Pouvoirs</b>	Bouchra EL MEROUANI donne son pouvoir à Jean-François DUMAS Jean-François GALLIARD donne son pouvoir à Danièle VERGONNIER Nathalie MARTY donne son pouvoir à Richard FIOLE Christel SIGAUD-LAURY donne son pouvoir à Cyril TOUZET
<b>■ Absents, excusés</b>	Zina BOURGUET - Monique BULTEL HERMENT - Sébastien DAVID - Jean-Luc GIBELIN - Emilie GRAL - Aurélie MAILLOLS - Jean-Sébastien ORCIBAL - Bernadette PAILHAS - Jean-François ROUSSET

Les durées d'amortissement des immobilisations du budget PARC ont été définies par délibération n°2016-044 du Comité syndical Parc du 3 juin 2016.

Lors de la mise en place des amortissements sur le budget Parc en 2016, l'article 2031 n'avait pas été prévu dans la délibération susmentionnée.

Récapitulatif des durées d'amortissement des immobilisations du Parc :

- Immobilisations incorporelles :
  - o Concessions et droits similaire - logiciels (article 2051) : 2 ans
- Immobilisations corporelles :
  - o Installations générales, agencements, aménagements divers (article 2181) : 15 ans
  - o Véhicules (article 2182) : 5 ans
  - o Matériel de bureau et informatique (article 2183) : 3 ans
  - o Mobilier (article 2184) : 10 ans
  - o Autres matériels (article 2188) : 5 ans.

Monsieur le Président propose au Comité syndical d'ajouter l'article 2031 « Frais d'études » dans les immobilisations incorporelles pour une durée d'amortissement sur 5 ans. Les autres durées d'amortissement restent inchangées.

<b>VOTE :</b>	Pour : <b>37</b>	Contre : /	Abstention : /
---------------	------------------	------------	----------------

Après avoir délibéré, le Comité syndical valide ce projet et autorise le Président à engager les procédures et signer les documents nécessaires.

Fait et délibéré à Millau, les jour, mois et an susdits  
Le Président Richard FIOLE



Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses  
71 boulevard de l'Ayrolle - BP 50126 - 12101 MILLAU cedex  
Téléphone : 05-65-61-35-50 - info@parc-grands-causses.fr - www.parc-grands-causses.fr

Accusé de réception en préfecture  
012-251201349-20210319-20210319\_029-DE  
Reçu le 24/03/2021

## Délibération PNRGC n° 2021-030 du Comité syndical du 19 mars 2021

### Mise à jour du tableau des effectifs

■ <b>Président de séance</b>	Richard FIOLE
■ <b>Présents votants</b>	Loïc ALMERAS - Jacques ARLES - Claude ASSIER - Annie BEL - Christian BOUDES - Gérard CAILHOL - Jonathan COSTES - Jean-Luc CRASSOUS - Sébastien CROS - Georget DAMERVAL - Jean-François DUMAS - Michel DURAND - Joël ESPINASSE - Emmanuelle GAZEL - Bastien GIACOBBI - Catherine JOUVE - Christophe LABORIE - Jean-Michel LADET - Mathieu LAMBRECHT - Michel LEBLOND - Philippe LEPETIT - Philippe MEJANE - Nathalie PALMIER - Séverine PEYRETOU - Jean-Michel PINAULT - Céline RENAUD - François RODRIGUEZ - Michel SIMONIN - Bernard SIRGUE - Cyril TOUZET - Danièle VERGONNIER - Nicolas WOHREL
■ <b>Pouvoirs</b>	Bouchra EL MEROUANI donne son pouvoir à Jean-François DUMAS Jean-François GALLIARD donne son pouvoir à Danièle VERGONNIER Nathalie MARTY donne son pouvoir à Richard FIOLE Christel SIGAUD-LAURY donne son pouvoir à Cyril TOUZET
■ <b>Absents, excusés</b>	Zina BOURGUET - Monique BULTEL HERMENT - Sébastien DAVID - Jean-Luc GIBELIN - Emilie GRAL - Aurélie MAILLOLS - Jean-Sébastien ORCIBAL - Bernadette PAILHAS - Jean-François ROUSSET

#### Le Président rappelle aux membres du comité syndical :

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

Considérant la nécessité de supprimer deux emplois.

#### Le Président propose au comité syndical :

D'adopter les modifications du tableau des emplois, après avis favorable du Comité Technique Départemental du 3 mars 2021, par :

- la suppression d'un poste permanent pour un emploi d'adjoint administratif principal de de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (57%) ; l'agent occupant le poste fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021
- la suppression d'un poste permanent pour un emploi de technicien principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet suite à la mutation de l'agent occupant le poste au syndicat mixte bassin versant Tarn Amont en date du 15 novembre 2020

Le tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> avril 2021 se trouve ainsi modifié :

Cadre d'emplois /grades	Catégorie	Temps de travail	Effectifs inscrits au budget	Effectifs pourvus
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS</b>				
Directeur Général des Services 40 000 - 80 000	A	100%	1	1
Directeur Général Adjoint Services 40 000 - 150 000	A	100%	4	4
<b>TOTAL</b>			<b>5</b>	<b>5</b>
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>				
Administrateur	A	100%	1	0
Attaché	A	100%	4	2
Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	B	90%	1	1
Rédacteur	B	100%	2	2
Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	100%	1	1
		57%	1	1
Adjoint administratif	C	100%	2	2
<b>TOTAL</b>			<b>12</b>	<b>9</b>
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>				
Ingénieur principal	A	100%	2	0
Ingénieur	A	100%	12	12
Technicien principal de 2 <sup>ème</sup> classe	B	100%	1	1
Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	100%	3	3
<b>TOTAL</b>			<b>18</b>	<b>16</b>
<b>FILIERE CULTURELLE</b>				
Attaché de conservation du patrimoine	A	100%	1	1
<b>TOTAL</b>			<b>1</b>	<b>1</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>36</b>	<b>31</b>

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, décide d'adopter le tableau des emplois ainsi proposé qui prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> avril 2021,

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois sont inscrits au budget principal 2021 du syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses au chapitre 012,

<b>VOTE :</b>	Pour : <b>37</b>	Contre : /	Abstention : /
---------------	------------------	------------	----------------

Après avoir délibéré, le Comité syndical valide ce projet et autorise le Président à engager les procédures et signer les documents nécessaires.

Fait et délibéré à Millau, les jour, mois et an susdits  
Le Président  
Richard FIOLE



Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses  
71 boulevard de l'Ayrolle - BP 50126 - 12101 MILLAU cedex  
Téléphone : 05-65-61-35-50 - info@parc-grands-causses.fr - www.parc-grands-causses.fr

Accusé de réception en préfecture  
012-251201349-20210319-20210319\_030-DE  
Reçu le 24/03/2021

## Délibération **PNRGC n° 2021-031** du Comité syndical du 19 mars 2021

### Animation des sites intégrés au réseau Natura 2000 Année 2021 : période du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 décembre 2021

■ <b>Président de séance</b>	Richard FIOL
■ <b>Présents votants</b>	Loïc ALMERAS - Jacques ARLES - Claude ASSIER - Annie BEL - Christian BOUDES - Gérard CAILHOL - Jonathan COSTES - Jean-Luc CRASSOUS - Sébastien CROS - Georget DAMERVAL - Jean-François DUMAS - Michel DURAND - Joël ESPINASSE - Emmanuelle GAZEL - Bastien GIACOBBI - Catherine JOUVE - Christophe LABORIE - Jean-Michel LADET - Mathieu LAMBRECHT - Michel LEBLOND - Philippe LEPETIT - Philippe MEJANE - Nathalie PALMIER - Séverine PEYRETOU - Jean-Michel PINAULT - Céline RENAUD - François RODRIGUEZ - Michel SIMONIN - Bernard SIRGUE - Cyril TOUZET - Danièle VERGONNIER - Nicolas WOHREL
■ <b>Pouvoirs</b>	Bouchra EL MEROUANI donne son pouvoir à Jean-François DUMAS Jean-François GALLIARD donne son pouvoir à Danièle VERGONNIER Nathalie MARTY donne son pouvoir à Richard FIOL Christel SIGAUD-LAURY donne son pouvoir à Cyril TOUZET
■ <b>Absents, excusés</b>	Zina BOURGUET - Monique BULTEL HERMENT - Sébastien DAVID - Jean-Luc GIBELIN - Emilie GRAL - Aurélie MAILLOLS - Jean-Sébastien ORCIBAL - Bernadette PAILHAS - Jean-François ROUSSET

#### Référence à la Charte du Parc naturel régional des Grands Causses

- **Axe stratégique 1** : Développer une gestion concertée des patrimoines naturel, culturel et paysager, dans le souci du respect des générations à venir
- **Objectif opérationnel 5.2** : Préserver les espaces naturels et les espèces qui y sont liées (biodiversité)  
**Article 5.2.4** : Mettre en place le réseau Natura 2000

#### Contexte et motif de l'action

Le Parc naturel régional des Grands Causses comprend 19 sites Natura 2000 sur son territoire : 17 Zones de Conservation Spéciale (ZSC - directive Habitats naturels, faune, flore) et 2 Zones de Protection Spéciale (ZPS - directive Oiseaux).

Les Documents d'objectifs des sites Natura 2000 ci-dessous définissent une liste d'opérations de gestion et de sensibilisation visant à la conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire.

Le Parc naturel régional des Grands Causses est chargé de l'animation des documents d'objectifs :

« Plateau et corniches du Guilhaumard », « Causse Noir et ses corniches », « Cirque et Grotte du Boundoulaou », « Gorges de la Dourbie et causses avoisinants » (regroupe 5 sites), 3 sites du Larzac (regroupe : « Serre de Cougouille, Devèzes de Lapanouse et du Viala-du-Pas-de-Jaux, Cirques de Saint-Paul-des-Fonts et de Tournemire »), « Vallée du Tarn de Brousse aux gorges », « Gorges du Tarn et de la Jonte (regroupe 4 sites).

N.B. A partir d'avril 2021, à la demande de la DDT de l'Aveyron, le Parc naturel régional des Grands Causses portera également l'animation du site « Gorges de la Vis et de la Virenque ».

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, les périodes d'animation seront fondées sur l'année civile (01/01 au 31/12).

Le programme de l'animation des sites est défini en fonction des crédits disponibles et des actions retenues, en application des Documents d'objectifs respectifs.

#### Objectif

Le programme proposé a pour objectif la mise en œuvre d'actions telles qu'elles ont été validées dans chaque Document d'objectifs, en réponse aux enjeux de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire.

Les comités de pilotage annuels valident chaque année le programme à mettre en œuvre.

## Actions proposées pour la période concernée :

### 1- Animation agricole :

Documents d'objectifs visés : « Plateau et corniches du Guilhaumard », 3 sites du Larzac

Opérations à réaliser :

- Animation agricole, suivi des MAEC en cours (prolongation des contrats liés à la PAC),
- Etat des lieux de l'activité agricole et des pratiques, en lien avec les enjeux du site « Causse Noir et ses corniches ».

### 2- Suivis d'espèces/sensibilisation :

Documents d'objectifs visés : « Gorges de la Dourbie et causses avoisinants », « Vallée du Tarn de Brousse aux gorges », « Cirque et grotte du Boundoulaou », 3 sites du Larzac, « Gorges du Tarn et de la Jonte ».

Opérations à réaliser :

- Travail auprès des éleveurs sur le comportement des vautours, décryptage des interactions vautour/élevage
- Suivi des populations de chauves-souris au Boundoulaou

### 3- Animation générale :

- Accompagnement des porteurs de projets en lien avec les activités de pleine nature : manifestations sportives en sites Natura 2000, développement d'activités, équipements de sites
- Accompagnement des collectivités pour l'évaluation des incidences de projets
- Formations, interventions auprès d'étudiants
- Participation aux divers réseaux des animateurs et acteurs de Natura 2000
- Préparation des Comités de pilotage
- Avis en lien avec les enjeux identifiés sur les sites, sur les divers projets et opérations afin de garantir leur compatibilité avec la conservation de la biodiversité Natura 2000
- Suivi d'espèces à PNA (vautours, lézard, passereaux...) et espèces de la directive Oiseaux (aigle, crabe, gypaète)
- Veiller à la prise en compte des enjeux N2000 dans l'élaboration des différents documents de planification et projets de développement sur le territoire du Parc naturel régional des Grands Causses.

Pour mener à bien ces opérations, le Parc confiera des prestations, comme par exemple, la Chambre d'Agriculture, le CEN Occitanie, la LPO Grands Causses, Rural concept...

## Budget prévisionnel

### Coût :

Le coût de l'animation des Documents d'objectifs est défini pour chaque période en accord avec les services de l'Etat et fait l'objet de demandes de financements spécifiques. Il comprend des dépenses de personnel du Parc (y compris frais de structure forfaitaires de 15%) et des prestations extérieures.

Total TTC : 75 600 €

### Plan de financement : 100 %

Etat (47%) et Europe (53%)

### VOTE :

Pour : **37**

Contre : /

Abstention : /

Après avoir délibéré, le Comité syndical valide ce projet et autorise le Président à engager les procédures et signer les documents nécessaires.

Fait et délibéré à Millau, le jour, mois et an susdits  
Le Président Richard FIOL



Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses  
71 boulevard de l'Ayrolle - BP 50126 - 12101 MILLAU cedex

Téléphone : 05-65-61-35-50 - info@parc-grands-causses.fr - www.parc-grands-causses.fr

Accusé de réception en préfecture

012-251201349-20210319-20210319\_031-DE

Reçu le 24/03/2021



## Délibération PNRGC n° 2021-032 du Comité syndical du 19 mars 2021

### Construction d'un prototype d'abri de troupeaux sur le causse du Larzac

■ <b>Président de séance</b>	Richard FIOLE
■ <b>Présents votants</b>	Loïc ALMERAS - Jacques ARLES - Claude ASSIER - Annie BEL - Christian BOUDES - Gérard CAILHOL - Jonathan COSTES - Jean-Luc CRASSOUS - Sébastien CROS - Georget DAMERVAL - Jean-François DUMAS - Michel DURAND - Joël ESPINASSE - Emmanuelle GAZEL - Bastien GIACOBBI - Catherine JOUVE - Christophe LABORIE - Jean-Michel LADET - Mathieu LAMBRECHT - Michel LEBLOND - Philippe LEPETIT - Philippe MEJANE - Nathalie PALMIER - Séverine PEYRETOU - Jean-Michel PINAULT - Céline RENAUD - François RODRIGUEZ - Michel SIMONIN - Bernard SIRGUE - Cyril TOUZET - Danièle VERGONNIER - Nicolas WOHREL
■ <b>Pouvoirs</b>	Bouchra EL MEROUANI donne son pouvoir à Jean-François DUMAS Jean-François GALLIARD donne son pouvoir à Danièle VERGONNIER Nathalie MARTY donne son pouvoir à Richard FIOLE Christel SIGAUD-LAURY donne son pouvoir à Cyril TOUZET
■ <b>Absents, excusés</b>	Zina BOURGUET - Monique BULTEL HERMENT - Sébastien DAVID - Jean-Luc GIBELIN - Emilie GRAL - Aurélie MAILLOLS - Jean-Sébastien ORCIBAL - Bernadette PAILHAS - Jean-François ROUSSET

#### Contexte et motif de l'action

Suite à la délibération du 2020-039 du Comité syndical du 6 novembre 2020, les partenaires précédents, pour des raisons qui leur sont propres, ont souhaité abandonner le projet d'abri de troupeaux de 150 m<sup>2</sup>. Aussi, l'équipe du PNRGC a procédé à une nouvelle recherche de partenaires et de terrain pour l'implantation de ce projet d'abri de troupeaux. Un nouveau projet a été défini avec un propriétaire foncier pour un bâtiment de plus de 300 m<sup>2</sup>.

Rappel de la genèse du projet :

L'agriculture du territoire du Parc naturel régional des Grands Causses qui modèle fortement le paysage est la base de l'économie locale. Or, dans un contexte de changement climatique global, la recherche de ressources fourragères accessibles à moindre coût devient un objectif important pour les éleveurs.

L'inscription des Causses et des Cévennes au Patrimoine mondiale de l'UNESCO engage l'Etat français à conserver les paysages agro-pastoraux du bien inscrit. La dynamique végétale liée à l'abandon de pratiques pastorales sur certains parcours conduit à l'enfrichement de ces milieux, et à terme, à leur boisement. La conservation de ces paysages ne peut se réaliser que si les éleveurs se réapproprient les espaces de landes et de pelouses avec des outils de gestion moderne, notamment en réinventant les Jasses (bergerie d'estive) destinées autrefois à abriter les troupeaux durant la période estivale.

Ainsi, les éleveurs recherchent l'optimisation des ressources de leur exploitation en s'adaptant au mieux à leur terroir avec un troupeau modeste, même dans des filières « classiques » (lait pour Roquefort ou ovin viande). Jusqu'à présent plutôt délaissé, les éleveurs recherchent à nouveau des ressources alimentaires sur les parcours.

Afin de permettre d'abriter le troupeau durant la nuit ou durant des épisodes météorologiques intenses, voire des prédateurs, sans les ramener quotidiennement au siège de l'exploitation, des éleveurs souhaitent construire un bâtiment sur les sites de pâturage. Or, les règlements d'urbanisme des communes n'autorisent pas ce type de construction dans les zones classées « N » (naturelle) qui couvrent la quasi-totalité des causses.

Afin de lutter contre l'enfrichement, une étude a été lancée en 2017 en collaboration avec des agriculteurs pour la création d'un prototype d'abri de troupeaux.

Pour mener à bien ce travail deux groupes de travail ont été constitués pour définir un cahier des charges.

Le premier groupe constitué d'éleveurs et de professionnels du monde agricole a permis de définir les besoins liés à l'élevage et à l'exploitation des parcours. Ce groupe a mis aussi en évidence l'intérêt de travailler avec la ressource bois locale qui occupent de plus en plus les causes : le pin sylvestre.

Le second groupe composé des services de l'Etat (DDT, DREAL), des bureaux d'études en charge de l'élaboration des PLUi de ce territoire a défini les règles pour implanter un tel type d'équipement dans des zones naturelles.

La consultation d'un architecte spécialisé dans les structures légères a permis de définir un nouveau principe de bâtiment :

Ce nouveau projet, d'une surface estimée de 308 m<sup>2</sup> (10\*31\*5m), est un bâtiment couvert, fermé, mais non clos au sens de l'étanchéité des bâtiments. Il a été conçu pour s'intégrer dans le paysage caussenard spécifique du Parc naturel régional des Grands Causses, et notamment celui du Larzac. A ce titre il présente la forme arrondie et allongé des anciens hangars agricoles, il emploie des matériaux bruts, bois en structure et bardage et bac galvanisé en toiture. La forme spécifique arrondie de sa charpente a été conçue pour employer efficacement des bois de relativement courte longueur et section, dans un but de valorisation du bois local, notamment le pin sylvestre.

## Objectifs de l'action

---

Création d'un prototype d'abri de troupeaux permettant :

- d'augmenter la diversité des zones à pâturer (friches, boisements),
- de maintenir les milieux ouverts pour leur biodiversité inféodé, leur intérêt paysager et améliorer les ressources des exploitations agricoles,
- de protéger les troupeaux (précipitations, de la chaleur, des vents, des prédateurs...),
- de répondre à des contraintes techniques (l'accès d'un tracteur pour le curage de la litière),
- de répondre à des critères d'intégration paysagère et architecturale.

## Descriptif (modalités de mise en œuvre, partenariats)

---

La construction de ce prototype d'abri de troupeaux par le SM du PNR GC nécessite :

- la signature du bail civil avec le GAEC du Liquier (commune de Nant) d'une durée de 6 ans (à partir du 31 mars 2021) pour un loyer annuel de 30€/an pour le terrain nu d'une surface de l'ordre de 400 m<sup>2</sup> sur la parcelle cadastrée R 482p (surface totale de 18 540.755 m<sup>2</sup>) de la Commune de Nant (12230) au lieudit les Combes
- la signature d'une offre de concours entre le SM du PNRGC et le Gaec du Liquier qui propose de participer à cette dépense pour la réalisation de ce prototype pour un montant estimé de 27 708.32 €

## Coût et plan de financement (estimations)

---

### Coût TTC

Construction et installation du prototype de 308 m<sup>2</sup> : étude, terrassement, fourniture matériaux, construction de l'abri, transport, montage, ...

**TOTAL estimé HT .....56 669,47 €**

**TOTAL estimé TTC .....68 003,36 €**

### Plan de financement TTC

Région Occitanie (46 %) ..... 30 000,00 €

Offre de concours (37.6%) .....27 708,32 €

Autofinancement Parc naturel régional des Grands Causses (16.4%) .....10 295,05 €

**TOTAL .....68 003,36 €**

<b>VOTE :</b>	Pour : <b>37</b>	Contre : /	Abstention : /
---------------	------------------	------------	----------------

Après avoir délibéré, le Comité syndical :

- Annule et remplace la délibération 2020 039 du 6 novembre 2020 par ce nouveau projet
- autorise le Président à engager les procédures et signer les documents nécessaires notamment le bail civil avec le GAEC du Liquier et l'offre de concours.

Fait et délibéré à Millau, les jour, mois et an susdits  
Le Président  
Richard FIOU



Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses  
71 boulevard de l'Ayrolle - BP 50126 - 12101 MILLAU cedex  
Téléphone : 05-65-61-35-50 - info@parc-grands-causses.fr - www.parc-grands-causses.fr



## BAIL CIVIL

### CONTRAT DE LOCATION DE TERRAIN NU

Entre les soussignés :

• **GAEC du Liquier**

Ayant son siège au Liquier sur la Commune de NANT (12230)

Numéro de SIREN : 379031123

Numéro de SIRET : 37903112300019

Dont les gérants sont :

M Francis JAOUL

Né (e) le ..... 19..... à .....

et demeurant à

M Jeremi JAOUL

Né (e) le ..... 19..... à .....

et demeurant à

sont les représentants légaux du GAEC et dûment habilités par les statuts du GAEC du Liquier à signer le bail ci présenté

Ci-après dénommé « Le Bailleur », d'une part,

• **Le Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Grands Causses**  
Représenté par Richard FIOL, son Président, d'autre part

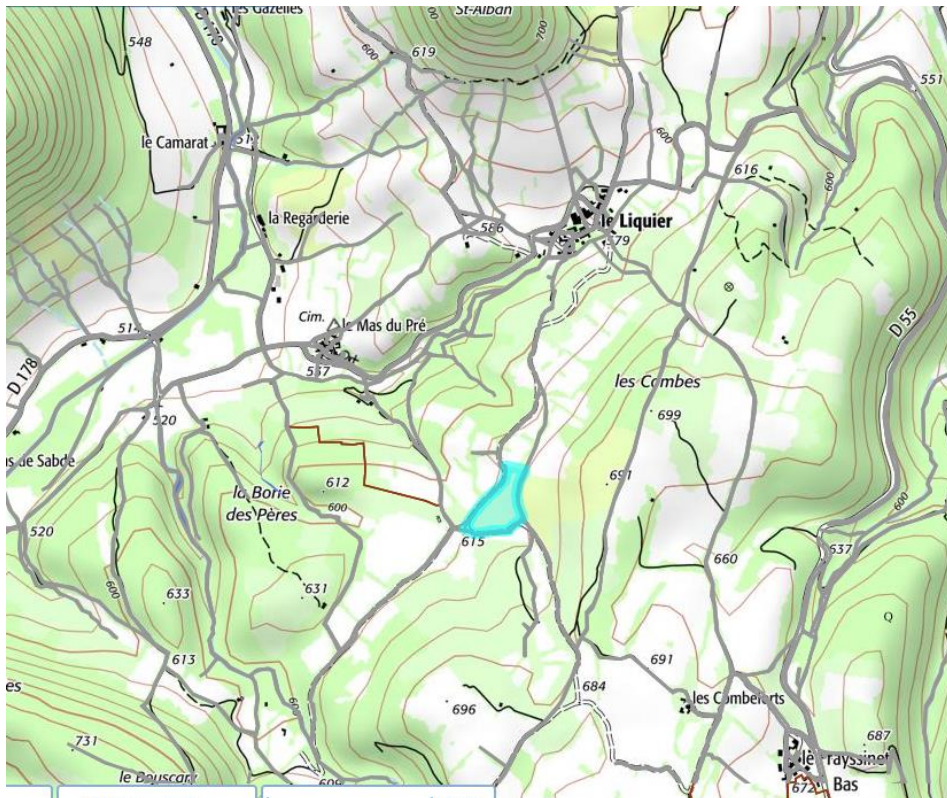
Ci-après dénommé « le Preneur », d'autre part,

ONT CONVENU CE QUI SUIT :

Le Bailleur donne, par les présentes, à bail, au Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Grands Causses, qui accepte l'immeuble dont la désignation suit :

1. Désignation :

Terrain nu d'une surface de 400 m<sup>2</sup> à l'intérieur de la parcelle 482 cadastrée R (surface totale de 18 540.755 m<sup>2</sup>) de la Commune de NANT (12230) au lieudit Les Combes



Plan de situation de la parcelle concernée

L'emprise de 400 m<sup>2</sup> sera défini sur place et implantée par des piquets avec les 2 parties prenantes.

2. Durée :

Le présent bail est consenti et accepté pour une durée de 6 ans – six ans (en chiffres et en lettres) années entières et consécutives, qui commenceront à courir, le **31 mars 2021**, pour se terminer à pareille date de l'année 2027 En aucun cas, la durée du présent bail ne pourra faire l'objet d'une prorogation ou renouvellement par tacite reconduction.

Néanmoins, le Bailleur peut déroger à cette règle sur demande écrite du Preneur, lequel devra motiver sa demande, et l'adresser au Bailleur par courrier recommandé avec demande d'avis de réception au moins deux mois avant la fin du contrat.

### 3. Loyer :

En outre le présent bail est consenti et accepté moyennant un loyer annuel de 30 € - trente euros par an. Il sera payable par année et d'avance à compter du premier janvier et au plus tard le 30 janvier de chaque année. Le mode de paiement est laissé au libre choix des parties (virement, dépôt sur compte, en main propre).

### 4. Révision du loyer :

En l'absence de texte traitant expressément de la matière, les parties conviennent de se soumettre aux dispositions relatives à l'augmentation des loyers des locaux à usages d'habitation.

### 5. Urbanisme et servitudes :

Le Preneur fera son affaire personnelle des servitudes de toute nature, administratives ou autres, qui peuvent et pourront grever la propriété louée, sauf à s'en défendre et à profiter de celles actives, s'il y a lieu.

A cet égard, le Bailleur déclare, qu'à sa connaissance, la propriété n'est grevée d'aucune autre servitude que celles pouvant résulter de la situation naturelle des lieux.

Le Preneur pourra consentir et constituer, les servitudes indispensables à la réalisation des constructions, telle la mitoyenneté ou la contiguïté. A l'expiration du bail, par arrivée du terme ou résiliation amiable ou judiciaire, les servitudes, autres que celles indispensables à la réalisation des constructions prévues ou celles à la constitution desquelles le Bailleur aura consenti, s'éteindront de plein droit.

### 6. Constructions :

Le Preneur aura la faculté de faire édifier sur le terrain présentement loué, un prototype d'abri de troupeaux de 308 m<sup>2</sup> en bois.

Si le Preneur use de la faculté qui lui est accordé par l'alinéa précédent, il devra se conformer pour l'édification des bâtiments, à toutes les prescriptions légales et réglementaires en matière de constructions. Il fera son affaire de tous alignements ou nivellements qui lui seront imposés par l'administration, le tout à ses frais et de

manière que le Bailleur ne soit jamais inquiété ni recherché à ce sujet. Les travaux devront être exécutés conformément aux règles de l'art, aux prescriptions réglementaires et aux obligations de l'autorisation de travaux immobiliers.

#### PERMIS DE CONSTRUIRE

Avec l'accord du bailleur, le preneur présentera une demande de permis de construire de l'ensemble immobilier projeté. Ce permis portera sur la construction d'un immeuble consistant en abri de troupeau de 308 m<sup>2</sup>, à utilisation exclusivement pastorale.

Le refus de permis de construire engendrera la rupture immédiate du présent bail.

#### 7. Sort des constructions :

Les constructions édifiées, ainsi que les travaux et aménagements effectués par le Preneur resteront sa propriété pendant toute la durée du bail, et devront être maintenus jusqu'à son expiration. Le Preneur n'aura pas le droit de les démolir à moins d'une autorisation écrite du Bailleur.

A l'expiration du bail, par arrivée du terme ou résiliation amiable ou judiciaire, toutes les constructions édifiées par le Preneur et tous les aménagements et transformations des constructions existantes réalisées par lui, ainsi que toutes améliorations, deviendront de plein droit la propriété du Bailleur, sans indemnité et sans que cette accession ait besoin d'être constatée par un acte.

#### 8. Cession et sous-location :

Toute cession ou sous-location est interdite sauf accord exprès du Bailleur. Pour tout ce qui n'est pas expressément convenu ci-dessus, les parties entendent s'en référer à la loi.

#### 9. Charges et conditions :

Le Preneur prend le Bien prêté dans son état actuel.

Le Preneur conservera et entretiendra le bien prêté en bon père de famille

Le Preneur s'engage à souscrire une police d'assurance pour couvrir le Bien Prêté.

#### 10. Domicile :

Les parties élisent domicile en leur demeure respective.

11. Frais :

Tous les frais des présentes et de leurs suites, seront à la charge du Preneur, ce qu'il accepte expressément.

Fait en autant d'exemplaires que de parties et un pour l'enregistrement.

A le,

Le Bailleur

Le Preneur





## Offre de concours pour la réalisation de travaux

Convention PNR GC / M JAOUL

Entre les soussignés :

Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses, faisant élection de domicile au 71 boulevard de l'Ayrolle - BP 50126 - 12101 MILLAU Cedex,

Représenté par son Président, Richard FIOU, dûment habilité pour ce faire,

Désigné ci-après par « PNRGC »

ET

**GAEC du Liquier**

Ayant son siège au Liquier sur la Commune de NANT (12230)

Numéro de SIREN : 379031123

Numéro de SIRET : 37903112300019

Dont les gérants sont :

M Francis JAOUL

Né (e) le ..... 19..... à .....

et demeurant à

M Jeremi JAOUL

Né (e) le ..... 19..... à .....

et demeurant à

sont les représentants légaux du GAEC et dûment habilités par les statuts du GAEC du Liquier à signer le bail ci présenté

**Il a été convenu et arrêté ce qui suit :**

Le Parc Naturel Régional des grands Causses a pour mission la protection des paysages,

du patrimoine naturel et culturel. A ce titre, la protection de l'agro-pastoralisme méditerranéen fait partie de ces missions notamment sur le site inscrit depuis 2011 au patrimoine de l'Unesco.

Cette mission se décline de par la charte du PNR mais aussi par le SCOT du Sud Aveyron. Dans ce cadre, et de sa mission d'expérimentation et d'innovation, le PNR a œuvré depuis 2 ans sur un concept d'abri de troupeaux en zone naturelle en collaboration avec des exploitants agricoles locaux et des entreprises artisanales du sud Aveyron.

Après études de faisabilité et de conception, la construction de ce premier prototype d'abri de troupeaux est prête à être lancée.

Aussi, le GAEC du Liquier propose de participer à cette dépense publique pour la réalisation de ce prototype. En conséquence, il convient de conclure une convention définissant le montant et les conditions de mise en oeuvre du concours financier apporté par le GAEC du Liquier

### **Article 1: Objet**

La présente convention a pour objet de déterminer le montant de l'offre de concours apporté par le GAEC du Liquier, les conditions de mise en œuvre et les engagements respectifs des deux parties

### **Article 2 : Offre de concours**

Le PNRGC, réalise des travaux de construction d'un abri de troupeaux en bois de 308 m<sup>2</sup>. (10.03 \* 30.8\*5.33 ml) Il est composé de 11 travées, 10 fermes, 2 pignons et 1 portail.

Le montant total des travaux est estimé à 68 003,36 € TTC.( voir détail en annexe 1)

le GAEC du Liquier s'engage à participer financièrement à la réalisation des travaux sous la forme d'une offre de concours de 27 708,32 € .

### **Article 3: Acceptation de l'offre**

Le PNR GC accepte l'offre de concours de le GAEC du Liquier dans les conditions fixées par la présente convention.

### **Article 4: Obligations des parties**

le GAEC du Liquier s'engage à verser au PNR GC la somme telle qu'elle résulte des modalités de calcul définies à l'article 2.

Le PNR GC s'engage à faire réaliser la construction de l'abri de troupeaux tels qu'ils ont été définis entre les parties et annexés aux présentes. Les travaux devront être terminés au 31 octobre 2021.

### **Article 5 Modalités de versement de l'offre de concours**

le GAEC du Liquier s'engage à verser au PNR GC la participation à laquelle il a consenti selon le mode de calcul visé à l'article 2, suivant l'échéancier ci-après :

- à la commande des devis de construction : 30 % de sa participation -
- à la réception des soldes des factures de travaux.

Fait à Millau, en deux exemplaires originaux, le

le GAEC du Liquier

**Richard FIOL**

Président du Parc naturel régional des Grands  
Causses

## ANNEXE 1 : Détail du cout de l'abri de troupeaux

<b>ABRI DE TROUPEAU 10,03x30,80x5,33 en Douglas</b> <b>(11 travées - 10 fermes - 2 pignons - 1 portail)</b>  <b>Cout estimatif avec prestation porteur de projet</b> <b>(decapage, fondation et montage)</b> <b>Janvier2021</b>				
Poste	Prestations	montant TTC	HT	Notes
PC	Honoraires Archi	900,00 €	750,00 €	
Etudes execution	NDC structure ( garantie décennales)	1 920,00 €	1 600,00 €	
	NDC pied de poteaux	624,00 €	520,00 €	
	NDC beton et ferrailage	1 800,00 €	1 500,00 €	estimation
Préparation	implantation decapage TV longrine beton			PM presta porteur de projet
Fondation	longrine beton + plots	3 257,81 €	2 714,84 €	d'apres devis Point P pour 140m² X 2,2 Devis sans etude beton : A vérifier par BE pour chiffrage
Douglas + Scierie	fermes + pignons compris livraison à st Beauzely	9 887,86 €	8 239,88 €	d'apres facture Viala pour 140m² X 2,2 Attention : comprend 4 pignons mais pas la hausse du prix du m3 du Douglas (400€/m3)
Douglas + Scierie	bardage compris livraison au Liquier	2 882,88 €	2 402,40 €	d'apres facture Viala pour 140m² X 4/3 Choix de l'éleveur pour barder que le bas Vérifier la quantité de bardage des facades
Pied de poteau	fabricaion platine 320x200x10 galva non compris livraison	2 839,68 €	2 366,40 €	d'apres facture Pourquoié avec ajout de 12 pieds 81,60€HT/pièce
Portail + cheneaux	fabrication + traitement galva : 1 portail 2 vantaux 4660x3480 61,6ml cheneaux tole pliée avec éclises et descentes	5 541,89 €	4 618,24 €	d'apres devis Pourquoié du 04/2020 portail : 1760,00€HT cheneaux : 46,40€HT/ml soit 2858,24€HT
	livraison	120,00 €	100,00 €	estimation
Charpente BOISSIERE	abri Arguel Structure : usinage des éléments de charpente (ferme, pignon, panne, contreventement) assemblage 1/2 ferme avec ferrures et pignon + quincaillerie	12 680,54 €	10567,12 €	facture Boissieres pour 140m² (10x14) avec 6 fermes (dont 2 pignons) + 5 travées
	complement abri Jaoul Structure : usinage des éléments de charpente (ferme, panne) assemblage 1/2 ferme avec ferrures et pignon + quincaillerie + livraison + aide au montage 4j + assistance BE	12 598,16 €	10 498,47 €	devis boissieres du 01/2021 9367,66€HT pour 5 fermes et 5 travées soit 140m² supplémentaire plus value pour une travée supplémentaire (choix éleveur pour bat de 308m²) estimée à 1130,81€HT
	aide au montage avec engin de levage			PM presta porteur de projet
Couverture	fourniture tole laquee cintree 0,75 + visserie + livraison (PETRUS)	11 390,54 €	9 492,12 €	d'apres devis PETRUS 4314,6€ HT pour 140m²
Fixation Bardage partie basse facades + totalité pignons (claire voie partie haute)	pointes inox	1 560,00 €	1300	estimation
	pose			PM presta porteur de projet
<b>fermeture partie haute facades non definie</b>				
<b>TOTAL</b>		<b>68 003,36 €</b>	<b>56 669,47 €</b>	
<b>prix m² (base abri 308m²)</b>		<b>220,79 €</b>	<b>183,99 €</b>	
Aide Region : 30 000,00€ pour une dépence de 65 050,00€, soit 46%			30 000,00 €	
FCTVA : 16,404%			10 295,05 €	
<b>Total aides</b>			<b>40 295,05 €</b>	
<b>reste à charge pour le privé</b>			<b>27 708,32 €</b>	

**Organisation d'une opération collective d'achat de vélos pour les collectivités**

<b>■ Président de séance</b>	Richard FIOLE
<b>■ Présents votants</b>	Loïc ALMERAS - Jacques ARLES - Claude ASSIER - Annie BEL - Christian BOUDES - Gérard CAILHOL - Jonathan COSTES - Jean-Luc CRASSOUS - Sébastien CROS - Georget DAMERVAL - Jean-François DUMAS - Michel DURAND - Joël ESPINASSE - Emmanuelle GAZEL - Bastien GIACOBBI - Catherine JOUVE - Christophe LABORIE - Jean-Michel LADET - Mathieu LAMBRECHT - Michel LEBLOND - Philippe LEPETIT - Philippe MEJANE - Nathalie PALMIER - Séverine PEYRETOU - Jean-Michel PINAULT - Céline RENAUD - François RODRIGUEZ - Michel SIMONIN - Bernard SIRGUE - Cyril TOUZET - Danièle VERGONNIER - Nicolas WOHREL
<b>■ Pouvoirs</b>	Bouchra EL MEROUANI donne son pouvoir à Jean-François DUMAS Jean-François GALLIARD donne son pouvoir à Danièle VERGONNIER Nathalie MARTY donne son pouvoir à Richard FIOLE Christel SIGAUD-LAURY donne son pouvoir à Cyril TOUZET
<b>■ Absents, excusés</b>	Zina BOURGUET - Monique BULTEL HERMENT - Sébastien DAVID - Jean-Luc GIBELIN - Emilie GRAL - Aurélie MAILLOLS - Jean-Sébastien ORCIBAL - Bernadette PAILHAS - Jean-François ROUSSET

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2019,

Vu la Loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (loi Grenelle 2),

Vu la Loi n° 2015-992 du 18 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV)

Vu la loi n°2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique,

Vu le Code général de la propriété des personnes publiques et notamment son article L2122-1-1,

Sur le territoire du Parc naturel régional des Grands Causses, les transports sont le premier poste de consommation d'énergie. La maîtrise des consommations pour ce secteur est donc un enjeu majeur pour le territoire et un axe important de divers documents de planification comme le Plan Climat Air Energie Territorial. En réponse à ces enjeux, le Parc a déjà mené un certain nombre d'opération : prêt de vélos à assistance électrique, mise en place d'un service d'autopartage, de covoiturage, etc. Il souhaite poursuivre son engagement dans la mobilité durable et soutenir les collectivités et établissements publics intéressés par la mise en place de modes doux de déplacement.

Suite aux retours de différentes collectivités souhaitant acquérir différents types de vélos (musculaire, à assistance électrique, etc...) il est proposé que le Syndicat mixte du Parc constitue, conformément aux dispositions Code de la commande publique entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2019, un groupement sous la forme d'un groupement de commandes, et d'en fixer par convention les modalités de fonctionnement. De plus le coordonnateur à savoir le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses sera chargé de la procédure de passation du marché.

Les structures concernées sont la ville de Millau, le CCAS de Millau, Compeyre, Laval Roquecezière, Pousthomy et Saint-Jean d'Alcapiès. Le marché représente à ce jour l'achat de 36 vélos (21 VAE, 12 VTTAE et 3 vélos de ville classique) et du matériel (sacoche, casques, gilets, antivols).

Après avoir délibéré, le Comité syndical décide de constituer et d'assurer la coordination d'un groupement de commandes pour l'achat de vélos pour les collectivités, d'approuver la convention afférente et autorise le Président à signer et mettre en œuvre la présente convention.

<b>VOTE :</b>	Pour : <b>37</b>	Contre : /	Abstention : /
---------------	------------------	------------	----------------

Après avoir délibéré, le Comité syndical valide ce projet et autorise le Président à engager les procédures et signer les documents nécessaires.

Fait et délibéré à Millau, les jour, mois et an susdits  
Le Président  
Richard FIOL



Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses  
71 boulevard de l'Ayrolle - BP 50126 - 12101 MILLAU cedex  
Téléphone : 05-65-61-35-50 - info@parc-grands-causses.fr - www.parc-grands-causses.fr

Accusé de réception en préfecture  
012-251201349-20210319-20210319\_033-DE  
Reçu le 24/03/2021

# CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES

## A - Objet du groupement de commandes

Un groupement de commandes est constitué selon le code de la commande publique entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2019.

Le groupement constitué par la présente convention vise à répondre au besoin des membres, à savoir l'achat de vélos musculaires ou à assistance électrique de divers types (vélo de ville, vélo tout chemin, vélo tout terrain) ainsi que du matériel lié à ces équipements (casques, antivols, paniers, etc).

Le groupement a pour objectif de couvrir des besoins divers, donc de lancer la consultation. Les contrats conclus pour répondre à ces besoins pourront constituer des marchés publics ou des accords-cadres au sens du code de la commande publique entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2019.

Il est expressément rappelé que le groupement n'a pas la personnalité morale.

## B - Durée de la convention

Le groupement de commande, objet du présent acte constitutif, ayant pour objet un achat unique est institué à titre provisoire jusqu'au 31 décembre 2021.

## C - Coordonnateur du groupement

Les parties à la convention conviennent de désigner le membre suivant comme coordonnateur du groupement : Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Grands Causses.

Le siège du coordonnateur est situé :  
71 bd de l'Ayrolle  
BP 50126  
12101 MILLAU cedex

En cas de sortie ou de toute autre hypothèse où le coordonnateur ne serait plus en mesure d'assurer ses missions, un avenant à la convention interviendrait pour désigner un nouveau coordonnateur.

## D - Missions du coordonnateur

Au préalable de la mise en œuvre du présent groupement de commande, il est rappelé que le Coordinateur se chargera de la définition technique des travaux comprenant les étapes suivantes :

- Rédaction du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) valant Règlement de Consultation et Cahier des Clauses Administratives Particulières
- Avis d'appel public à la concurrence (AAPC)
- Notification aux candidats retenus et non retenus

Pour ce qui le concerne, chaque membre signera, notifiera et suivra l'exécution du contrat.

Il sera également responsable des autres missions suivantes :

Ordre	Désignation détaillé
1	Définir l'organisation technique et administrative de la procédure de consultation
2	Procéder à la transmission de l'état des besoins aux membres du groupement et de recenser leurs besoins
3	Elaborer le dossier de consultation des entreprises
4	Procéder à la constitution des dossiers de consultation
5	Assurer la publication de l'avis d'appel public à la concurrence
6	Expédier des dossiers de consultation aux candidats
7	Recevoir les offres
8	Envoyer les convocations aux réunions de la commission d'appel d'offres
9	Préparer les procès-verbaux et assurer la rédaction des décisions de la commission d'appel d'offres lors de ses séances d'ouverture des plis et de jugement des offres
10	Informers les candidats retenus et non retenus des choix de la commission d'appel d'offres
11	Mettre en forme les marchés après attribution par la commission d'appel d'offres
12	Informers les établissements membres du groupement des candidats retenus
13	Transmettre aux membres du groupement les documents nécessaires à la conclusion des marchés et à leur contrôle de légalité avant notification : publicité, acte d'engagement, pièces de candidatures et pièces contractuelles, offres retenues, règlement de la consultation, CCTP, rapport de la commission d'ouverture des plis, rapport de la commission des choix des offres, rapport de présentation...
14	Procéder à la publication de l'avis d'attribution

De façon générale, le coordonnateur s'engage à ce que les marchés et accords-cadres conclus dans le cadre du groupement répondent au mieux aux objectifs de performance des membres en matière de commande publique, en favorisant notamment la réalisation d'économies d'échelle.

## E - Composition du groupement

Le groupement de commandes est ouvert aux personnes publiques. La liste des membres du groupement est annexée à la présente convention de groupement (annexe 1) et sera mise à jour au fur et à mesure des nouvelles adhésions.

## F - Obligations des membres du groupement

Chaque membre du groupement s'engage à :

Ordre	Désignation détaillé
1	Transmettre un état prévisionnel de ses besoins quantitatifs et qualitatifs dans les délais fixés par le coordonnateur, éventuellement ajustés en cours d'exécution
2	Transmettre au coordonnateur un exemplaire de la délibération autorisant le représentant du membre à signer le marché
3	Signer un acte d'engagement avec le titulaire retenu par la commission d'appel d'offres à hauteur de ses besoins propres tels que déterminés dans son état des besoins



4	Transmettre au contrôle de légalité les pièces concernant son marché
5	Notifier le marché au titulaire
6	Exécuter son marché : commande, vérification et réception des prestations, ainsi que paiement conformément aux dispositions prévues au cahier des clauses administratives et particulières du marché
7	Informers le coordonnateur de tout litige né à l'occasion de la passation de ses marchés

## G - Organe de décision

Conformément au code de la commande publique entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2019, l'organe de décision devant intervenir dans le choix du ou des titulaires du contrat est la Commission d'appel d'offre du coordonnateur du groupement.

	<b>Le Président ou son représentant</b>	Richard FIOL
	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
5 membres	Jean-François DUMAS	Cyril TOUZET
	Thierry PEREZ-LAFONT	Séverine PEYRETOUT
	Bernard SIRGUE	Michel DURAND
	Jacques ARLES	Christophe LABORIE
	François RODRIGUEZ	Mathieu HENRY

Les représentants des communes membres du présent groupement seront associés aux réunions de la Commission des offres avec voix consultative.

## H - Frais de gestion du groupement

Aucune participation aux frais de gestion du groupement ne sera demandée aux membres du groupement. Le coordonnateur prendra donc à sa charge l'ensemble des frais occasionnés par le lancement de chaque consultation et la phase amont de définition technique des projets, dans le cadre du projet MOBEDIS ayant remporté l'appel à manifestation d'intérêt French Mobility.

## I - Modalités financières

Chaque membre du groupement règle les prestations le concernant.

## J - Modalités d'adhésion au groupement

Chaque membre adhère au groupement de commandes en adoptant la présente convention par décision de l'instance autorisée. Une copie de la décision est notifiée au coordonnateur du groupement de commandes. La signature de la présente convention vaut adhésion au groupement.

L'adhésion d'un nouveau membre peut intervenir à tout moment. Toutefois, un nouveau membre ne saurait prendre part à un accord-cadre ou un marché en cours au moment de son adhésion.

## **K- Modalités de retrait du groupement**

Le présent groupement est institué à titre permanent mais chaque membre est libre de se retirer du groupement. Le retrait d'un membre du groupement est constaté par une décision selon ses règles propres. Cette décision est notifiée au coordonnateur. Le retrait ne prend effet qu'à expiration des accords-cadres et marchés en cours.

## **L - Règlement des litiges**

Tout litige portant sur l'interprétation ou l'exécution de la présente convention qui n'aurait pu être réglé par voie de conciliation, sera de la compétence du Tribunal Administratif de Toulouse :

68 rue Raymond IV

BP 7007

31068 TOULOUSE CEDEX 7

Tél : 05 62 73 57 57

Télécopie : 05 62 73 57 40

Courriel : greffe.ta-toulouse@juradm.fr

Fait à .....

Le .....

Le représentant du coordonnateur Richard FIOL Président	Le représentant de la commune de : ..... Maire
---	--

## Annexe 1 : Liste des membres du groupement

CCAS de Millau

Commune de Compeyre

Commune de La Cresse

Commune de Laval-Roquecezière

Commune de Millau

Commune de Pousthomy

## Délibération **PNRGC 2021-034** du Comité syndical du 19 mars 2021

### Accompagnement ADEFPAT « Tiers Lieux Socio-Culturels »

<b>■ Président de séance</b>	Richard FIOL
<b>■ Présents votants</b>	Loïc ALMERAS - Jacques ARLES - Claude ASSIER - Annie BEL - Christian BOUDES - Gérard CAILHOL - Jonathan COSTES - Jean-Luc CRASSOUS - Sébastien CROS - Georget DAMERVAL - Jean-François DUMAS - Michel DURAND - Joël ESPINASSE - Emmanuelle GAZEL - Bastien GIACOBBI - Catherine JOUVE - Christophe LABORIE - Jean-Michel LADET - Mathieu LAMBRECHT - Michel LEBLOND - Philippe LEPETIT - Philippe MEJANE - Nathalie PALMIER - Séverine PEYRETOUT - Jean-Michel PINAULT - Céline RENAUD - François RODRIGUEZ - Michel SIMONIN - Bernard SIRGUE - Cyril TOUZET - Danièle VERGONNIER - Nicolas WOHREL
<b>■ Pouvoirs</b>	Bouchra EL MEROUANI donne son pouvoir à Jean-François DUMAS Jean-François GALLIARD donne son pouvoir à Danièle VERGONNIER Nathalie MARTY donne son pouvoir à Richard FIOL Christel SIGAUD-LAURY donne son pouvoir à Cyril TOUZET
<b>■ Absents, excusés</b>	Zina BOURGUET - Monique BULTEL HERMENT - Sébastien DAVID - Jean-Luc GIBELIN - Emilie GRAL - Aurélie MAILLOLS - Jean-Sébastien ORCIBAL - Bernadette PAILHAS - Jean-François ROUSSET

Le Syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Grands Causses souhaite engager une session d'accompagnement en formation-développement pour plusieurs tiers-lieux à vocation socio-culturelle du territoire. Ces projets de tiers lieux sont portés par des Communes, des Porteurs de Projets privés, des Associations, des SCIC... :

- Projet de Café associatif à Saint Saturnin de Lenne - Commune
- Projet d'espace à vocation Associative à Verrières - Commune
- Projet de Café associatif à La Bastide Solages - Commune
- Café Associatif Parentalité à Millau- Association « le Barbouille »
- Tiers lieux à Martrin - Commune et collectifs d'Habitants
- Restaurant Tiers Lieux à Mostuéjols - SCIC Jolis Geste
- Tiers Lieux à Sévérac d'Aveyron- Porteur de projet privé
- Café associatif multiservice à St Sever du Moustier \_ Commune et Association Les nouveaux Troubadours

Ce projet d'accompagnement s'inscrit dans les priorités stratégiques du Parc naturel régional et notamment la mission « accueil de nouvelles populations et de développement de l'attractivité » qui vise le développement de nouvelles formes d'entrepreneuriat, et de nouvelles formes de réseaux locaux autour de services et activités sociales. Ce projet participe également de la mission « Culture et Patrimoine » qui vise le développement des actions culturelles des collectivités ou d'entreprises culturelles et organise des événementiels à la rencontre des habitants du territoire en zone blanche, comme par exemple « Tournée Générale » dans les bistrotts et fermes du territoire.

Le Comité syndical décide de mandater un groupe projet chargé d'élaborer des propositions. Afin de faciliter la production collective, le Comité syndical sollicite un accompagnement par la formation auprès de l'Adefpat.

Ce groupe remplit une mission d'intérêt général pour le Syndicat mixte :

- Les membres du groupe projet sont chargés d'élaborer des propositions afin d'aider le Syndicat mixte à exercer ses compétences en partant des besoins des bénéficiaires ultimes du service d'intérêt général.
- La seule compensation financière apportée aux membres du groupe projet est l'action de formation-développement mise en œuvre par l'Adfepat pour développer une compétence collective au sein du groupe projet.
- L'action de formation-développement est dimensionnée aux besoins de la mission suite à un travail réalisé conjointement entre l'Adfepat et le syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses.

Du fait de cette mission d'intérêt général, cette aide par la formation n'est pas considérée comme une aide d'Etat pour chacun des acteurs économiques participant au groupe projet.

<b>VOTE :</b>	Pour : <b>37</b>	Contre : /	Abstention : /
---------------	------------------	------------	----------------

Après avoir délibéré, le Comité syndical mandate le groupe projet, sollicite un accompagnement par la formation auprès de l'Adfepat et autorise le Président à engager les procédures et signer les documents nécessaires.

Fait et délibéré à Millau, les jour, mois et an susdits  
Le Président  
Richard FIOL



Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses  
71 boulevard de l'Ayrolle - BP 50126 - 12101 MILLAU cedex  
Téléphone : 05-65-61-35-50 - info@parc-grands-causses.fr - www.parc-grands-causses.fr

<b>Création d'un espace « Grands Causses, terre de Gravel » et promotion d'une nouvelle pratique sportive de pleine nature</b>
--

<b>■ Président de séance</b>	Richard FIOL
<b>■ Présents votants</b>	Loïc ALMERAS - Jacques ARLES - Claude ASSIER - Annie BEL - Christian BOUDES - Gérard CAILHOL - Jonathan COSTES - Jean-Luc CRASSOUS - Sébastien CROS - Georget DAMERVAL - Jean-François DUMAS - Michel DURAND - Joël ESPINASSE - Emmanuelle GAZEL - Bastien GIACOBBI - Catherine JOUVE - Christophe LABORIE - Jean-Michel LADET - Mathieu LAMBRECHT - Michel LEBLOND - Philippe LEPETIT - Philippe MEJANE - Nathalie PALMIER - Séverine PEYRETOU - Jean-Michel PINAULT - Céline RENAUD - François RODRIGUEZ - Michel SIMONIN - Bernard SIRGUE - Cyril TOUZET - Danièle VERGONNIER - Nicolas WOHREL
<b>■ Pouvoirs</b>	Bouchra EL MEROUANI donne son pouvoir à Jean-François DUMAS Jean-François GALLIARD donne son pouvoir à Danièle VERGONNIER Nathalie MARTY donne son pouvoir à Richard FIOL Christel SIGAUD-LAURY donne son pouvoir à Cyril TOUZET
<b>■ Absents, excusés</b>	Zina BOURGUET - Monique BULTEL HERMENT - Sébastien DAVID - Jean-Luc GIBELIN - Emilie GRAL - Aurélie MAILLOLS - Jean-Sébastien ORCIBAL - Bernadette PAILHAS - Jean-François ROUSSET

L'entreprise WISH ONE, entreprise innovante de fabrication et de montage de vélos GRAVEL, est en cours d'installation sur la Commune de Millau. Cette entreprise défend un écosystème durable par le choix des matériaux et le recours à des fournisseurs en circuit court.

Pour soutenir cette installation, et dans le cadre du pôle de pleine nature du Massif Central « Grands Causses Lévézou », il est proposé d'accompagner l'entreprise à travers le développement et la promotion de la pratique du « GRAVEL ».

Ainsi, pour favoriser le déploiement économique de cette activité l'ambition est de créer le premier espace « Terre de Gravel » en France.

En plusieurs étapes :

- Caractériser le réseau de sentiers du territoire du Parc naturel régional des Grands Causses pour rendre la pratique possible : pour ce faire, l'entreprise WISH ONE propose une prestation de reconnaissance des sentiers à partir d'une sélection réalisée par nos services.
- Faire connaître et promouvoir cette pratique auprès des habitants et des visiteurs, à l'instar de ce qui a été réalisé pour le VAE et le VTTAE par le prêt trois vélos GRAVEL achetés par le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses.

Détail de la prestation demandée à WISH ONE :

- Caractérisation de 10/12 parcours gravel sur le Parc naturel régional des Grands Causses pour la création d'un « espace Gravel » :
- Création, modification ou validation des traces GPS
- Rapport détaillé pour chaque parcours
- Suivi et retranscription des 15 jours de tests sur les réseaux sociaux
- Signalétique et création de contenus (données informatives)

Et acquisition de 3 gravel pour test auprès du public visiteurs et habitants (promotion de la pratique).

Plan de financement prévisionnel :

Pour un coût total de l'opération de 17 400 € HT, le plan de financement prévisionnel serait le suivant :

- Autofinancement : 3 480 € HT
- Région Occitanie : 3 480 € HT
- Département de l'Aveyron : 3 480 € HT
- Europe FEDER : 6 960 € HT

<b>VOTE :</b>	Pour : <b>37</b>	Contre : /	Abstention : /
---------------	------------------	------------	----------------

Après avoir délibéré, le Comité syndical valide ce projet et autorise le Président à engager les procédures et signer les documents nécessaires.

Fait et délibéré à Millau, les jour, mois et an susdits  
Le Président  
Richard FIOU



Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses  
71 boulevard de l'Ayrolle - BP 50126 - 12101 MILLAU cedex  
Téléphone : 05-65-61-35-50 - info@parc-grands-causses.fr - www.parc-grands-causses.fr

## Délibération PNRGC n° 2021-036 du Comité syndical du 19 mars 2021

### Demande de subvention pour la révision 2021 de la Charte 2022-2037

<b>■ Président de séance</b>	Richard FIOL
<b>■ Présents votants</b>	Loïc ALMERAS - Jacques ARLES - Claude ASSIER - Annie BEL - Christian BOUDES - Gérard CAILHOL - Jonathan COSTES - Jean-Luc CRASSOUS - Sébastien CROS - Georget DAMERVAL - Jean-François DUMAS - Michel DURAND - Joël ESPINASSE - Emmanuelle GAZEL - Bastien GIACOBBI - Catherine JOUVE - Christophe LABORIE - Jean-Michel LADET - Mathieu LAMBRECHT - Michel LEBLOND - Philippe LEPETIT - Philippe MEJANE - Nathalie PALMIER - Séverine PEYRETOU - Jean-Michel PINAULT - Céline RENAUD - François RODRIGUEZ - Michel SIMONIN - Bernard SIRGUE - Cyril TOUZET - Danièle VERGONNIER - Nicolas WOHREL
<b>■ Pouvoirs</b>	Bouchra EL MEROUANI donne son pouvoir à Jean-François DUMAS Jean-François GALLIARD donne son pouvoir à Danièle VERGONNIER Nathalie MARTY donne son pouvoir à Richard FIOL Christel SIGAUD-LAURY donne son pouvoir à Cyril TOUZET
<b>■ Absents, excusés</b>	Zina BOURGUET - Monique BULTEL HERMENT - Sébastien DAVID - Jean-Luc GIBELIN - Emilie GRAL - Aurélie MAILLOLS - Jean-Sébastien ORCIBAL - Bernadette PAILHAS - Jean-François ROUSSET

Dans le cadre du processus de révision de la Charte, le Syndicat s'organise afin de mobiliser au maximum son ingénierie propre afin d'animer l'ensemble de la procédure et produire l'ensemble des documents à moindre coût.

Cependant le surcroît d'activité généré, la spécificité de certains documents, la fourniture de données ou la nécessité d'élaborer des supports spécifiques, les frais d'enquête publique nécessite que l'on établisse une fiche action propre aux coûts engendrés par la révision de la Charte en 2021.

### Coût

Rapport projet Charte		8 940,00
Evaluation environnementale		12 000,00
Atlas paysager		800,00
Reprise documents charte		6 000,00
Reprographie		10 000,00
Stagiaire : mise en place des indicateurs de la charte		7 000,00
Web développement atlas		5 000,00
Site internet bibliothèque		1 000,00
Frais de communication		10 000,00
Frais pour la visite CNPN		4 000,00
Enquête publique		15 000,00
<b>Total dépenses extérieures estimées</b>		<b>80 000,00</b>
<b>Solde aide Région versée en 2020</b>		<b>33 089,03</b>
<b>Aide Région sollicitée en 2021</b>		<b>46 910,97</b>



**VOTE :**

Pour : **37**

Contre : /

Abstention : /

Après avoir délibéré, le Comité syndical approuve cette fiche action, son plan de financement et autorise le Président à mettre en œuvre l'action, solliciter les financements et signer tous les documents y afférents.

Fait et délibéré à Millau, le jour, mois et an susdits  
Le Président  
Richard FIOU



Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses  
71 boulevard de l'Ayrolle - BP 50126 - 12100 MILLAU cedex  
05-65-61-35-50 - info@parc-grands-causses.fr - www.parc-grands-causses.fr

**Délibération PNRGC n° 2021-037 du Comité syndical du 28 mai 2021**

**Budget Principal BP2021 – DM n°1**  
**Réajustement de l'affectation du résultat d'investissement de l'exercice 2020**  
**Annexe à cette délibération : document comptable DM n°1**

<b>■ Président de séance</b>	Richard FIOLE
<b>■ Présents votants</b>	Loïc ALMERAS - Jacques ARLES - Thierry ARNAL - Christian BOUDES - Gérard CAILHOL - Jonathan COSTES - Jean-Luc CRASSOUS - Sébastien CROS - Jean-François DUMAS - Michel DURAND - Joël ESPINASSE - Emmanuelle GAZEL - Bastien GIACOBBI - Mathieu HENRY - Catherine JOUVE - Jean-Michel LADET - Mathieu LAMBRECHT - Michel LEBLOND - Nathalie MARTY - Philippe MEJANE - Bernadette PAILHAS - Nathalie PALMIER - Séverine PEYRETOU - Jean-Michel PINAULT - François RODRIGUEZ - Michel SIMONIN - Cyril TOUZET
<b>■ Pouvoirs</b>	Annie BEL donne son pouvoir à Cyril TOUZET Philippe LEPETIT donne son pouvoir à Emmanuelle GAZEL Christel SIGAUD-LAURY donne son pouvoir à Jean-François DUMAS
<b>■ Absents, excusés</b>	Jean-Marie BODT - Zina BOURGUET - Monique BULTEL HERMENT - Bouchra EL MEROUANI - Jean-François GALLIARD - Jean-Luc GIBELIN - Emilie GRAL - Christophe LABORIE - Aurélie MAILLOLS - Jean-Sébastien ORCIBAL - Thierry PEREZ-LAFONT - Philippe RAMONDENC - Céline RENAUD - Bernard SIRGUE - Danièle VERGONNIER

Par délibération n°2021-026 du 19 mars 2021, l'affectation des résultats de l'exercice 2020 a été votée de la manière suivante :

LIBELLES	INVESTISSEMENTS		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats de l'exercice 2019		163 860,29		1 094 528,64		1 258 388,93
Transfert à section investissement	-	-	-	-	-	-
<b>Résultats cumulés reportés 2019</b>		<b>163 860,29</b>	-	<b>1 094 528,64</b>		<b>1 258 388,93</b>
Opérations de l'exercice 2020	373 681,92	677 928,33	2 414 543,90	2 417 226,84	2 788 225,82	3 095 155,17
<b>Résultats de l'exercice 2020</b>		<b>304 246,41</b>		<b>2 682,94</b>		<b>306 929,35</b>
<b>RESULTATS DE CLOTURE en €</b>		<b>468 106,70</b>		<b>1 097 211,58</b>		<b>1 565 318,28</b>

ETAT DES RESTES A REALISER	INVESTISSEMENTS	
Dépenses reportées	764 816,51	
Recettes reportées		659 739,37
<b>Déficit de financement</b>	<b>105 077,14</b>	

**Affectation des résultats**

<b>Résultat excédentaire de fonctionnement de l'exercice 2020 en €</b>	<b>1 097 211,58</b>
<b>Affectation du résultat prévu au BP 2021 :</b>	
- <u>En section de fonctionnement</u> - article 002 "Excédents antérieurs reportés" - report à nouveau en €	<b>1 097 211,58</b>
- <u>En section d'investissement</u> - article 1068 "Excédents de fonctionnement capitalisés" en €	<b>0,00</b>
<b>Résultat excédentaire d'investissement de l'exercice 2020 en €</b>	<b>363 029,56</b>
<b>Affectation du résultat prévu au BP 2021 :</b>	
- <u>En section d'investissement</u> : article 001 "Excédents d'investissement antérieurs reportés" en €	<b>363 029,56</b>

La reprise du résultat excédentaire d'investissement doit se faire à hauteur de l'excédent cumulé de clôture soit 468 106,70 euros à l'article 001 « Excédent d'investissement antérieurs reportés ».  
Cette reprise a été amputée, par erreur, du déficit de financement des restes à réaliser d'un montant de 105 077,14 euros.

Afin de corriger cette anomalie, il convient de réajuster l'affectation par la décision modificative n°1 ci-jointe qui augmentera le suréquilibre de la section d'investissement de 100 000,00 et le portera ainsi à 400 000,00 euros.

La somme de 5 077,14 euros viendra abonder les dépenses en matériel informatique. Le recours au télétravail intensif au regard de la situation sanitaire nécessite l'achat supplémentaire d'ordinateurs portables n'ont prévu lors de l'élaboration du budget informatique.

Monsieur le Président propose au Comité syndical de valider cette décision modificative n°1 sur le BP2021 compétence générale.

<b>VOTE :</b>	Pour : <b>31</b>	Contre : /	Abstention : /
---------------	------------------	------------	----------------

Après avoir délibéré, le Comité syndical valide ce projet et autorise le Président à engager les procédures et signer les documents nécessaires.

Fait et délibéré à Millau, les jour, mois et an susdits  
Le Président Richard FIOLE



Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses  
71 boulevard de l'Ayrolle - BP 50126 - 12101 MILLAU cedex  
Téléphone : 05-65-61-35-50 - info@parc-grands-causses.fr - www.parc-grands-causses.fr

**Convention ADEFPAT 2021-2023**

<b>■ Président de séance</b>	Richard FIOLE
<b>■ Présents votants</b>	Loïc ALMERAS - Jacques ARLES - Thierry ARNAL - Christian BOUDES - Gérard CAILHOL - Jonathan COSTES - Jean-Luc CRASSOUS - Sébastien CROS - Jean-François DUMAS - Michel DURAND - Joël ESPINASSE - Emmanuelle GAZEL - Bastien GIACOBBI - Mathieu HENRY - Catherine JOUVE - Jean-Michel LADET - Mathieu LAMBRECHT - Michel LEBLOND - Nathalie MARTY - Philippe MEJANE - Bernadette PAILHAS - Nathalie PALMIER - Séverine PEYRETOU - Jean-Michel PINAULT - François RODRIGUEZ - Michel SIMONIN - Cyril TOUZET
<b>■ Pouvoirs</b>	Annie BEL donne son pouvoir à Cyril TOUZET Philippe LEPETIT donne son pouvoir à Emmanuelle GAZEL Christel SIGAUD-LAURY donne son pouvoir à Jean-François DUMAS
<b>■ Absents, excusés</b>	Jean-Marie BODT - Zina BOURGUET - Monique BULTEL HERMENT - Bouchra EL MEROUANI - Jean-François GALLIARD - Jean-Luc GIBELIN - Emilie GRAL - Christophe LABORIE - Aurélie MAILLOLS - Jean-Sébastien ORCIBAL - Thierry PEREZ-LAFONT - Philippe RAMONDENC - Céline RENAUD - Bernard SIRGUE - Danièle VERGONNIER

Le Parc et l'ADEFPAT conviennent de coopérer pour le développement local par la mise en œuvre de la démarche « formation-développement » centrée sur la dynamique des acteurs et le développement de leurs compétences pour élaborer et mettre en œuvre des projets. Cette coopération s'étend aux actions conduites par l'ADEFPAT en vue d'enrichir les pratiques d'ingénierie et de favoriser l'innovation dans les territoires ruraux.

Cette convention-cadre est conclue pour la période 2021-2023 et pourra faire l'objet d'avenants. Elle précise les engagements réciproques sachant que chacune des actions de formation-développement pour laquelle le Parc sera organisme de développement fera l'objet de la signature d'une convention opérationnelle tripartite entre l'ADEFPAT, le porteur de projet et le Parc.

Le Parc et l'ADEFPAT conviennent de retenir quatre niveaux de projets susceptibles de bénéficier d'accompagnements par la formation-développement :

- Les projets structurants pour le territoire du Parc
- Les projets de dynamisation d'un secteur d'activité, d'une filière ou d'un micro territoire
- Les projets collectifs : économiques, sociaux et culturels
- Les projets de TPE PME : tout secteur et tout statut

Par ailleurs le Parc et l'ADEFPAT décident de renforcer leur collaboration stratégique et opérationnelle afin de développer en synergie leurs actions en faveur du développement du territoire du Parc.

Les axes de partenariat pour renforcer l'accompagnement des initiatives en faveur du développement sont définis au regard de la Charte du Parc et de sa stratégie de développement, ainsi que des possibilités d'accompagnement de l'ADEFPAT. Il s'agit en particulier des thématiques suivantes :

- Ressources humaines et attractivité du territoire
- Projet alimentaire territorial
- Projets touristiques ayant une portée environnementale ou patrimoniale structurante pour le Parc
- Participation des usagers aux projets du territoire
- Les nouvelles formes d'habitat

En outre, sur le territoire du Parc, sont également adhérentes les Chambres consulaires et possiblement des Communautés de communes. De par ses missions d'animation du SCOT, de contractualisation avec la Région, le Parc est l'interlocuteur privilégié de l'ADEFPAT sur son territoire. Il peut assurer, via sa mission d'ingénierie, la solidarité territoriale en mobilisant la formation-développement auprès des Communautés de communes non adhérentes et à leur demande auprès des Communautés de communes adhérentes.

<b>VOTE :</b>	Pour : <b>31</b>	Contre : /	Abstention : /
---------------	------------------	------------	----------------

Après avoir délibéré, le Comité syndical valide ce projet de convention et autorise le Président à engager les procédures et signer les documents nécessaires.

Fait et délibéré à Millau, les jour, mois et an susdits  
Le Président Richard FIOL



Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses  
71 boulevard de l'Ayrolle - BP 50126 - 12101 MILLAU cedex  
Téléphone : 05-65-61-35-50 - info@parc-grands-causses.fr - www.parc-grands-causses.fr

## Délibération PNRGC n° 2021-039 du Comité syndical du 28 mai 2021

### Animation Leader 2020-2021

<b>■ Président de séance</b>	Richard FIOLE
<b>■ Présents votants</b>	Loïc ALMERAS - Jacques ARLES - Thierry ARNAL - Christian BOUDES - Gérard CAILHOL - Jonathan COSTES - Jean-Luc CRASSOUS - Sébastien CROS - Jean-François DUMAS - Michel DURAND - Joël ESPINASSE - Emmanuelle GAZEL - Bastien GIACOBBI - Mathieu HENRY - Catherine JOUVE - Jean-Michel LADET - Mathieu LAMBRECHT - Michel LEBLOND - Philippe MEJANE - Bernadette PAILHAS - Nathalie PALMIER - Séverine PEYRETOU - Jean-Michel PINAULT - François RODRIGUEZ - Michel SIMONIN - Cyril TOUZET
<b>■ Pouvoirs</b>	Annie BEL donne son pouvoir à Cyril TOUZET Philippe LEPETIT donne son pouvoir à Emmanuelle GAZEL Nathalie MARTY donne son pouvoir à Richard FIOLE Christel SIGAUD-LAURY donne son pouvoir à Jean-François DUMAS
<b>■ Absents, excusés</b>	Jean-Marie BODT - Zina BOURGUET - Monique BULTEL HERMENT - Bouchra EL MEROUANI - Jean-François GALLIARD - Jean-Luc GIBELIN - Emilie GRAL - Christophe LABORIE - Aurélie MAILLOLS - Jean-Sébastien ORCIBAL - Thierry PEREZ-LAFONT - Philippe RAMONDENC - Céline RENAUD - Bernard SIRGUE - Danièle VERGONNIER

Le Président rappelle à l'assemblée que le Groupe d'Action Locale (GAL) Grands Causses - Lévézou assure l'animation du programme Leader 2014-2022.

Pour ce faire, le Parc des Grands Causses mobilise son équipe (1.4 ETP) pour :

- Accompagner les porteurs de projet à chaque étape de l'avancée de leur projet (élaboration du projet, recherche de financements, montage des demandes de subventions...)
- Assurer la gestion financière du programme
- Communiquer sur le programme
- Animer les comités de programmation et comités techniques
- etc...

Il explique que cette action peut être cofinancée à 60 % avec des fonds Leader (au titre de la Fiche Action N°8 « Animer, gérer et évaluer le programme Leader ») et détaille le plan de financement.

### **COÛT ET PLAN DE FINANCEMENT 2020-2021**

-	<b>Coût :</b>	
	Dépenses sur devis (HT).....	1 971,00 €
	Frais salariaux.....	153 539,21 €
	Coûts indirects.....	23 030,88 €
	<b>TOTAL.....</b>	<b>178 541,09 €</b>
-	<b>Plan de financement :</b>	
	Europe / Programme LEADER 2014-2020 (60%).....	107 124,65 €
	Parc naturel régional des Grands Causses (40 %).....	71 416,44 €
	<b>TOTAL.....</b>	<b>178 541,09 €</b>

<b>VOTE :</b>	Pour : <b>31</b>	Contre : /	Abstention : /
---------------	------------------	------------	----------------

Après avoir délibéré, le Comité syndical valide ce projet et autorise le Président à engager les procédures et signer les documents nécessaires.

Fait et délibéré à Millau, les jour, mois et an susdits  
Le Président  
Richard FIOL



Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses  
71 boulevard de l'Ayrolle - BP 50126 - 12101 MILLAU cedex  
Téléphone : 05-65-61-35-50 - info@parc-grands-causses.fr - www.parc-grands-causses.fr

Accusé de réception en préfecture  
012-251201349-20210528-20210528\_039-DE  
Reçu le 02/06/2021

**Déploiement et mutualisation de l'outil Vigifoncier de la SAFER**

<b>■ Président de séance</b>	Richard FIOLE
<b>■ Présents votants</b>	Loïc ALMERAS - Jacques ARLES - Thierry ARNAL - Christian BOUDES - Gérard CAILHOL - Jonathan COSTES - Jean-Luc CRASSOUS - Sébastien CROS - Jean-François DUMAS - Michel DURAND - Joël ESPINASSE - Emmanuelle GAZEL - Bastien GIACOBBI - Mathieu HENRY - Catherine JOUVE - Jean-Michel LADET - Mathieu LAMBRECHT - Michel LEBLOND - Philippe MEJANE - Bernadette PAILHAS - Nathalie PALMIER - Séverine PEYRETOU - Jean-Michel PINAULT - François RODRIGUEZ - Michel SIMONIN - Cyril TOUZET
<b>■ Pouvoirs</b>	Annie BEL donne son pouvoir à Cyril TOUZET Philippe LEPETIT donne son pouvoir à Emmanuelle GAZEL Nathalie MARTY donne son pouvoir à Richard FIOLE Christel SIGAUD-LAURY donne son pouvoir à Jean-François DUMAS
<b>■ Absents, excusés</b>	Jean-Marie BODT - Zina BOURGUET - Monique BULTEL HERMENT - Bouchra EL MEROUANI - Jean-François GALLIARD - Jean-Luc GIBELIN - Emilie GRAL - Christophe LABORIE - Aurélie MAILLOLS - Jean-Sébastien ORCIBAL - Thierry PEREZ-LAFONT - Philippe RAMONDENC - Céline RENAUD - Bernard SIRGUE - Danièle VERGONNIER

**Contexte**

L'agriculture, avec près de 1900 exploitations, couvre plus de la moitié de la superficie du territoire classé PNR GC. Elle est un pilier du territoire : Elle façonne les paysages et porte l'économie du territoire.

Aussi, la préservation du foncier agricole et la transmission des exploitations revêtent de très forts enjeux en termes d'économie, de biodiversité, de maintien des paysages et de stockage carbone.

D'ores et déjà, le territoire a pris des dispositions en faveur des terres agricoles : maintien de plus de 51% de la surface agricole utile et réduction de l'artificialisation au sein du SCoT et des Plu approuvés ou en cours, création d'une ZAP en vallée du Tarn, accompagnement des démarches qualitatives (bio, circuits courts) et de diversification (triplement des surfaces de légumineuses, +15% de vignes et d'arboriculture).

Le vieillissement des exploitants rend d'autant plus cruciale la problématique de la transmission. Les plus de 55 ans représentent près de 45% d'entre eux. Cette tendance induit une érosion du nombre d'exploitations depuis dix ans. 30% des exploitations du territoire n'ont pas trouvé repreneurs. Dans le cadre de sa politique d'accueil des nouveaux arrivants, le territoire a identifié la question de la transmission-reprise des exploitations agricoles comme un enjeu fort d'attractivité et de maintien des populations dans les zones rurales excentrées. Le renforcement de l'approvisionnement local et l'accompagnement des projets agricoles atypiques sont autant d'initiatives visant à y répondre.



## Projet de déploiement et de mutualisation de Vigifoncier

Aussi, dans ce cadre, le PNR GC propose aux Communautés de communes du territoire, en partenariat avec la SAFER, le déploiement et la mutualisation de Vigifoncier qui est l'outil foncier de suivi du marché foncier agricole. L'intérêt est double pour le territoire. D'une part, ce déploiement permettra à chaque Commune, chaque Communauté de Communes et au Syndicat Mixte du PNR, d'avoir accès en temps réel à l'ensemble des projets de vente de terrains agricoles de son territoire : les notifications des DIA, les appels à candidatures de la Safer, les préemptions exercées par la Safer ainsi que les rétrocessions de la Safer. Ceci afin d'avoir une parfaite connaissance des mutations foncières à venir et la possibilité d'intervenir si nécessaire. Et d'autre part, la convention du Syndicat mixte avec la Safer permettra de réduire les coûts de mise en place et de suivi annuel :

- prise en charge de 10% des dépenses par le SM SCOT,
- le coût de d'installation ou de formation passe de 500 €/commune à 3 713 € pour le Syndicat mixte soit 63 € pour les 53 communes non adhérentes,
- le coût annuel de traitement des DIA décroît via l'abonnement annuel (500 € sur le Parc au lieu de 50€ par commune) et avec le nombre de DIA/an :
  - 20 €/DIA de 1 à 200 DIA par an
  - 10 €/DIA de 201 à 500 DIA par an
  - 5 €/DIA au-delà de 501 DIA par an

Soit un coût moyen annuel qui passe de 16 410 € à 7 443 € (pour 588 DIA /an de moyenne sur les 3 dernières années) soit moins de 13 € par DIA.

### Modalités de mise en place

- Convention SM PNR / Safer pour la mise en place de Vigifoncier sur tout le territoire
- Convention SM PNR et chaque Communauté de communes adhérente pour cet outil pour la prise en charge de la part qui lui incombe au nombre de DIA réellement traitées au cours de l'année écoulée

### Plan de financement

	Coût total à l'échelle du PNR première année (installation +suivi DIA)	Coût total à l'échelle du PNR années suivantes (€/an)
Coût total outil Vigifoncier Safer	11 650 € HT	8 440 € HT
Participation SM Scot (10%)	1 165€ HT	844 €HT
Subvention programme PAT 50% pendant 2 ans	5 825 € HT	4220 € HT pendant 2 ans
A ventiler par communautés de communes adhérentes	4 660 € HT	3376 € les 2 premières années puis 7596 €/an

**VOTE :**

Pour : **31**

Contre : /

Abstention : /

Après avoir délibéré, le Comité syndical valide ce projet de convention et autorise le Président à engager les procédures et signer les documents nécessaires.

Fait et délibéré à Millau, les jour, mois et an susdits  
Le Président Richard FIOU



Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses  
71 boulevard de l'Ayrolle - BP 50126 - 12101 MILLAU cedex  
Téléphone : 05-65-61-35-50 - info@parc-grands-causses.fr - www.parc-grands-causses.fr

Accusé de réception en préfecture  
012-251201349-20210528-20210528\_040-DE  
Reçu le 02/06/2021

**AAP DREAL Occitanie « 5 sites de restauration de la biodiversité par Département »  
Restauration d'un réseau de mares et de lavognes à Pélobate cultripède du sud-Larzac aveyronnais**

■ <b>Président de séance</b>	Richard FIOLE
■ <b>Présents votants</b>	Loïc ALMERAS - Jacques ARLES - Thierry ARNAL - Christian BOUDES - Gérard CAILHOL - Jonathan COSTES - Jean-Luc CRASSOUS - Sébastien CROS - Jean-François DUMAS - Michel DURAND - Joël ESPINASSE - Emmanuelle GAZEL - Bastien GIACOBBI - Mathieu HENRY - Catherine JOUVE - Jean-Michel LADET - Mathieu LAMBRECHT - Michel LEBLOND - Philippe MEJANE - Bernadette PAILHAS - Nathalie PALMIER - Séverine PEYRETOU - Jean-Michel PINAULT - François RODRIGUEZ - Michel SIMONIN - Cyril TOUZET
■ <b>Pouvoirs</b>	Annie BEL donne son pouvoir à Cyril TOUZET Philippe LEPETIT donne son pouvoir à Emmanuelle GAZEL Nathalie MARTY donne son pouvoir à Richard FIOLE Christel SIGAUD-LAURY donne son pouvoir à Jean-François DUMAS
■ <b>Absents, excusés</b>	Jean-Marie BODT - Zina BOURGUET - Monique BULTEL HERMENT - Bouchra EL MEROUANI - Jean-François GALLIARD - Jean-Luc GIBELIN - Emilie GRAL - Christophe LABORIE - Aurélie MAILLOLS - Jean-Sébastien ORCIBAL - Thierry PEREZ-LAFONT - Philippe RAMONDENC - Céline RENAUD - Bernard SIRGUE - Danièle VERGONNIER

**Référence à la Charte du Parc naturel régional des Grands Causses**

Objectif opérationnel 5.2 : Préserver les espaces naturels et les espèces qui y sont liées (biodiversité)  
Article 5.2.1 : Poursuivre la connaissance des espèces et des milieux

**Contexte et motif de l'action**

La partie méridionale du Causse du Larzac est connue pour sa grande richesse biologique. Dans la suite du Plan régional d'action « Mares » (PRAM) piloté par l'URCPIE, le CEN Occitanie et Nature Environnement Occitanie, le Parc naturel régional des Grands Causses a souhaité mener une campagne d'information et de sensibilisation sur les espèces introduites sur le modèle d'une campagne menée dans le Lot par le PNR des Causses du Quercy (Mare's-Attacks). L'action financée par la Région dans le cadre du programme d'action du Parc a permis d'initier une réflexion avec les acteurs locaux autour d'un groupe de travail opérationnel regroupant l'OFB, le CPIE du Rouergue, la LPO Aveyron et Nature en Occitanie. Ce travail a pour objectif de proposer un programme de restauration plus ambitieux et durable de restauration des mares et des lavognes.

Dans le cadre de ce groupe de travail plusieurs sites ont été identifiés soit dans un objectif de consolidation des populations de Pélobate cultripèdes (*Pelobates cultripes*), soit pour l'enlèvement d'espèces envahissantes à fort potentiel de propagation :

- L'association NEO a identifié 14 sites prioritaires à restaurer sur la commune de la Couvertorade et les communes voisines ;
- L'OFB a identifié 1 mare envahie par *Myriophyllum aquaticum* et *Lagarosiphon major* sur la commune du Clapier.

## Objectif

---

Enjeux à restaurer :

1. Restauration d'un réseau fonctionnel de mares et de lavognes à La Couvertoirade pour restaurer les populations de Pélobate cultripède, espèce en danger d'extinction sur la liste Rouge des amphibiens de Midi-Pyrénées sur la Commune de La Couvertoirade ;
2. Suppression des espèces de poissons introduites, principalement le Carassin doré (poisson rouge) ;
3. Suppression de *Myriophyllum aquaticum* et *Lagarosiphon major* (commune du Clapier).

La restauration des mares sera essentiellement réalisée par l'équipe d'Agents d'entretien de l'espace rural du Parc à hauteur de 126 jours. L'enlèvement des espèces envahissantes sera organisé sous forme de chantier participatifs et encadrés par des associations locales (CPIE du Rouergue, LPO Aveyron...) en lien avec la MFR de Valrance. Le suivi d'espèces sera réalisé par l'OFB et l'association NEO sur fonds propres. L'opération se déroulera en juillet 2021 et octobre 2023.

## Budget prévisionnel

---

Le montant de l'opération s'élève à 100 033 € HT.

Elle est financée à hauteur de 80% dans le cadre du Plan « France relance ».

Le Plan de financement prévisionnel de l'opération est bâti sur l'hypothèse de l'obtention d'un concours des fonds de l'Etat de 80 026 € et un autofinancement des parties à hauteur de 20 007 €.

## Annexe

---

- Projet de convention financière

➡ Considérant les objectifs généraux et opérationnels des actions proposées et afin de mettre en œuvre l'opération, le Président propose au Comité syndical du Parc naturel régional des Grands Causses :

- d'approuver l'opération et le plan de financement proposé,
- d'autoriser le Président à réaliser toutes les démarches nécessaires à la bonne conduite de l'opération ainsi qu'à la recherche de financements complémentaires.

<b>VOTE :</b>	Pour : <b>31</b>	Contre : /	Abstention : /
---------------	------------------	------------	----------------

Après avoir délibéré, le Comité syndical valide ce projet et autorise le Président à engager les procédures et signer les documents nécessaires.

Fait et délibéré à Millau, les jour, mois et an susdits  
Le Président  
Richard FIOU



Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses  
71 boulevard de l'Ayrolle - BP 50126 - 12100 MILLAU cedex  
Téléphone : 05-65-61-35-50 - info@parc-grands-causses.fr - www.parc-grands-causses.fr

## PARTIE II - DESCRIPTIF DE L'OPERATION OU DU PROGRAMME D' ACTIONS

### 1- IDENTIFICATION DE L'OPERATION OU DU PROGRAMME D' ACTIONS

Type de subvention sollicitée :  Fonctionnement général  
 Fonctionnement opération spécifique  
 Investissement

#### ① Définitions :

- Subvention de fonctionnement affectée à une opération spécifique : participation affectée au financement d'opération(s), pouvant inclure une partie des charges de fonctionnement nécessaires à leur réalisation.
- Subvention d'investissement : participation au financement d'opération(s) correspondant à une dépense immobilisée pour la structure, contribuant à l'augmentation ou la valorisation de son patrimoine (notamment études et prestations d'ingénierie préalables à des dépenses d'équipement, investissements immatériels, acquisitions de biens meubles ou immeubles, travaux de construction ou aménagement).
- Subvention de fonctionnement général : participation au budget annuel d'un organisme dont l'objet et l'ensemble des activités présentent une envergure et un intérêt régional.

Nouveau projet  
 Renouvellement d'un projet : Subvention régionale obtenue en 20\_\_ \_\_

### 2- OBJET

Intitulé de l'opération ou programme : Pollinisateurs des territoires de Causses en Occitanie

Localisation : Aires protégées d'Aveyron, de Lozère, du Gard et du Lot

① Lieu(x) où se déroule l'opération ou le programme d'actions : zone géographique d'impact, d'influence locale, départementale, régionale, bassin d'emploi, quartier... Le cas échéant espace géographique bénéficiant de l'opération

### 3- DESCRIPTION DE L'OPERATION OU DU PROGRAMME D' ACTIONS

#### Description détaillée :

① Contexte, présentation générale de la structure, de l'opération et le cas échéant complémentarité avec d'autres projets connus sur le même territoire, inscription de l'opération dans le cadre d'un projet plus global ou dans le cadre d'un appel à projets

La crise de la pollinisation est bien présente, de grande ampleur, démontrée scientifiquement et reconnue de tous, de l'échelle mondiale à celle française voire régionale. Les médias ont largement contribué à diffuser ces messages et le grand public s'est approprié ces questionnements. Sur la base de preuves scientifiques, la FAO, le MEA, la COP, l'IPBES ont lancé leur message d'alerte à l'échelle mondiale, l'EFESE, l'ANSES et la FRB ont relayé les alertes au niveau national. La France a mis en place le Plan National d'Actions (PNA) « France, terre de pollinisateurs (2016-2020 et projet 2021-2031) et une déclinaison régionale en Occitanie est en préparation sous la forme d'un Plan Régional d'Actions (PRA) en faveur des pollinisateurs. De plus, l'OFB est en préparation, pour une application fin 2021-début 2022, d'une labellisation de « territoire accueillant pour les pollinisateurs ». Face à l'urgence de la situation, l'ensemble de ces rapports et de ces actions en faveur des pollinisateurs est sans précédent.

Pourtant, cette situation contraste avec le faible niveau de connaissance globale concernant les pollinisateurs sauvages au niveau de différentes collectivités et au sein des instances de décisions aux échelles nationales comme régionales. En Occitanie, émergent quelques initiatives ici ou là mais le besoin de connaissances et de structuration est flagrant. Ce besoin est justifié par de multiples intérêts :

- Les pollinisateurs sont des sentinelles écologiques et la fonction de pollinisation est très structurante pour les écosystèmes ;
- Il a été démontré que les services rendus par la pollinisation, là où ils ont été mesurés, ont un poids économique non négligeable (plusieurs activités agricoles importantes régionalement sont dépendantes des pollinisateurs) ;
- La pollinisation est support de qualité du cadre vie, de valeur esthétique et culturelle, d'éducation à l'environnement.

Les deux Parcs Grands Causses et Causses du Quercy ont souhaité s'associer afin de se mettre à une focale régionale et continuer à s'inscrire dans la dynamique déjà engagée depuis plusieurs années aux côtés de la Région : répondre aux grands enjeux de préservations des continuités écologiques identifiés au SRCE MP (objectif stratégique Préserver les continuités écologiques au sein des Causses ») Améliorer la connaissance sur les pollinisateurs sur ces territoires de Causses en Occitanie est le premier jalon d'un travail collectif transversal (intégration de plusieurs aires protégées) permettant par la suite de mener des actions ciblées sur nos territoires mais aussi pilotes dans un objectif de capitalisation/partage à l'échelle Occitanie et au-delà.

#### Objectifs recherchés et livrables attendus de l'opération ou du programme d'actions :

##### *① Nature des livrables de l'opération et dates prévisionnelles de livraison le cas échéant*

L'opération se structure en plusieurs objectifs correspondant à des différentes actions du PNA et du futur PRA en faveur des pollinisateurs sauvages en Occitanie, ainsi que futur label de l'OFB « Territoire favorable aux pollinisateurs ». Ces objectifs sont de :

- i) Réaliser un état des lieux de la diversité des espèces de pollinisateurs présentes sur les départements du Lot et de l'Aveyron et des territoires des Causses en Occitanie, notamment en contexte agricole et pastoral (pratique garante du maintien des ensembles de pelouses sèches/milieux ouverts) ;
  - ii) Mettre en place des actions de sensibilisation pour la conservation des pollinisateurs en ciblant différents publics (agriculteur et filières agricoles, collectivités, grand public) en s'articulant avec les initiatives des partenaires (le programme Polliniz'acteurs porté par les CPIE en particulier) ;
  - iii) Expérimenter la construction d'un ou plusieurs indicateurs territoriaux permettant d'évaluer la biodiversité entomologique des territoires agro-pastoraux et leur évolution, évaluer le degré de fonctionnalité de ces territoires et proposer une méthode pour d'autres aires protégées ou territoires d'Occitanie qui souhaiteraient s'engager dans un suivi des insectes pollinisateurs.
- Quelle est la biodiversité potentielle (bibliographie) et inventoriée en insectes pollinisateurs sauvages (Apoïdes et Syrphoïdes) des territoires de Causses en Occitanie (Occitanie Nord) (individuellement et dans leur ensemble) et des départements concernés ?
  - Les insectes pollinisateurs peuvent-ils constituer de bons indicateurs potentiels de l'état de la biodiversité et du bon fonctionnement des connectivités écologiques des Causses (objectif du SRCE de Midi-Pyrénées), notamment au regard des cartographies des trames écologiques des territoires ?
  - Quelles sont les conditions de réussite pour déployer un inventaire des insectes pollinisateurs à l'échelle d'un territoire en Occitanie ? Dans quelle mesure l'opération est-elle reproductible sur les mêmes territoires pour assurer un suivi des indicateurs ? Sur d'autres aires protégées ou territoires d'Occitanie ?
  - Est-ce que des tendances ressortent permettant d'établir une corrélation la structure des paysages et les communautés d'Apoïdes et Syrphoïdes présentes ?

Pour assurer **une appropriation des enjeux liés aux pollinisateurs, le projet s'appuiera sur des actions en cours**. Il visera prioritairement à sensibiliser les **agriculteurs** impliqués dans des démarches collectives de transitions agro-écologique. Aussi, il permettra de dresser la liste des pratiques favorables aux pollinisateurs dans le cadre d'aménagements urbains, notamment les **collectivités** impliquées dans un dispositif Territoires engagés pour la nature (TEN) ou bénéficiant d'un label tel que « Api'Cité ».

L'opération s'inscrit dans le cadre de l'action 2.1: « *Maintenir et restaurer la fonctionnalité des milieux ouverts et semi-ouverts* » de la **Stratégie régionale pour la biodiversité** en Occitanie qui a pour objectif de « **poursuivre les études sur les services écosystémiques et les insectes pollinisateurs en milieux agricoles pour produire des références locales et inciter à l'action.** ». C'est un préalable indispensable pour mener à l'action 4.3 : « *Améliorer et valoriser la connaissance sur les services rendus par la biodiversité et les écosystèmes en Occitanie* »

## Principales actions présentées :

Notre opération concernera les principaux pollinisateurs à savoir les abeilles sauvages (près de 1000 espèces en France) et les syrphes (environ 550 espèces en France).

Le **premier objectif** se décline en deux actions principales, à savoir un inventaire bibliographique et un inventaire ciblé de terrain :

1) Réaliser un état des lieux de la diversité des espèces commence déjà par le besoin de rassembler la connaissance actuelle présente dans différents sites web, dans des études scientifiques ponctuelles, et surtout auprès de différents experts taxonomistes (régionaux, nationaux et internationaux) ayant réalisé des échantillonnages dans les départements ciblés en Occitanie. Cette première étape s'accompagne d'une homogénéisation des noms des espèces, de la localisation des données, d'une détermination locale des espèces à statuts UICN européens (statuts établis). Elle aboutira à une liste des espèces présentes, une carte de leur distribution et à l'identification des sites et des habitats naturels marqués par une faible connaissance, et un argumentaire pour la protection des espèces pollinisatrice (habitats, alimentation, dispersion...) par grand type de milieux (notamment pelouse, landes et zones de culture...) (LIVRABLE EN FIN D'ANNEE 2).

2) Cette première action permettra de focaliser les inventaires de terrain, là où la connaissance est faible et sur des zones d'intérêt écologique (les variables occupation du sol, structure paysagère et gestion du milieu seront prises en compte). Elle impliquera des experts locaux (chargés de mission scientifiques, étudiants, associations naturalistes locales). Elle sera réalisée selon un protocole standardisé : capture en pièges colorés passifs et capture au filet (associée à l'identification des plantes visitées), épinglage et préparation des boîtes de collection à destination des experts taxonomistes pour l'identification. Le protocole sera précisé en Comité de pilotage avec l'appui de l'OPIE Occitanie dès le démarrage de l'opération. Cette phase de terrain peut s'initier en année 1, mais elle aura lieu surtout en année 2. Ces deux actions complémentaires contribueront à un état des lieux de la diversité des espèces de pollinisateurs présentes des territoires. Une réflexion sera menée concernant l'identification des connexions écologiques liées aux pollinisateurs. Le cas échéant, une cartographie localisant les habitats naturels et la flore à enjeux sera élaborée ou testée dans le cadre du projet, notamment en contexte péri-urbain (LIVRABLES EN ANNEE 3).

Le **deuxième objectif** concerne **les actions de sensibilisation** pour la conservation des pollinisateurs en ciblant différents publics (agriculteur et filières agricoles, élus et agents techniques des collectivités, professionnels, grand public) dans le cadre de programme ou d'actions déjà en cours. Ces actions se baseront sur la définition des enjeux liés à l'écologie des espèces identifiées, mais aussi selon les demandes et les manques de connaissance identifiés pour ces différents publics.

Au préalable, il sera aussi nécessaire de réaliser un audit des initiatives portées par les différents acteurs sur les 2 territoires de Parc en termes de connaissance et de diffusion des connaissances avec un référencement des acteurs concernés. Cela permettra aux Parcs d'avoir une démarche intégratrice mais aussi de voir dans quelle mesure des initiatives sont transférables d'un territoire à l'autre. Initié en année 1 et enrichi durant le projet. Le projet visera également à identifier des initiatives dans les aires protégées d'Occitanie avec l'appui du réseau des gestionnaires d'aire protégées pilotées par l'ARB (LIVRABLE EN ANNEE 3).

Cet objectif se traduira par l'élaboration de préconisation, voire de de mini-guides techniques (LIVRABLE EN ANNEE 3) en faveur de pollinisateurs **à destination des collectivités**, mais également des autres publics cibles dans la mesure du possible. Autant que possible, le projet d'appuiera sur des démarches en cours de territoires labellisés TEN ou Api'Cité par exemple (la ville de Saint-Affrique sur le territoire du PNR des Grands Causses, la commune d'Alvignac sur celui du PNR des Causses du Quercy par ex.).

Le public **agriculteur** sera un **public cible prioritaire**. Un lien privilégié sera établi entre le projet et les programmes d'accompagnement de l'agroécologie sur les territoires tel que :

- Le Groupe opérationnel de Partenariat européen pour l'innovation (GO-PEI) AgroEcoLab sur le territoire du PNR des Grands Causses porté par la Chambre d'agriculture de l'Aveyron impliquant divers organismes d'accompagnement agricole du Sud Aveyron, le Lycée agricole de Saint-Affrique et l'INRAE ;
- Dans le cadre du programme Milieux Ouverts Herbacé 3, le projet de reconquête des milieux embroussaillés, sur le territoire du Parc naturel régional des Causses du Quercy, porté par le département du Lot impliquant des Associations Foncières Pastorales, des associations d'éleveurs, la Chambre d'Agriculture du Lot, l'ADASEA d'Occ, SCOPELA, Le CEN Occitanie, le Parc.

Des liens privilégiés sont à étudier avec les Lycées agricoles (Christophe Philippe qui a inventorié près de 400 espèces d'abeilles solitaires dans le Lot est enseignant au Lycée agricole de Cahors) et les têtes de réseaux (ADEAR, Syndicat apicole La Ruche du Quercy...).

Dans la mesure du possible, il sera important d'identifier les pratiques pastorales influençant les communautés d'abeilles en place, les cultures dépendantes/bénéficiaires des pollinisateurs et la place des pollinisateurs dans l'arboriculture afin de cibler les professionnels concernés pour cette sensibilisation.

Les Parcs s'attacheront à rechercher des moyens financiers par un autre biais que cet appel à projet pour développer un programme plus ambitieux de sensibilisation sur les pollinisateurs sur leurs territoires, au regard des connaissances acquises au travers de cet appel à projet.

Le **troisième objectif** sera de capitaliser les retours d'expérience afin d'alimenter les réflexions régionales, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du PRA Pollinisateurs animé par l'OPIE Occitanie. Il s'agira ici de construire une série d'indicateurs liés à l'écologie des espèces (besoins en sites de nidification, besoins en diversité floristique, périodes d'émergence), liés à l'écologie des habitats naturels (flore support à spécialisation par les abeilles, flore protégée devant être polonisée, influence de la structure végétale et paysagère), liés aux activités humaines.

La communication visera de manière privilégiée les aires protégées dans le cadre de la participation aux événements du PRA Insectes pollinisateurs sauvages en année 3.

Cet objectif se traduira par la réalisation d'un rapport technique et de présentations lors de réunions thématiques le cas échéant. Ces actions seront privilégiées dans les aires protégées (LIVRABLES EN ANNEE 2 ET 3).

Les Parcs mèneront par ailleurs une réflexion visant à définir un programme d'action concret en faveur des pollinisateurs, qui fera suite au présent appel à projet, sous réserve de financements (à rechercher en temps voulu).

#### Précisions sur le montage de l'opération ou du programme d'actions :

① *Précisez le cas échéant les spécificités du montage : opération menée avec plusieurs partenaires (précisez qui supporte les dépenses), montage administratif et financier (opérations collaboratives, crédit-bail, bail emphytéotique...)*

#### **Principes généraux**

L'opération est portée par le PNR des Grands Causses et est fondée sur la collaboration étroite entre les aires protégées des territoires de Causses (Nord de l'Occitanie - PNR des Grands Causses et PNR des Causses du Quercy), ainsi que des collaborations avec des scientifiques locaux (membres du groupement de recherche sur les pollinisateurs et la pollinisation : GDR Pollinéco) et des experts locaux (notamment OPIE Occitanie et Observatoire des abeilles).

L'OPIE contribuera au travail de précision à apporter au protocole de capture/piégeage et le choix des sites dans le cadre de l'animation du PRA Insectes pollinisateurs sauvages en Occitanie. En tant que tête de réseau des associations entomologistes il assure la validation des données pour intégration au SINP. À ce titre l'OPIE Occitanie est membre de plein droit du Comité de pilotage mis en place (cf. Gouvernance ci-dessous).

Le GDR Pollinéco est un groupement de recherche qui regroupe les chercheurs nationaux sur le thème de l'écologie de la pollinisation ; il est coordonné par Bertrand Schatz (chercheur CNRS, au CEFE à Montpellier) et il porte différentes actions de formation, de sensibilisation et de fédération de la recherche nationale sur ce thème. Son équipe de recherche (intitulée « Interactions biotiques ») a comme objectif principal l'étude de l'évolution et de la vulnérabilité aux changements globaux des interactions entre plantes et pollinisateurs. Bertrand Schatz est membre du conseil scientifique du PNR Grands Causses et membre du comité de pilotage du PRA Pollinisateurs Occitanie ; il s'impliquera dans la coordination de ses différentes démarches, ainsi que dans l'encadrement du CDD et des masters impliqués dans ce projet et dans son comité de pilotage.

Dans le cadre du programme Pollinz'Acteurs les CPIE assureront la sensibilisation et l'information du grand public (pour les territoires concernés). Le cas échéant, et dans le cadre de leur programme d'action, différentes actions pédagogiques pourront être menées par les Parc (par ex. : accompagnement de projets tutorés de BTS GPN avec la MFR de Valrance sur le territoire du PNR des Grands Causses).

Ainsi c'est la partie nord de l'Occitanie qui est concernée avec l'Aveyron (et une partie de l'Hérault dans le cas l'extension du PNR Grands Causses dans sa nouvelle charte) et le Lot. Globalement, l'objectif est de mutualiser cette opération avec le PRA Pollinisateurs en Occitanie, où différentes actions de ce PRA correspondront à des actions de cette opération.

### **Portage et suivi budgétaire**

Le projet est porté par le PNR des Grands Causses qui assure le suivi du projet. Le Parc naturel régional des Causses du Quercy assure le relais de l'action sur son territoire, notamment pour la mise en œuvre des phases d'inventaires. Le PNR des Grands Causses pourra mandater d'autres structures pour la réalisation des différentes actions proposées dans la limite du budget sollicité et des dépenses prévisionnelles.

### **Gouvernance :**

Un Comité de pilotage est mis en place dès le démarrage du projet. Il se réunira au moins 3 fois durant la période du projet et autant que nécessaire pour lever les freins auxquels se heurte le projet. La liste des membres du COPIL sera commune et établie conjointement par les deux Parcs. Chaque Parc s'appuie sur un groupe de travail constitué (ou à constituer) pour informer les acteurs locaux de la démarche et restituer les connaissances.

Une journée de démarrage et un autre de clôture seront organisées pour favoriser la diffusion de ce programme. Le Comité de suivi sera établi au démarrage de l'opération, il pourra être composé des Parcs naturels régionaux, du CEFÉ-CNRS, de l'OPIE Occitanie au titre du pilotage du PRA, de la Région Occitanie, de l'OFB, de l'ARB, de la DREAL... IL pourra être complété par d'autres partenaires (associations naturalistes, associations d'éducation à l'environnement, représentants divers...).

### **Valorisation (voir principale actions présentées)**

Le projet s'insère pleinement et entièrement dans le PRA Insectes pollinisateurs sauvages en Occitanie et les résultats pourront être valorisés dans le cadre d'évènement organisé à l'échelle régionale. Un des objectifs du projet étant de déployer la méthodologie sur d'autres aires protégées d'Occitanie, les perspectives de poursuite de l'opération pourront être envisagées à l'échelle régionale et dans le cadre du PRA tel qu'une thèse ou, à l'échelle inter-régionale, un programme d'acquisition et de valorisation des connaissances plus ambitieux avec la mise en œuvre de mesure en faveur des insectes pollinisateurs avec les apiculteurs, les agriculteurs et les collectivités.

Afin de valoriser au mieux les connaissances, des échanges pourront être organisés avec les aires protégées voisines : PNR du Haut-Languedoc, PNR de l'Aubrac et, plus particulièrement, le PN des Cévennes qui mènent déjà plusieurs actions sur les insectes pollinisateurs sauvages... Dans le cadre de la perspective d'un programme plus ambitieux, le chargé de projet recruté aura également la charge de prendre des contacts à l'échelle régionale pour envisager des partenariats à long terme.

Localement, une journée de clôture sera organisée par territoire afin de restituer les résultats d'inventaires. Les porteurs de projets pourront s'appuyer sur leur ressources internes ou l'inscrire des actions de sensibilisation de leurs partenaires (notamment le programme Polliniz'acteurs porté par les CPIE).

### **Indicateurs**

- 1 liste bibliographique des espèces Apoïdes et Syrphoïdes présentes par département (Lot et Aveyron) (à  $t_0$  : 0, à  $t_{+3}$  : 2) ;
- 1 liste des espèces Syrphoïdes potentielles par département (Lot et Aveyron) (à  $t_0$  : 0, à  $t_{+3}$  : 2) ;
- 1 liste consolidée (bibliographie et inventaire de terrain) des espèces Apoïdes et Syrphoïdes et la transmission des données d'inventaire au SINP (à  $t_0$  : partielle pour le PNRCQ, à  $t_{+3}$  : 2) ;
- 1 argumentaire pour la protection des espèces pollinisatrices (à  $t_0$  : 0, à  $t_{+3}$  : 1) ;
- 1 note d'enjeu relative au connectivités écologique (à  $t_0$  : 0, à  $t_{+3}$  : 1) ;
- 1 liste des initiatives locales en faveur des insectes pollinisateurs sauvages par territoire (à  $t_0$  : 0, à  $t_{+3}$  : 2) ;
- 1 liste des initiatives pour la connaissance des insectes poll. sauvages dans les aires protégées en Occitanie en lien avec le PRA Pollinisateurs sauvages (à  $t_0$  : 0, à  $t_{+3}$  : 1).



#### 4- CALENDRIER

Date de début et fin de l'opération ou du programme d'actions : du |0|1| / |0||1| /|2||1| au |3|1| / |1||2| /|2||3|

① Précisez les dates de déroulement de l'évènement, du programme... Exemple : Festival du 4 au 6 juin 2017

Date de début et fin d'engagement des dépenses : du |0|1| / |0||1| /|2||1| au |3|1| / |1||2| /|2||3|

Phasage indicatif prévisionnel:

① Précisez le phasage (déroulé des étapes à mettre en œuvre pour réaliser l'opération) et la cohérence entre le calendrier et la période prévisionnelle d'exécution de cette opération.

Le phasage est indicatif. Il pourra être ajusté en fonction de la date d'approbation du projet de notification d'attribution de la subvention. Dans l'idéal, il est nécessaire que les inventaires de terrains couvrent 2 périodes favorable complète (de mars à octobre).

- 1er semestre 2021 : réunion du Comité de suivi (lancement du, projet, discussion sur les sites et les protocoles...) et lancement du recrutement ;
- 2e semestre 2021 : recrutement du chargé de projet, inventaire bibliographique à l'échelle des départements, audit des acteurs locaux (connaissance et diffusion de la connaissance), choix des sites, sensibilisation et information auprès des relais agricole, détermination des sites et choix des zones d'étude, élaboration et test du protocole, élaboration et publication des offres de stage ;
- Année 2022 : poursuite de l'inventaire bibliographique : élaboration de la liste des abeilles inventoriée et de la liste des syrphes potentielles, ajustement des cartographies des sites retenus pour la prospection de terrain, inventaires terrain année 2 ;
- Année 2023 : inventaires terrain année 3 ; analyse des premiers résultats, restitutions

Calendrier indicatif prévisionnel:

Tâches	2021	2022	2023
Pilotage et suivi de l'opération			
Animation du comité de suivi			
Recherches bibliographiques (départements)			
Liste d'esp. standardisée et éval. patrimoniale			
Élaboration et test du protocole			
Choix des sites et cartographie			
Inventaires de terrain (aires protégées partenaires)			
Analyse des résultats			
Restitution			
Animation perspectives et suites du projet			

Autorisations administratives requises :  oui  non

① Exemple d'autorisations : permis de construire, déclaration d'intérêt général, autorisation loi littoral...

Autorisations obtenues et date d'obtention	Autorisations restant à obtenir et dates prévisionnelles d'obtention

## 5- MOYENS MIS EN ŒUVRE PAR LE DEMANDEUR

① Ces moyens permettent d'apprécier la capacité à coordonner, piloter, suivre et mener à bien l'opération dans les délais prévus.

Moyens utilisés pour les besoins de l'opération (moyens humains, matériels, immatériels...) :

### **Moyen humains :**

- 1 CDD durant 32 mois (juillet 2021 à décembre 2023) (inventaire bibliographique, audit des initiatives existantes, coordination des inventaires de terrain, cartographie des habitats, réalisation des supports de communication dont mini guides techniques, suivi et animation groupes de travail et contact avec les personnes ressources) (30 870 € x 2,5 ans), soit **77 165 €**
- Temps agents PNR des Grands Causses (pilotage et suivi technique et administratif, participation aux inventaires et animation locale et régionale, définition d'un programme d'action) : **17 292 €**
- Temps agents PNR des Causses du Quercy (suivi technique et administratif, participation aux inventaires et encadrement de stage, relecture des documents de communication, animation/partage des connaissances acquises à l'échelle locale et régionale, définition d'un programme d'action) : **11 500 €**
- Temps chercheur (B. Schatz, CEFÉ-CNRS) (participation au comité de suivi, terrain encadrement de stagiaires : 10 j. terrain + 10 j. d'encadrement et suivi du projet /an x 2 ans), soit **17 250 €**
- 2 étudiants en Master sur le PNR des Causses du Quercy pour aider à l'inventaire de terrain : 600€/mois sur 5 mois (2022 et 2023), soit **6 000 €**

### **Moyen matériel :**

- Achat PC portable (+systèmes d'exploitation et logiciels uniquement pour CDD) : 1750€ HT, soit **2 100 € TTC**
- Achat loupe binoculaire et matériel de mise en collection pour détermination des espèces (1 744 € HT x 2) : 3 488 € HT, soit **4 185 € TTC**
- Achat matériel photo macro (uniquement objectif macro et petit matériel PNR Grands Causses) : 1 125 € HT, soit **1 350 € TTC**
- Kakemonos, exposition pédagogique itinérante ou livrets estimés à, selon devis sur kakemonos, pour la conception graphique 1840 € HT et pour impression/réalisation 1 040 € HT, soit 2 880 € HT, c-a-d **3 455 € TTC**
- Fournitures et frais divers (matériel de capture et petit matériel de collection, clé d'identification et ouvrages scientifiques, frais postaux...) : **1 000 € TTC**

### **Frais d'expertise :**

- Frais d'identifications par des experts (3 € par abeille et 1,80 € par syrphe) : pour indication le coût global d'inventaire sur 1 site : environ 50 à 80 € frais de mission + collecte d'environ 600 à 100 abeilles à 3 € par abeille + 30 à 50 syrphes à 1,80 € par syrphe : donc en gros 300 à 500 euros par sortie terrain. À raison de 5 sorties terrains par site et 4 sites par territoire pour une campagne de 2 ans, le coût d'identification des espèces est estimé entre 12 000 et 20 000 € par territoires, défini à 18 000 € dans la présente demande, soit **36 000 €**

### **Frais de structure et déplacements :**

- Frais de structure (20% forfaitaire) : 15 433 € (CDD) + 3 458 € (temps agents PNRGC Grands Causses), soit **18 367 €**
- Frais de mission : **1 900 €**
  - Déplacements siège du Parc-site d'inventaire uniquement pour CCD et stagiaires et pour les inventaires : 160 km/sortie x 0,36 € par sortie et par site (3 200 km), soit 1 150 €
  - Déplacements entre le siège du PNR des Grands Causses et le siège du PNR des Causses du Quercy pour la formation/accompagnement des stagiaires 3x par ans en 2022 et 2023 : 350 km AR x 3 x 2ans x 0,36 € (2 100 km), soit 750 € :
- Divers réception et événementiels, location de salle (Micropolis, sous réserve) : **1 500 € TTC**



## BUDGET PREVISIONNEL DE L'OPERATION

CHARGES				PRODUITS	
	Description	Montant des charges	Dépenses éligibles	Origine	Financement total
<b>CHARGES DIRECTES</b>					
<b>60</b>	<b>Achats</b>			<b>Subvention Région</b>	<b>150 952 €</b>
	Achats d'études et prestations de services	36 000 €			75,6%
	Achats de matériel, équipement et travaux	11 090 €		<b>Autres subventions publiques Etat</b>	
	Achats matières et fournitures	1 000 €			
	Autres achats				
<b>61</b>	<b>Services extérieurs</b>				
	Sous-traitance générale			<b>Europe</b>	
	Locations			FEDER	
	Entretien et réparation			FSE	
	Primes d'assurance			FEADER	
	Etudes et recherche			Autres	
	Divers			<b>Départements</b>	
<b>62</b>	<b>Autres services extérieurs</b>				
	Personnel extérieur	28 750 €		<b>Communes et CC</b>	
	Rémunération d'intermédiaires et honoraires				
	Publicité, publication et relations publiques			<b>Autres org. publics</b>	
	Transport de biens, transports collectifs de personnes				
	Déplacements missions et réceptions	3 400 €		<b>Financements ext.</b>	
	Frais postaux et télécommunication				
	Services bancaires			<b>Autres produits</b>	
	Divers			Récupération TVA	
<b>63</b>	<b>Impôts et taxes</b>			<b>Autofinancement Recettes générées</b>	<b>48 636 €</b>
	Impôts et taxe sur rémunération				
<b>64</b>	<b>Charges de personnel</b>			<b>Autres autofin.</b>	<b>48 636 €</b>
	Rémunération des personnels	94 457 €		PNR GC	19 886 €
	Charges sociales			PNR CQ	11 500 €
	Autres charges de personnel (stages)	6 000 €		CEFE-CNRS	17 250 €
	<b>Autres charges</b>			<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>199 588 €</b>
	Frais de structure (forfait 20% des charges de personnel)	18 891 €			
<b>TOTAL CHARGES DIRECTES (1)</b>		<b>199 588 €</b>			
<b>CHARGES INDIRECTES (2)</b>					
<b>TOTAL CHARGES (1+2)</b>		<b>199 588 €</b>			

## Délibération PNRGC n° 2021-042 du Comité syndical du 28 mai 2021

### Modification des statuts de l'AREC

■ <b>Président de séance</b>	Richard FIOLE
■ <b>Présents votants</b>	Loïc ALMERAS - Jacques ARLES - Thierry ARNAL - Christian BOUDES - Gérard CAILHOL - Jonathan COSTES - Jean-Luc CRASSOUS - Sébastien CROS - Jean-François DUMAS - Michel DURAND - Joël ESPINASSE - Emmanuelle GAZEL - Bastien GIACOBBI - Mathieu HENRY - Catherine JOUVE - Jean-Michel LADET - Mathieu LAMBRECHT - Michel LEBLOND - Philippe MEJANE - Bernadette PAILHAS - Nathalie PALMIER - Séverine PEYRETOU - Jean-Michel PINAULT - François RODRIGUEZ - Michel SIMONIN - Cyril TOUZET
■ <b>Pouvoirs</b>	Annie BEL donne son pouvoir à Cyril TOUZET Philippe LEPETIT donne son pouvoir à Emmanuelle GAZEL Nathalie MARTY donne son pouvoir à Richard FIOLE Christel SIGAUD-LAURY donne son pouvoir à Jean-François DUMAS
■ <b>Absents, excusés</b>	Jean-Marie BODT - Zina BOURGUET - Monique BULTEL HERMENT - Bouchra EL MEROUANI - Jean-François GALLIARD - Jean-Luc GIBELIN - Emilie GRAL - Christophe LABORIE - Aurélie MAILLOLS - Jean-Sébastien ORCIBAL - Thierry PEREZ-LAFONT - Philippe RAMONDENC - Céline RENAUD - Bernard SIRGUE - Danièle VERGONNIER

Le Comité syndical prend acte du changement de statuts mentionnés dans les pièces annexes.

**VOTE :** Pour : **31** Contre : / Abstention : /

Après avoir délibéré, le Comité syndical valide ce projet et autorise le Président à engager les procédures et signer les documents nécessaires.

Fait et délibéré à Millau, les jour, mois et an susdits  
Le Président Richard FIOLE



Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses  
71 boulevard de l'Ayrolle - BP 50126 - 12101 MILLAU cedex  
Téléphone : 05-65-61-35-50 - info@parc-grands-causses.fr - www.parc-grands-causses.fr

**Délibération PNRGC n° 2021-043 du Comité syndical du 28 mai 2021**

<p><b>Contrat Territorial Occitanie Grands Causses Lézézou</b>  <b>Programme Opérationnel 2021</b></p>
--

<b>■ Président de séance</b>	Richard FIOLE
<b>■ Présents votants</b>	Loïc ALMERAS - Jacques ARLES - Thierry ARNAL - Christian BOUDES - Gérard CAILHOL - Jonathan COSTES - Jean-Luc CRASSOUS - Sébastien CROS - Jean-François DUMAS - Michel DURAND - Joël ESPINASSE - Emmanuelle GAZEL - Bastien GIACOBBI - Mathieu HENRY - Catherine JOUVE - Jean-Michel LADET - Mathieu LAMBRECHT - Michel LEBLOND - Philippe MEJANE - Bernadette PAILHAS - Nathalie PALMIER - Séverine PEYRETOU - Jean-Michel PINAULT - François RODRIGUEZ - Michel SIMONIN - Cyril TOUZET
<b>■ Pouvoirs</b>	Annie BEL donne son pouvoir à Cyril TOUZET Philippe LEPETIT donne son pouvoir à Emmanuelle GAZEL Nathalie MARTY donne son pouvoir à Richard FIOLE Christel SIGAUD-LAURY donne son pouvoir à Jean-François DUMAS
<b>■ Absents, excusés</b>	Jean-Marie BODT - Zina BOURGUET - Monique BULTEL HERMENT - Bouchra EL MEROUANI - Jean-François GALLIARD - Jean-Luc GIBELIN - Emilie GRAL - Christophe LABORIE - Aurélie MAILLOLS - Jean-Sébastien ORCIBAL - Thierry PEREZ-LAFONT - Philippe RAMONDENC - Céline RENAUD - Bernard SIRGUE - Danièle VERGONNIER

En juin 2018, le Syndicat mixte du Parc des Grands Causses et le Syndicat mixte du Lézézou ont validé avec le Conseil Régional d'Occitanie et le Conseil Départemental de l'Aveyron, le Contrat Territorial Régional Grands Causses Lézézou qui a pour but d'organiser la mise en œuvre du partenariat entre notre territoire, le Département de l'Aveyron et la Région Occitanie pour :

- agir pour l'attractivité, la cohésion sociale, la croissance durable et l'emploi dans le territoire Grands Causses Lézézou ainsi que dans les bassins de vie qui le constituent,
- encourager les dynamiques innovantes dans les territoires, accompagner les projets prioritaires et consolider les atouts du territoire pour lui permettre de préparer l'avenir et de participer pleinement aux dynamiques de développement régional,
- soutenir également le maintien et la création d'une offre de services de qualité dans les petites villes/bourgs centres qui ont vocation à remplir une fonction essentielle de résistance démographique et de vitalité de leurs bassins de vie respectifs.

Ce contrat fait chaque année l'objet de programmations opérationnelles qui rassemblent tous les projets qui concourent à la stratégie de territoire.

Les dossiers transmis fin 2020 et début 2021 au PNR des Grands Causses, qui assure l'animation et le pilotage du Contrat sur son territoire, ont pu être inscrits dans le cadre de la première programmation opérationnelle 2021 du Contrat Régional Grands Causses Lézézou. Au total ce sont 46 projets pour plus de 13 M€ investis sur le territoire et cofinancés par l'Europe, l'Etat, la Région Occitanie et le Département de l'Aveyron qui ont été examinés par le comité de pilotage du 7 mai 2021 et validés dans le cadre de cette programmation (maquette de programmation en annexe).

<b>VOTE :</b>	Pour : <b>31</b>	Contre : /	Abstention : /
---------------	------------------	------------	----------------

Après avoir délibéré, le Comité syndical approuve le programme opérationnel 2021 du Contrat Grands Causses Lévézou et autorise le Président à engager les procédures et signer les documents nécessaires.

Fait et délibéré à Millau, les jour, mois et an susdits  
Le Président Richard FIOU



Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses  
71 boulevard de l'Ayrolle - BP 50126 - 12101 MILLAU cedex  
Téléphone : 05-65-61-35-50 - info@parc-grands-causses.fr - www.parc-grands-causses.fr

Accusé de réception en préfecture  
012-251201349-20210528-20210528\_043-DE  
Reçu le 02/06/2021

**Appel à projet « Plan de paysage » sur le territoire de la vallée du Tarn, dite Vallée verte**

<b>■ Président de séance</b>	Richard FIOLE
<b>■ Présents votants</b>	Loïc ALMERAS - Jacques ARLES - Thierry ARNAL - Christian BOUDES - Gérard CAILHOL - Jonathan COSTES - Jean-Luc CRASSOUS - Sébastien CROS - Jean-François DUMAS - Michel DURAND - Joël ESPINASSE - Emmanuelle GAZEL - Bastien GIACOBBI - Mathieu HENRY - Catherine JOUVE - Jean-Michel LADET - Mathieu LAMBRECHT - Michel LEBLOND - Philippe MEJANE - Bernadette PAILHAS - Nathalie PALMIER - Séverine PEYRETOU - Jean-Michel PINAULT - François RODRIGUEZ - Michel SIMONIN - Cyril TOUZET
<b>■ Pouvoirs</b>	Annie BEL donne son pouvoir à Cyril TOUZET Philippe LEPETIT donne son pouvoir à Emmanuelle GAZEL Nathalie MARTY donne son pouvoir à Richard FIOLE Christel SIGAUD-LAURY donne son pouvoir à Jean-François DUMAS
<b>■ Absents, excusés</b>	Jean-Marie BODT - Zina BOURGUET - Monique BULTEL HERMENT - Bouchra EL MEROUANI - Jean-François GALLIARD - Jean-Luc GIBELIN - Emilie GRAL - Christophe LABORIE - Aurélie MAILLOLS - Jean-Sébastien ORCIBAL - Thierry PEREZ-LAFONT - Philippe RAMONDENC - Céline RENAUD - Bernard SIRGUE - Danièle VERGONNIER

**Contexte et motif de l'action**

Certains arboriculteurs de la vallée du Tarn, accompagnés par l'APABA, se sont engagés dans une démarche pour améliorer leur pratique et pour la plupart se convertir en « BIO » (notamment pour lutter contre la mouche Suzuki avec la mise en place de filets de protection sur les vergers).

Cette démarche s'inscrit dans la poursuite de la ZAP (zone agricole protégée) de la vallée du Tarn dont l'objectif principal est de pérenniser l'espace agricole en établissant une servitude de protection sur ces terres, mais aussi d'encadrer le développement urbain, touristique, en limitant les conflits d'usage entre les arboriculteurs, les vigneron, les habitants et les autres usagers.

Il est proposé d'élargir cette conversion à un concept de « Vallée Verte », qui intégrerait d'autres principes (santé, biodiversité, ressource en eau...) associés à d'autres secteurs d'activités (alimentation, tourisme...).

**Objectifs de l'action**

L'entrée paysagère peut répondre à cette vision globale et à ces enjeux transversaux.

Les plans de paysage constituent un outil opérationnel pour répondre aux problématiques de gestion du paysage et d'aménagement du territoire.

L'Etat, dans son plan de relance, propose un appel à projet « Plan de paysage » pour l'année 2021 (date limite des candidatures : 28 juin).

Il est proposé que le Syndicat mixte du Parc porte cet appel à projet en concertation avec les acteurs du territoire (institutionnels et professionnels) sur une partie de l'unité paysagère « Causse Rouge, vallée du Tarn et bassin du Millavois », composée des Communautés de communes de Millau Grands-Causse et de la Muse et des Rases du Tarn. Ce périmètre prédéfini compte 16 communes (Aguessac, Compeyre, Comprégnac, Creissels, La Cresse, Le Rozier, Millau, Montjoux, Mostuéjols, Paulhe, Peyreleau, Rivière-sur-Tarn, St-Georges-de-Luzençon, St-Rome-de-Tarn, Verrières, Viala-du-Tarn).



## Descriptif

---

Cette étude repose sur un travail en trois temps :

- le diagnostic (intégrant le constat, les dynamiques et les enjeux)
- la définition des objectifs de qualité paysagère (les bases partagées du projet de territoire)
- le plan d'actions (les différentes actions à mener dans le temps pour mettre en œuvre ce plan de paysage par les acteurs du territoire)

Certains enjeux en lien avec le paysage sont déjà pressentis, et concernent :

- le patrimoine naturel et culturel à conserver (biodiversité, ressource en eau, patrimoine bâti...)
- les pressions multifactorielles à maîtriser (urbanisation, tourisme...)
- le potentiel alimentaire à renforcer (arboriculture, projet alimentaire de territoire...)

D'autres thématiques pourront être définis en COPIL afin d'être développées.

Le plan d'actions devra être opérationnel pour avoir des applications directes sur les paysages de la vallée (projets d'aménagement, planification, actions de sensibilisation / formation...)

Si le Syndicat mixte du Parc est retenu pour cet appel à projet fin 2021, l'action pourra être menée en 2022/2023.

## Coût et plan de financement (estimation)

---

L'enveloppe financière de cet appel à projet est forfaitaire. Son montant est de 30 000,00 €.

Le Parc apportera son soutien par l'intermédiaire de son ingénierie (temps de travail pour l'animation et l'expertise).

D'autres partenaires financiers seront sollicités pour compléter cette enveloppe.

**VOTE :**

Pour : **31**

Contre : /

Abstention : /

Après avoir délibéré, le Comité syndical valide ce projet et autorise le Président à engager les procédures et signer les documents nécessaires pour postuler à cet appel à projet et à le mettre en œuvre.

Fait et délibéré à Millau, les jour, mois et an susdits  
Le Président  
Richard FIOL



Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses  
71 boulevard de l'Ayrolle - BP 50126 - 12101 MILLAU cedex  
Téléphone : 05-65-61-35-50 - info@parc-grands-causses.fr - www.parc-grands-causses.fr

**Convention initialisation CRTE**

<b>■ Président de séance</b>	Richard FIOLE
<b>■ Présents votants</b>	Loïc ALMERAS - Jacques ARLES - Thierry ARNAL - Christian BOUDES - Gérard CAILHOL - Jonathan COSTES - Jean-Luc CRASSOUS - Sébastien CROS - Jean-François DUMAS - Michel DURAND - Joël ESPINASSE - Emmanuelle GAZEL - Bastien GIACOBBI - Mathieu HENRY - Catherine JOUVE - Jean-Michel LADET - Mathieu LAMBRECHT - Michel LEBLOND - Philippe MEJANE - Bernadette PAILHAS - Nathalie PALMIER - Séverine PEYRETOU - Jean-Michel PINAULT - François RODRIGUEZ - Michel SIMONIN - Cyril TOUZET
<b>■ Pouvoirs</b>	Annie BEL donne son pouvoir à Cyril TOUZET Philippe LEPETIT donne son pouvoir à Emmanuelle GAZEL Nathalie MARTY donne son pouvoir à Richard FIOLE Christel SIGAUD-LAURY donne son pouvoir à Jean-François DUMAS
<b>■ Absents, excusés</b>	Jean-Marie BODT - Zina BOURGUET - Monique BULTEL HERMENT - Bouchra EL MEROUANI - Jean-François GALLIARD - Jean-Luc GIBELIN - Emilie GRAL - Christophe LABORIE - Aurélie MAILLOLS - Jean-Sébastien ORCIBAL - Thierry PEREZ-LAFONT - Philippe RAMONDENC - Céline RENAUD - Bernard SIRGUE - Danièle VERGONNIER

Par circulaire en date du 20 novembre 2020 Le Premier Ministre a engagé l'élaboration des contrats territoriaux de transition écologique (CRTE) sous l'autorité des Préfets de Régions et de Départements.

Les CRTE ont vocation à regrouper les démarches contractuelles existantes sur les territoires dans une logique de simplification de l'accès des porteurs de projets aux crédits de l'État et de ses opérateurs, en favorisant notamment la logique du guichet unique. La circulaire prévoit l'articulation des périmètres avec les contrats existants, en particulier ceux des Régions et des Départements et en cohérence avec les orientations stratégiques qui figurent dans des documents de référence et notamment les Chartes de Parcs naturels régionaux (PNR).

Le Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Grands Causses a formalisé sa candidature auprès de la Préfecture de l'Aveyron pour engager cette contractualisation sur son périmètre.

Par courrier en date du 2 mars 2021, la Préfecture de l'Aveyron a validé la candidature du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Grands Causses pour le portage d'un Contrat de Relance et de Transition Ecologique sur un périmètre qui ne recouvre pas l'ensemble du territoire du Parc mais correspondant aux Communautés de Communes Millau Grands Causses, Saint-Affricain Roquefort Sept Vallons, Muse et Rases du Tarn, Monts Rance Rougiers et Larzac Vallée. Dans ce cadre une convention d'initialisation doit être signée entre le Syndicat Mixte du PNRGC et la Préfecture de l'Aveyron pour formaliser la démarche et engager la préparation du CRTE.

Le Syndicat Mixte regrette que le périmètre intégral du territoire classé Parc naturel régional n'ait pas été retenu pour la signature du CRTE. En effet, le Syndicat Mixte du PNRGC est d'ores et déjà signataire sur son périmètre de plusieurs contrats territoriaux : Contrat Territorial Régional signé avec la Région Occitanie et le Département de l'Aveyron et Convention LEADER Grands Causses Lévézou signée avec la Région Occitanie et l'Agence de Services et de Paiement. Sur ce même périmètre le Syndicat Mixte porte également des projets structurants comme le Projet Alimentaire de Territoire, le Pôle de Pleine Nature Massif Central, le Projet France Mobilité et a été lauréat d'Appels à Projets qui s'inscrivent dans le cadre du Plan de relance comme « la Restauration de sites ou création d'infrastructures d'accueil du public dans les espaces et aires protégés » de la DREAL Occitanie et l'AMI « Tourisme Durable » de l'ADEME. Par ailleurs, le Syndicat Mixte du PNR des Grands Causses est également porteur du Schéma de Cohérence territoriale et du Plan Climat Air Energie Territorial. La Charte du Parc en cours de révision qui reprend ces différents enjeux porte le projet du territoire qui pourrait être repris dans le futur CRTE.

En outre, depuis le début du mois de décembre, le Syndicat Mixte du PNR des Grands Causses a engagé une phase de concertation avec l'ensemble des intercommunalités du territoire pour valider les principes d'un périmètre de contractualisation calé sur celui du Parc naturel régional et d'un portage par le Syndicat Mixte de l'élaboration du futur CRTE, ainsi que l'identification des premières orientations et des projets. La liste des projets du territoire remontés par les Communautés de communes est annexée à la convention d'initialisation.

<b>VOTE :</b>	Pour : <b>31</b>	Contre : /	Abstention : /
---------------	------------------	------------	----------------

Après avoir délibéré, le Comité syndical valide ce projet de convention d'initialisation et autorise le Président à engager les procédures et signer les documents nécessaires.

Fait et délibéré à Millau, les jour, mois et an susdits  
Le Président  
Richard FIOLE



Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses  
71 boulevard de l'Ayrolle - BP 50126 - 12101 MILLAU cedex  
Téléphone : 05-65-61-35-50 - info@parc-grands-causses.fr - www.parc-grands-causses.fr

Accusé de réception en préfecture  
012-251201349-20210528-20210528\_045-DE  
Reçu le 02/06/2021

<b>Mise en place d'un Contrat d'Objectifs Territorial avec l'ADEME Occitanie</b>
--

<b>■ Président de séance</b>	Richard FIOLE
<b>■ Présents votants</b>	Loïc ALMERAS - Jacques ARLES - Thierry ARNAL - Christian BOUDES - Gérard CAILHOL - Jonathan COSTES - Jean-Luc CRASSOUS - Sébastien CROS - Jean-François DUMAS - Michel DURAND - Joël ESPINASSE - Emmanuelle GAZEL - Bastien GIACOBBI - Mathieu HENRY - Catherine JOUVE - Jean-Michel LADET - Mathieu LAMBRECHT - Michel LEBLOND - Philippe MEJANE - Bernadette PAILHAS - Nathalie PALMIER - Séverine PEYRETOU - Jean-Michel PINAULT - François RODRIGUEZ - Michel SIMONIN - Cyril TOUZET
<b>■ Pouvoirs</b>	Annie BEL donne son pouvoir à Cyril TOUZET Philippe LEPETIT donne son pouvoir à Emmanuelle GAZEL Nathalie MARTY donne son pouvoir à Richard FIOLE Christel SIGAUD-LAURY donne son pouvoir à Jean-François DUMAS
<b>■ Absents, excusés</b>	Jean-Marie BODT - Zina BOURGUET - Monique BULTEL HERMENT - Bouchra EL MEROUANI - Jean-François GALLIARD - Jean-Luc GIBELIN - Emilie GRAL - Christophe LABORIE - Aurélie MAILLOLS - Jean-Sébastien ORCIBAL - Thierry PEREZ-LAFONT - Philippe RAMONDENC - Céline RENAUD - Bernard SIRGUE - Danièle VERGONNIER

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses et les Communautés de communes qui le composent sont engagés dans une politique locale de l'énergie très ambitieuse. Celle-ci vise à la fois à réduire de manière importante la consommation d'énergie et à accroître la production d'énergie locale à partir de ressources renouvelables, stratégie réaffirmée récemment à travers le Plan Climat Air Energie Territorial.

Au-delà de la volonté politique affichée, ces objectifs sont inscrits dans tous les documents stratégiques et opposables validés par les différentes collectivités du territoire. En ce sens, le SCoT et le PCAET à l'échelle du Parc naturel régional, les PLUi à l'échelle des intercommunalités, intègrent et imposent cette stratégie ambitieuse.

A travers les divers outils financiers que sont le LEADER, le Contrat Territorial Occitanie, Le Contrat de Ruralité les divers contrats avec l'ADEME (COTEC, CEP, French Mobility, AMI Tourisme Durable et Appel à Engagement Programme Economie Circulaire), les conventions TEPCV ou le contrat de Transition Ecologique avec l'Etat, tous les maîtres d'ouvrages coordonnés à travers le PNR ont pu mettre en œuvre des actions structurantes, concrètes et opérationnelles durant ces dernières années dont un certain nombre s'inscrivent dans une démarche d'économie circulaire (création d'une ligne de mobilier urbain à partir de bois local, PAT...). Les opérations menées font écho aujourd'hui à l'échelle régionale et aussi nationale.

Au regard de l'ambition territoriale, la Ministre Barbara POMPILI, en lien avec le Préfet de Département, a proposé en avril dernier au Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses de bénéficier d'un appui renforcé de l'ADEME via un Contrat d'Objectif Territorial.

Les Contrats d'Objectifs Territoriaux (COT) sont dorénavant l'offre financière principale de l'Agence pour un accompagnement transversal des collectivités sur leurs politiques territoriales de transition écologique (sur les champs climat, air, énergie et économie circulaire). Ils soutiennent la dynamique des Contrats de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) de l'Etat, en appuyant la collectivité dans la conception de nouveaux plans d'actions sur le moyen et long terme pour ainsi renforcer les politiques de transition écologique.

Afin de pouvoir assurer la cohérence entre les dispositifs contractuels (futur CRTE), les politiques d'aménagements et de planification (SCoT, PCAET) et de pouvoir travailler concrètement à la mise en œuvre d'actions opérationnelles, le COT concernera le périmètre du SCoT du Parc qui réunit 5 intercommunalités en totalité.

La démarche repose sur les référentiels des programmes Cit'ergie et Economie circulaire et constitue une suite aux anciens contrats d'objectifs Energie climat et Economie circulaire. Divisé en deux phases distinctes, le COT est principalement destiné aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunales (EPCI) qui possèdent toutes les compétences pour mener au mieux la TEE (autour des politiques climat air énergie et économie circulaire) mais aussi à des groupements d'EPCI (PETR, Pays, PNR). Il permet d'accompagner la collectivité sur une démarche territoriale de 4 ans. La première phase non renouvelable de 18 mois maximum permet à la collectivité, et à chaque EPCI composant le SCOT, de :

- organiser ou améliorer une gouvernance interne et externe,
- faire l'état des lieux de la performance de sa politique Energie climat et Economie circulaire,
- compléter ses diagnostics territoriaux,
- bâtir un premier plan d'action opérationnel dans le cadre de ses politiques structurantes.

La seconde phase de 3 ans maximum met en œuvre le programme d'actions et le complète de manière itérative pour progresser dans sa politique de TEE.

Une enveloppe maximale de 350 000€ est destinée au Syndicat mixte du Parc.

L'enveloppe maximale se divise de la façon suivante :

- Une aide forfaitaire de 75K€ est attribuée au titre du soutien à l'animation, des compléments de diagnostics territoriaux, aux actions de communication et de mobilisation, de formation, sensibilisation et aux études – suivi.
- Une aide variable de 275 k€ maximum constituée :
  - d'une aide additionnelle plafonnée à 175 k€ attribuée en fonction de la progression dans les référentiels Cit'ergie et Economie Circulaire de chacun des EPCI,
  - d'une aide additionnelle de 100 k€ maximum sur atteinte d'objectifs territoriaux spécifiques fixés par les DR est également attribuée.

A noter que la mesure de l'atteinte des objectifs se fera à l'échelle de chaque intercommunalité. Afin de prendre en compte les spécificités territoriales, il est proposé le partage des objectifs entre EPCI selon la répartition des objectifs suivants :

- Communauté de communes Millau Grands Causses : 45 %
- Communauté de communes du Saint-Affricain : 25 %
- Communauté de communes Monts Rance et Rougiers : 10 %
- Communauté de communes Muse et Raspes du Tarn : 10 %
- Communauté de communes Larzac Vallées : 10 %

<b>VOTE :</b>	Pour : <b>31</b>	Contre : /	Abstention : /
---------------	------------------	------------	----------------

Après en avoir délibéré, le Comité syndical autorise le Président à signer et mettre en œuvre le présent contrat.

Fait et délibéré à Millau, les jour, mois et an susdits  
Le Président Richard FIOU



Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses  
71 boulevard de l'Ayrolle - BP 50126 - 12101 MILLAU cedex  
Téléphone : 05-65-61-35-50 - info@parc-grands-causses.fr - www.parc-grands-causses.fr

Accusé de réception en préfecture  
012-251201349-20210528-20210528\_046-DE  
Reçu le 02/06/2021

**Appel à Manifestation d'Intérêt CHARME :  
Coordonner et Hiérarchiser les Actions de Rénovation du Médicosocial : économisons l'Energie !**

<b>■ Président de séance</b>	Richard FIOLE
<b>■ Présents votants</b>	Loïc ALMERAS - Jacques ARLES - Thierry ARNAL - Christian BOUDES - Gérard CAILHOL - Jonathan COSTES - Jean-Luc CRASSOUS - Sébastien CROS - Jean-François DUMAS - Michel DURAND - Joël ESPINASSE - Emmanuelle GAZEL - Bastien GIACOBBI - Mathieu HENRY - Catherine JOUVE - Jean-Michel LADET - Mathieu LAMBRECHT - Michel LEBLOND - Philippe MEJANE - Bernadette PAILHAS - Nathalie PALMIER - Séverine PEYRETOU - Jean-Michel PINAULT - François RODRIGUEZ - Michel SIMONIN - Cyril TOUZET
<b>■ Pouvoirs</b>	Annie BEL donne son pouvoir à Cyril TOUZET Philippe LEPETIT donne son pouvoir à Emmanuelle GAZEL Nathalie MARTY donne son pouvoir à Richard FIOLE Christel SIGAUD-LAURY donne son pouvoir à Jean-François DUMAS
<b>■ Absents, excusés</b>	Jean-Marie BODT - Zina BOURGUET - Monique BULTEL HERMENT - Bouchra EL MEROUANI - Jean-François GALLIARD - Jean-Luc GIBELIN - Emilie GRAL - Christophe LABORIE - Aurélie MAILLOLS - Jean-Sébastien ORCIBAL - Thierry PEREZ-LAFONT - Philippe RAMONDENC - Céline RENAUD - Bernard SIRGUE - Danièle VERGONNIER

Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses et les Communautés de communes qui le composent sont engagés dans une politique locale de l'énergie très ambitieuse. Celle-ci vise à la fois à réduire de manière importante la consommation d'énergie et à accroître la production d'énergie locale à partir de ressources renouvelables, stratégie réaffirmée récemment à travers le Plan Climat Air Energie Territorial. Aujourd'hui, de nombreuses actions et services se mettent en place afin d'accompagner les acteurs du territoire, collectivités, entreprises et habitants autour de projets d'efficacité énergétique ou de développement des énergies renouvelables.

Dans un contexte de besoin d'accélération des actions d'efficacité énergétique du patrimoine des collectivités concernées, le programme CEE ACTEE2, vise à apporter un soutien aux collectivités territoriales par l'attribution de fonds permettant de réduire les coûts organisationnels et opérationnels liés à la transition énergétique, ainsi que par la mise à disposition d'outils permettant de simplifier leurs actions. Il s'agit d'un programme ambitieux porté par la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) et qui permet notamment de financer la mise en place des projets de rénovation énergétique du patrimoine des collectivités. C'est dans ce cadre que des appels à manifestation d'intérêt (AMI) successifs sont lancés par le programme ACTEE : ceux-ci ont pour objectif d'apporter des fonds aux collectivités présentant des projets mutualisés d'efficacité énergétique sur leur patrimoine

L'objectif premier de cet AMI « CHARME » (Coordonner et Hiérarchiser les Actions de Rénovation du Médicosocial : économisons l'Energie) est d'apporter un financement sur les coûts organisationnels liés aux actions d'efficacité énergétique portant sur des bâtiments publics des secteurs médico-social et sanitaire. Il s'adresse aux acteurs publics proposant une mutualisation des projets de territoire permettant de massifier les actions de réduction des consommations énergétiques. Le second objectif de l'AMI est de créer des coopérations à l'échelle d'un territoire entre différentes collectivités territoriales, établissements publics locaux et différents acteurs territoriaux partenaires des collectivités (Agences Régionales de Santé, fédérations, groupements d'acteurs du secteur médico-social...).

Les fonds attribués via cet AMI doivent générer des actions d'efficacité énergétique concrètes avant la fin de l'AMI (durée de 2 ans jusqu'au 15 septembre 2023) ou a minima la mise en place de plans de travaux avec une faisabilité avérée. Les fonds permettront de financer :

- De l'ingénierie locale (poste d'économe de flux)
- Des outils de mesures
- Des audits énergétiques et des stratégies pluriannuelles d'investissement
- Des frais de maîtrise d'œuvre

Les Centres Hospitaliers de Millau, Saint-Affrique et Fenaille se sont rapprochés récemment du Syndicat mixte du Parc en manifestant leur intérêt de candidater conjointement à cet AMI pour le patrimoine des sites du Sud Aveyron (une dizaine de site identifiés prioritairement).

Il s'agit là d'une réelle opportunité de collaboration avec un secteur responsable de fortes consommations d'énergies, qui rentre pleinement dans la stratégie énergétique du territoire et du Plan Climat Air Energie Territorial.

La date limite de candidature est fixée au 06 juillet 2021.

<b>VOTE :</b>	Pour : <b>31</b>	Contre : /	Abstention : /
---------------	------------------	------------	----------------

Après en avoir délibéré, le Comité syndical autorise le Président à répondre à cet appel à manifestation d'intérêt conjointement avec les Centres Hospitaliers de Millau, Saint-Affrique et Fenaille et engager les procédures et signer les documents nécessaires au dépôt de dossier et à sa mise en œuvre.

Fait et délibéré à Millau, les jour, mois et an susdits  
Le Président Richard FIOL



Syndicat mixte du Parc naturel régional des Grands Causses  
71 boulevard de l'Ayrolle - BP 50126 - 12101 MILLAU cedex  
Téléphone : 05-65-61-35-50 - info@parc-grands-causses.fr - www.parc-grands-causses.fr